



**LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
DE NEUCHÂTEL.**

pour l'an de grace 1860.



BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE

Chatelain

KLEINJOGG
ou le paysan-philosophe.

On trouve souvent chez le simple habitant des campagnes plus de bon sens, de finesse d'aperçus, de solidité de raisonnement que chez l'homme de cabinet qui passe sa vie à lire et à étudier. S'il a fréquenté, dans son enfance, avec assiduité et suivi avec application, les leçons données dans l'école de son village; s'il a profité des instructions religieuses de son pasteur, s'il suit assidûment le culte public et la prédication de la Parole de Dieu, qui est la raison suprême et la *vérité*; s'il ouvre son cœur à cette lumière d'en-haut que l'Évangile fait luire chez le vrai croyant; s'il est attentif aux leçons journalières données à l'homme par le livre de la nature, dont il a quelque une des pages incessamment ouverte sous ses yeux, il peut parvenir à un développement qui fera de lui, sous la *mi-laine*, un homme de bon conseil, un modèle de raison et de bon sens, un *philosophe*, dans le meilleur sens de ce mot. Tel fut le paysan zurichois, dont le nom figure en tête de cet article.

Jacob Guger, surnommé Kleinjogg, habitait, au milieu du siècle passé, le village de Wermetschweil, dans le canton de Zurich. Très connu dans son pays, il a acquis une certaine célébrité même au dehors, par la place que lui a donnée un de ses compatriotes dans un ouvrage intitulé: *Les hommes célèbres de la Suisse*. C'est d'après cet ouvrage, que nous donnons ici, en abrégé,

la biographie aussi instructive qu'intéressante, il nous semble, du *paysan-philosophe* de Zurich, comme l'a appelé son biographe.

Dans sa première jeunesse il avait passé par une phase malheureuse de désœuvrement et de rêves d'ambition; mais cette phase ne dura pas: il ne tarda pas à comprendre que l'homme est appelé au travail, à un travail assidu, opiniâtre. La Providence elle-même lui avait préparé sa tâche, un cercle d'activité très-naturel: il vivait avec son frère dans une petite propriété héritée de leur père. Le sol en était peu productif et en outre grevé de dettes. Ce qui eût découragé bien d'autres jeunes gens, devint plutôt un aiguillon pour lui: il travaillait du matin au soir, sans relâche; s'imposant la plus stricte économie, tirant parti de tout, réfléchissant souvent aux améliorations à introduire dans la culture des terres. Il visait à donner à ses terres toute la valeur qu'elles pouvaient avoir, bien plutôt qu'à en augmenter l'étendue; et il aimait le travail pour le travail même, plutôt que pour le profit et le résultat. Autant que possible, ils cultivaient seuls, lui et son frère, leur petit héritage; et s'ils venaient à trouver une amélioration à introduire dans l'exercice de leur état, au lieu de la garder pour eux-mêmes, ils se plaisaient à en faire part à d'autres. Quand Kleinjogg donnait un conseil, résultat de ses propres expériences, et qu'on lui objectait les difficultés qu'il y avait à le suivre, il répliquait: « Un seul exemple peut quelquefois exercer de l'influence même sur un

grand nombre de personnes : n'avez-vous jamais vu avec quelle facilité les brebis d'un troupeau , qui d'abord auraient refusé le plus opiniâtement de passer un pont, le passent pourtant, dès qu'une d'elles leur aura donné l'exemple ? »

Il se servait assez habituellement d'un langage figuré , et ses comparaisons étaient naturellement tirées de l'état qu'il exerçait et des objets qu'il avait habituellement sous les yeux. « La tenue d'une maison, disait-il, ressemble à la conduite d'un chariot : si le premier des chevaux d'un attelage prend la bonne route , les autres ne manquent pas de la prendre aussi. » — « Le père de famille est comme la racine d'un arbre : si la racine ne fournit pas de sève , de suc, l'arbre languit nécessairement , et finit par périr. »

Kleinjogg exécutait avec une fermeté inébranlable dans sa maison et dans sa famille ce qu'il envisageait comme bon et utile. Son principe était qu'une famille ressemble à un champ , dans lequel il faut empêcher d'abord qu'il ne croisse de mauvaises herbes , si l'on veut que ce soit avec succès que l'on y répande de bonnes semences. Il attaquait avec un zèle persévérant tout ce qui pouvait compromettre la pureté des mœurs, par exemple, la vanité et la mollesse des femmes de sa famille. Il était le seul cabaretier de son village , et cette industrie lui rapportait d'assez beaux bénéfices ; mais il ne lui fallut pas beaucoup de réflexions pour comprendre les inconvéniens que pouvait avoir pour la moralité de ses enfants

l'exemple de plusieurs des habitués de son auberge ; et un jour il prit la ferme résolution de ne plus donner à boire qu'à ceux qui , après un rude travail ou un voyage fatigant , auraient besoin de réparer leurs forces. D'après sa propre expérience, il jugea qu'il suffisait en ce cas d'une chopine (demi-pinte ou quart de pot). De ce moment , adieu les habitués de l'auberge, et adieu aussi les gains de l'aubergiste ! Cette détermination déplut beaucoup à la femme et à la belle-sœur de Kleinjogg, qui lui reprochaient de ruiner la famille par ses idées étranges. « Il est vrai, leur répondit-il en riant , que nous gagnerions plus d'argent, en continuant à vendre du vin comme auparavant , qu'en cultivant nos terres, mais croyez-vous que Dieu puisse bénir un gain qui provient du dommage des autres gens ? N'avez-vous jamais entendu des femmes d'ivrognes se plaindre amèrement de la conduite de leurs maris ? Ne pensez-vous pas que le malheur de semblables ménages crie vengeance au ciel contre les aubergistes qui ont attiré ces hommes dans leurs auberges ? Souvent les enfants de ces aubergistes s'accoutument à une vie déréglée, perdent le goût du travail, et deviennent des gens de mauvaise foi , pour qui tous les moyens de gagner sont bons. Voulez-vous faire courir un tel danger à nos enfants ? et qu'une fois ils dépensent plus en un jour qu'ils n'auront gagné en vingt ? »

Il ne détournait jamais son attention de l'éducation de ses enfants. Il leur donnait des leçons lui-même, surtout pendant les soirées du dimanche. Il ne

leur laissait pas prendre part aux divertissements qui pouvaient avoir des inconvénients pour leur moralité. Cette sévérité lui attira plus d'une fois des railleries et des reproches ; ce à quoi il faisait peu d'attention : « Il ne faut pas craindre, disait-il, de paraître ridicule aux gens déraisonnables. » Tu as tort, lui disait une fois un de ses voisins, d'être aussi cruel envers tes enfants, de ne pas les laisser aller dans une auberge prendre un verre de vin et danser, de ne leur permettre aucun plaisir. « Penses-tu donc, lui répondit Kleinjogg, qu'on ne puisse s'amuser ailleurs que dans une auberge ? Mes enfants savent s'amuser dans ma maison et auprès de moi ; ils trouvent surtout leur plaisir à travailler sous mes yeux. Jamais on ne se repent d'avoir travaillé, mais bien d'avoir dépensé son argent et son temps dans un cabaret. »

L'idéal de Kleinjogg était de voir la plus intime union régner entre tous ses enfants et ses petits-enfants, comme dans une famille patriarcale. Le devoir rempli était pour lui la source du bonheur. Il voyait dans les suites naturelles de la bonne et de la mauvaise conduite des récompenses et des punitions émanant de la justice divine. Jamais on ne l'a vu triste et découragé, même dans la maladie. Il avait pour son prochain un amour sincère : bien que fort laborieux, il quittait volontiers son travail, dès qu'il s'agissait de rendre un service. Sa grande règle de conduite était de faire aux autres ce qu'il aurait voulu qu'on lui fit à lui-même. « En s'appliquant à remplir ses

devoirs, disait-il, on se prépare à mieux comprendre la Sainte-Ecriture. Sans cette application, la prière et la lecture de la Bible ne profitent point. Jésus-Christ nous a donné les meilleures de toutes les leçons, les meilleurs de tous les exemples. Il a tout fait et tout souffert pour nous. A nous à marcher sur ses traces. »

Le gouvernement du canton de Zurich, appréciant le mérite de ce brave paysan, et comprenant quelle heureuse influence il exerçait autour de lui, crut devoir lui donner une récompense qui devint un encouragement pour d'autres, en même temps qu'un moyen pour lui d'exercer une plus grande influence encore ; il lui remit à bail une ferme considérable sous des conditions tellement avantageuses, que Kleinjogg en fut plutôt le propriétaire que le fermier.

Il est difficile de dire tout le bien que peut faire un bon exemple, comme tout le mal que peut faire un mauvais. On ne saurait donc trop faire connaître les bons exemples, ce qui est une des tâches des bons *Messagers*. C'est dans cette vue qu'une *Feuille de Nouvelle-Année*, de Zurich, qui est une espèce de *Messenger*, a publié récemment la biographie des principaux *bienfaiteurs neuchâtelois*, et que, par une sorte de réciprocité, nous publions aujourd'hui la biographie du *Paysan-philosophe* de Zurich.

Les chemins de fer.

Seront-ils un bien ? seront-ils un mal ? Déjà les années passées, cette grave question préoccupait beaucoup le *Messenger*. Tout en admirant les gigantesques travaux, qui vont opérer en peu d'années, dans notre petit pays, plus de changements que n'en produisait autrefois une série de plusieurs siècles, il se demandait avec inquiétude : Quel en sera le résultat final ? et il n'a pu s'empêcher d'entretenir ses lecteurs, et de ce qu'il espérait et de ce qu'il craignait de cette immense innovation. Mais le temps ne lui ayant pas permis d'entrer dans aucun détail, n'ayant pu qu'indiquer ou effleurer rapidement et ses espérances et ses craintes, il pense qu'on ne lui saura pas mauvais gré de revenir, encore cette année, sur cet intéressant sujet, auquel ses réflexions le ramènent sans cesse, et dont, sans doute, beaucoup de lecteurs sont encore plus préoccupés que lui-même. De nouveaux faits et de nouvelles réflexions modifient quelque peu telles ou telles de ses idées.

Qu'attendre, et que ne pas attendre de ces innombrables voies ferrées que l'on construit dans l'ancien et dans le nouveau monde, avec une ardeur vraiment fébrile, qui ne recule devant aucun obstacle et ne se rebute d'aucun sacrifice ? C'est ce qu'il ne serait pas facile de déterminer à l'avance ; car partout où l'on a établi des voies ferrées, presque tout le monde s'est trompé, soit en bien, soit en mal sur le résultat

définitif de chacun de ces chemins de fer. Qui aurait cru que la vapeur (chemins de fer et bateaux), ramènerait le mouvement de la population et des affaires sur les bords du Rhin où il était autrefois, et la voie commerciale de l'Orient et de l'Occident sur les bords de la mer Rouge, où elle était avant la découverte du passage du cap de Bonne-Espérance ? On assure que dans plusieurs des contrées les plus abondamment pourvues de chemins de fer, le nombre des chevaux, qu'on s'attendait généralement à voir diminuer, s'est augmenté d'une manière sensible ; et après une pareille expérience, si contraire, ce semble, aux conjectures les plus raisonnables et aux prévisions les plus logiques, qui oserait se flatter de pouvoir déterminer à l'avance les conséquences que tel chemin de fer entraînera pour chacune des branches de l'agriculture, du commerce et de l'industrie de telle localité ?

Tout n'est pas ténèbres cependant dans l'avenir que préparent les chemins de fer, et à la grande famille européenne, et à chacune des nations qui la composent. L'expérience nous fournit déjà là-dessus quelques traits de lumière, à l'aide desquels on arrive à des considérations ou conclusions générales, qui ne pourront guères nous tromper.

Quelques mots d'abord sur la grande question de savoir si les chemins de fer, considérés en général, en masse et dans leur ensemble, sont un *bien* ou un *mal*, si leur invention a été *utile* ou *nuisible*, si leur découverte a été *heu-*

reuse ou malheureuse pour l'humanité.

Puisque les productions de la terre n'ont point été réparties également entre les diverses contrées, puisque chaque peuple est obligé de demander à ses voisins ce qui lui manque, leur offrant en échange ce qu'il a de trop, le commerce est évidemment dans les intentions du Créateur et dans les plans de sa Providence. On peut donc regarder aussi comme conformes à la volonté du Créateur, et comme autant de bienfaits pour l'humanité, les moyens que les hommes ont inventés pour communiquer d'un pays à un autre. Et cette considération s'applique d'elle-même aux chemins de fer, puisque ceux-ci rendent plus faciles, plus commodes et plus rapides ces communications, sans lesquelles il ne peut exister de commerce.

Je conviens donc, que l'invention des chemins de fer, ainsi que toute autre invention utile, peut et doit être regardée comme un don de la Providence, et un bien pour l'humanité. Mais il en est de ce don de la Providence comme de ses autres dons, qui tous peuvent tourner à notre préjudice, si nous ne savons pas les apprécier à leur juste valeur, et surtout en user avec sagesse.

On peut donc, sans être plus grand prophète que ne l'est un vieux *Messenger boiteux*, prédire plus d'un désappointement, plus d'une déception, plus d'un mécompte à quiconque se bercerait d'illusions au sujet des chemins de fer, à toute population, comme à tout particulier qui en attendrait plus qu'ils

ne sont en état de donner, à quiconque enfin ne saurait ou ne voudrait pas tirer un sage parti des facilités que nous offrent les voies ferrées. Et d'un autre côté, on peut prédire aussi, sans trop de témérité, que bien des gens seront tout étonnés de voir arriver par les chemins de fer des avantages, dont, à l'heure qu'il est, ils ne se doutent nullement.

Quoi qu'il en soit, le *Messenger* ne peut s'empêcher de hasarder ici quelques conjectures, tout en réservant à chaque lecteur le droit de les apprécier et de les juger.

On peut s'attendre d'abord à ce que les chemins de fer rendront plus rares les famines et les chertés, ou que du moins ils en adouciront les effets. Mais d'un autre côté, ils favoriseront et faciliteront les grandes et hautes spéculations, au point de nous faire craindre qu'ils n'aggravent encore cette *fièvre des spéculations*, qui n'est pas la moins dangereuse des maladies du siècle.

N'est-il pas à craindre encore que les chemins de fer, leurs embranchements, leurs réseaux une fois établis dans toute l'Europe, l'influence des grands Etats sur les petits ne s'en trouve singulièrement augmentée.

Les chemins de fer ne peuvent guère manquer d'adoucir de plus en plus la rigueur des douanes. Qui sait même s'ils ne feront point tomber à la longue tout l'échafaudage du *système protecteur*? Par-là même ils feraient tomber la contrebande; et ce serait un beau service à rendre à l'humanité.

Mais les chemins de fer, précisément

parce qu'ils rendent plus promptes, plus fréquentes et plus faciles les communications de peuple à peuple, doivent nécessairement affaiblir du plus au moins le sentiment de la *nationalité*. Et l'humanité gagnerait-elle à ce résultat? Il est très-permis d'en douter. Comme ce n'est pas sans dessein que le Créateur a distribué les hommes par *familles*, ce n'est pas non plus sans de bonnes raisons qu'il a jugé à propos de les diviser en nations et en peuples. Une armée en vaudra-t-elle mieux, lorsque n'étant plus divisée en régiments et en bataillons, elle ne présentera plus qu'une masse énorme et confuse? Si le *patriotisme* est parfois trop étroit et trop resserré, n'y a-t-il pas toujours quelque chose de trop vague et de trop vaste dans le *cosmopolitisme*? Enfin l'on a beau médire de ce que l'on appelle l'*esprit de clocher*, il sera toujours préférable à l'*esprit de mappemonde*.

Les chemins de fer sont ouverts et accessibles, sans doute, à quiconque veut en profiter; mais ne nous hâtons pas d'en conclure qu'ils seront également profitables à chacun. La pêche a beau être libre pour tout le monde, celui qui n'a à sa disposition qu'une simple ligne, ne tirera pas de la rivière ou du lac autant de profit que celui qui possède des bateaux, des filets et de quoi salarier des pêcheurs. Nous devons donc nous résoudre à voir les grands négociants, les sommités industrielles, les riches agriculteurs, d'autres que nous, enfin, retirer plus de profit que nous des voies ferrées.

Les chemins de fer seront incontes-

tablement utiles à quiconque est obligé de voyager, et pour qui les frais de chaque course sont une dépense *productive*. Mais pour les curieux, que rien n'appelait à se déplacer, et qui, sans cette invention, seraient restés chez eux pour soigner leurs affaires, ils ne seront qu'autant de sources de dépenses *improductives*.

On peut encore assez raisonnablement s'attendre à ce que les réseaux de chemins de fer, une fois établis et complétés partout, chaque pays se bornera de plus en plus aux genres d'agriculture et d'industrie, auxquels il est particulièrement propre. D'après cela, la Suisse, par exemple, s'occuperait toujours moins de la production des céréales, mais exporterait d'autant plus de bestiaux, de fromages, de bois, de fruits, etc. Quant aux vins suisses, on ne peut encore rien prévoir; car, si d'un côté les chemins de fer nous amènent beaucoup de vins de France, d'Espagne et d'Italie, de l'autre, ils feront parvenir beaucoup plus facilement les nôtres dans les contrées du nord.

Maintenant, que pouvons-nous désirer que les gouvernements européens fassent à l'égard des chemins de fer? Il n'y a pas grande apparence, que, ni sur cette affaire, ni sur aucune autre, ils s'avisent jamais de prendre l'avis d'un pauvre *Messenger boiteux*; car, quand ils lui feraient cet honneur inespéré, le *Messenger* ne pourrait guère leur conseiller autre chose que ce qu'ils ont généralement fait, et font encore: favoriser le développement des voies

ferrées. En effet, que les chemins de fer soient en eux-mêmes un bien ou un mal; que, considérés dans leur ensemble, ils soient avantageux ou nuisibles à la grande famille européenne, il n'en demeurera pas moins certain qu'un pays ne peut guère s'en passer, dès que ses voisins en établissent. Mais que les gouvernements ne leur permettent pas d'absorber trop de capitaux et se gardent d'autoriser des lignes qui seraient nuisibles étant superflues.

Quant aux compagnies de chemins de fer, leurs locomotives sont à la fois trop rapides et trop bruyantes pour qu'un *Messenger boiteux* puisse jamais se flatter ni de les atteindre, ni de s'en faire écouter; il ne les poursuivra donc pas de ses importuns conseils, et il se bornera à désirer, d'abord, que MM. les directeurs établissent des voies ferrées partout où les besoins du commerce, de l'industrie ou de l'agriculture les réclameront; ensuite, qu'ils ne s'imaginent pas que les voies ferrées puissent implanter de force le commerce et l'industrie dans des contrées où des causes majeures et de permanents obstacles se sont toujours opposés à leur développement; enfin, que l'esprit de rivalité ne les abuse pas au point de les engager à construire, trop près l'une de l'autre, des voies parallèles.

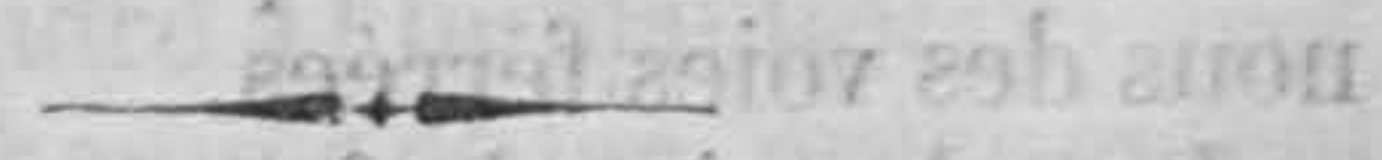
S'adressant enfin aux simples particuliers; le *Messenger* leur donnera trois avis qu'il croit profitables. Il leur conseille donc:

1° De profiter des voies ferrées pour leurs voyages nécessaires ou utiles; mais de ne pas voyager *sans but*, et par le seul motif qu'ils ont à leur portée un chemin de fer;

2° D'en profiter aussi pour faire arriver promptement les denrées et marchandises là où le débit est probable; mais de ne jamais perdre de vue que les chemins de fer ne garantissent que le *transport* et nullement le *débit*;

3° De ne pas s'imaginer surtout que les chemins de fer aient la vertu de nous enrichir *quand même*; et qu'ils puissent nous dispenser de travail, d'économie, de prudence et de cette *bonne foi*, qui, bien qu'en certains endroits elle semble passer de mode, n'en demeurera pas moins en tout temps et en tout lieu la seule vraie source de la confiance et du crédit.

Le *Messenger* terminera cet article (qu'il trouve lui-même d'une longueur plus que suffisante), par le vœu que les Caisses d'épargne, en voyant l'Europe se sillonner de chemins de fer, redoublent aussi partout de zèle et d'activité et s'accréditent toujours davantage; car, tandis que maints spéculateurs attendent des chemins de fer une opulence inouïe, et croient déjà voir les garés remplies et encombrées des trésors qui leur arriveront de tous les coins du monde, ... c'est beaucoup plutôt des modestes et bienfaisants bureaux des Caisses d'épargne que le vieux *Messenger* s'attend à voir sortir une aisance solide et générale.



Les chemins de fer sont incontestablement

MESSAGER BOITEUX Almanach historique,

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois. Le cours du Soleil et de la Lune. Les principales foires de la Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoye, etc. Enfin, un recueil d'histoires et d'anecdotes accompagnées de planches. Pour l'AN DE GRACE ET BISSEXTIL

1860.

Par ANTOINE SOUCI, Astronome et Historiographe.

Comput ecclésiastiq.

Nombre d'or. . . 18
Cycle solaire. . . 21
Indiction romaine, 3
Lettres domin. A. G.
Epacte. VII.
Depuis la création du
monde 5809
Dep^s. le nouv. cal. 278
QUATRE TEMPS.
29 Février. — 30 Mai.
19 Septembre. 19 Dé-
cembre.
Depuis Noël 1859 jus-
qu'au Carême 1860 il
y a 8 semaines et 0 jours.



FÊTES MOBILES.

Septuagésime 5 Févr.
Mardi gras. 21 —
Les Cendres 22 —
Pâques. . . 8 Avril.
Les Rogations 15 Mai.
Ascension. . . 17 —
Pentecôte. . . 27 —
La Trinité 3 Juin.
La Fête-Dieu 7 —
Jeûne fédéral 16 Sept.
Premier Dimanche de
l'avent 2 Décembr.
Entre la Pentecôte et
l'Avent 26 Dimanches.

A NEUCHÂTEL,
chez Charles LICHTENHAHN, rue de l'Hopital.

1 Mois.	JANVIER.	ELECTIONS.	LUNAISON.
1.	Lever du sol. 7 h. 46 m.	Couch. du sol. 4 h. 20 m.	Premier quart.
1 Diman	A. Circoncision 11	11 h. 15 m. du mat.	le 1, à 11 h. 15 m.
2 Lundi	s Abel. 25	an pl. pet. éloig	du mat. amène du
3 Mardi	s Isaac. Gen. 6	étoile du mat. au pl.	vent et du froid.
4 Mercre	s Tite, évêq. 19	grand éloignem.	Pleine lune le
5 Jeudi	s Siméon. 2	Quiconque de-	8, à 3 h. 50 m. du
6 Vendre	Les 3 Rois 16	clame ventoux	soir, fere beau.
7 Samedi	s Lucien, mart. 0	contre la liberté vent	Dernier quart.
2.	Lever du sol. 7 h. 46 m.	Couch. du sol. 4 h. 28 m.	le 15, à 7 h. 25 m.
8 Diman	A 1. s Appollin 15	3 h 50 d soir 4	du mat., amènera
9 Lundi	s Julien, l'hos. 0	trouve (♀ ♂)	de la tempête.
10 Mardi	s Guillaume 15	♂ ♀. Périg.	Nouvelle lune
11 Mercre	s Hygin, pape 1	♂ ♀. beau	le 25, à 0 h. 44 m.
12 Jeudi	s Satyre, mart. 15	♀ en son fait du	du matin, amène
13 Vendre	s Hil. 20 jours 29	profit à l'escla- soleil	un temps froid. —
14 Samedi	s Félix 13	♀ □ ♂, ♂ △ ♀ □ ♀.	Eclipse de soleil
3.	Lever du sol. 7 h. 42 m.	Couch. du sol. 4 h. 36 m.	invisible.
15 Diman	A 2. s Maure 27	7 h. 25 m. du mat.	Premier quart.
16 Lundi	s Marcel. 10	vage. — Nul nua-	le 31, à 5 h. 38 m.
17 Mardi	s Antoine 24	♂ ♀. ne peut yeux	du matin, amène
18 Mercre	s Chaire. s Pierre 6	♀ ♂ être heu- vent	du vent et de la
19 Jeudi	s Sulpice 19	♂ ♀. reux, s'il orageux	neige.
20 Vendre	s Fab., s Seb. 1	au ne orage	JANVIER,
21 Samedi	s Agnès, mart. 14	♂ □ ♀. ♂ ♀, ♂ ♀.	vient de Janus, à
4.	Lever du sol. 7 h. 57 m.	Couch. du sol. 4 h. 47 m.	qui les Romains
22 Diman	A 3. s Vincent 26	♀ au jouit vent	consacraient le
23 Lundi	s Raimond 8	0, 44, d m Ω, ecl	premier jour de
24 Mardi	s Timothée 20	de invis.	l'année.
25 Mercre	Conv. de s Paul 1	♀ ♂ ♀. ♂ ♀ Apo.	Le 20 du mois
26 Jeudi	s Policarpe, m. 13	pas de sa propre clair	le soleil entrera
27 Vendre	s Jean Chrisost. 25	estime. — On ne froid	au signe du Ver-
28 Samedi	s Charlemagne 7	perd qu'une fois àpre	seau.
5.	Lever du sol. 7 h. 50 m.	Couch. du sol. 4 h. 57 m.	Du 1 jus-
29 Diman	A 4. s F. de Sal. 19	□ ♀. la vie et froid	qu'au 31 Jan-
30 Lundi	s Martine 1	la confiance. (au)	vier les jours
31 Mardi	s Pierre Nolasq. 14	5 h. 58 m du m	ont cru de 64
			minutes

Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier 1860.

Berne 5	Loche 7, 14, 21 et 28	Nyon, c Vaud 5	Sion c. Valais 28
Cossonay, c. Vaud 12	Morges, c. Vaud 4	Orbe, c. Vaud 50	Thonon en Sav. 5
Fribourg en Suisse 7	Moudon, c. Vaud 3	Payerne c. Vaud 5	Vevey, c. Vaud. 27
Genève, le 14	Neuchâtel en Suisse 5	Sallanches (Sav.) 31	Yverdon, c. Vaud 31

71

Foires du mois de
JANVIER 1860.



Aarbourg c. Argovie	13
Aeschi canton de Berne	10
Aix en Savoie	2
Albeuve canton Fribourg	9
Altkirch (h. Rhin)	26
Altorf c. Uri	26
Ambérieux (Ain)	17
Appenzell	11
Arinthod (Jura)	25
Baden canton d'Argovie	31
Bauma c. Zurich	18
Belfort h. rhin	2
Berne	5
Blamont (Doubs)	5
Bletterans (Jura)	27
Boltigen c. Berne	10
Brigue canton du Valais	17
Bulach c. Zurich	40
Bulle canton de Fribourg	12
Büsingen (Baden)	19
Coire c. Grisons	2
Clerval (Doubs)	40
Dannemarie h. Rhin	40
Delle h. rhin	25
Eglisau c. Zurich	41
Ellg c. Zurich	18
Ettiswyl c. Lucerne	51
Faucogney haute Saone	5
Fribourg en Suisse	9
Gessenai canton de Berne	6
Giromagny h. rhin	40
Grenoble (Isère)	25
Ilanz canton des Grisons	17
Klingnau c. Argovie	7
Knonau canton Zurich	2
Küblis c. Grisons	20
Lagnieu (Ain)	25
Lauffenburg c. Argovie	20
Lons-le-Saunier (Jura)	16
Massevaux h. rhin	16
Megève en Savoie	6
Mellingen canton Argovie	23
Meyenberg c. Argovie	25

Montbéliard (Doubs)	30	St. Amour (Jura)	3
Montmelian	26	St. Claude (Jura)	12
Mont sur Vaud.	19	Ste. Ursanne c. Berne	9
Morges c. de Vaud	41	Salins	26
Morteau (Doubs)	24	Schaffhausen	10
Mouliers en Tarentaise	9	Schiersch c. Grisons	2
Neu-Brisach h. rhin	47	Schwitz	50
Neustadt forêt noire	25	Sempach canton Lucerne	2
Nidau canton de Berne	51	Siveriez c. Fribourg	20
Ollon c. Vaud	45	Soleure	10
Olten c. Soleure	50	Stein am Rhein c. Sch.	25
Orgelet (Jura)	24	Sursee canton Lucerne	9
Passavant.	18	Taninge en Savoie	7
Port sur Saone (Doubs)	30	Unterséen canton B. 6 et	25
Porentrui c. Berne.	16	Uznach canton St. Gall	24
Rheims	11	Versoix canton Genève	14
Romalé	31	Vevey c. Vaud	24
Romont canton Fribourg	10	Winterthur c. Zurich	26
Ronchaud	25	Vulbens-au-Vuache	
Rougemont c. Vaud	17	en Savoie, le	15
Rue c. Fribourg	48	Zoffingen c. Argovie	6

— Un homme fort gros, étant au parterre à l'Opéra, quelqu'un, incommodé de sa taille et de son voisinage, dit tout haut : « Quand on est fait d'une certaine manière, on devrait bien rester chez soi ! — Monsieur, répondit l'autre, il n'est pas donné à tout le monde d'être plat. »

1	Mercredi	s Brigide, Ignace	27	♂♂. Le sage neige	
2	Jeudi	Purification ND.	10	♀ en ♁, ♀ * ♁ □ ♀.	Pleine lune le
3	Vendredi	s Blaise, év. et m.	24	☾, trouve son orageux	7, à 5 h. 2 m. du
4	Samedi	s Véronique	8	bonheur dans orage	mat, orageux. —
6.		Lever du sol. 7 h. 22 m.		Couch. du sol. 5 h. 7 m.	Eclipse de lune vi-
5	Diman	A. Sept. s Agathe	23	♀ Δ ♁, ♂ ♁. ven-	sible.
6	Lundi	s Dorothee	8	☾ ☽, ♂ ♀. le teux	Dernier quart.
7	Mardi	s Hélène	23	♁ 5, 2 du m. écl. (Pé.	le 15, à 7 h. 18 m.
8	Mercredi	s Salomon	8	☾ ☽ (de ☾ vis. / ♁.	du soir, temps hu-
9	Jeudi	s Appoline	23	♂ ♀. témoigna-	meie.
10	Vendred	s Scholastique	8	ge d'une bonne désa-	Nouvel lune le
11	Samedi	s Séverin, abbe	23	□ ♁. con-	21, à 8 h. 6 m. du
7.		Lever du sol. 7 h. 12 m.		Couch. du sol. 5 h. 17 m.	soir, amène de la
12	Diman	A. Sex. s Damien	7	♁ ♁ ☽. L'é-	neige.
13	Lundi	s Jonas, Cast.	20	☾ à 7 h. 18 m. du soir	Premier quart.
14	Mardi	s Valentin, mart.	3	♁ ♂♂. ducation bas	le 29, à 8 h. 22 m.
15	Mercredi	s Faustin, mart	16	☾, ♀ ♂ ♁, ♀ en ♁.	du soir, est au va-
16	Jeudi	s Julienne, mart.	29	□ ♀. est à l'es-	riable.
17	Vendred	s Sylvain, évêq.	11	♂ ♁. prit hu-	
18	Samedi	s Siméon, évêq.	23	main, ce que la neige	
8.		Lever du sol. 7 h. 1 m.		Couch. du sol. 5 h. 28 m	
19	Diman	A. Quinq. s Bonif.	5	☽ et ♀ en ♁, ♀ ♂ ☽.	FEVRIER
20	Lundi	s Constantin	17	☾ ☽, ♂ ♁. neigeux	vient de Februa-
21	Mardi	Mardi gras s L.	28	☽, 16 du soir Apog.	re, qui signifie
22	Mercredi	Les Cend. C. s P.	10	☾ ♂ ♀. sculp-	faire des expia-
23	Jeudi	s Josué	22	ture est à un bloc	tions.
24	Vendred	Le Bissexe	4	de marbre. variable	Le 18, le soleil
25	Samedi	s Matthias, ap:	16	♂ ♀. temps variable	fera son entrée au
9.		Lever du sol. 6 h 48 m.		Couch. du sol. 5 h. 38 m.	signe des Poissons
26	Diman	G. Inv: s Victor	28	apparition de soleil	Depuis le 1
27	Lundi	s Nestor	10	♀ Δ ♁. neigeux	au 28 février
28	Mardi	s Sara	23	☾ ☽, ♀ ☽	les jours ont
29	Mercredi	4 Temps s Léan	6	☾ 8 h. 22 m. du soir.	cru de 95 mi-
					nutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Février 1860.

Berne	7	Loche, 4, 11, 18 et 25.	Nyon c. Vaud	2	Sion en Valais	25	
Cossonay, c. Vaud	9	Morges, c. Vaud	1	Orbe, c. Vaud	27	Thonon en Savoye	2
Fribourg en Suisse	4	Moudon, c. Vaud	6	Payerne, c. Vaud	2	Vevey, c. Vaud	28
Genève, le	18	Neuchâtel (Suisse)	2	Sallanches (Savoie)	18	Yverdon, c. Vaud	28

Foires du mois de Février 1860.



Aarau	29	Etiswyl c. Luc.	21	Orbe c. Vaud	15	Sierre c. Valais	20
Aarberg c. Berne	8	Farvagny c. Frib.	6	Orgelet (Jura)	24	Sion	18
Abbevillers	21	Faucogney (h. S)	2	Ornans (Doubs)	21	Soleure	28
Aiguebelle en Sav.	23	Ferrette h. rhin	28	Oyzelley	27	Tervai le Château	11
Amphion Savoye	20	Frauenfeld e. Th.	6	Payerne c. Vaud	9	Thann h. rhin	24
Appenzell	8	Fribourg en Brisg.	22	Pfaffenhofen	14	Thiengen	3
Arbois Jura	10	Fribourg Suisse le	20	Pfessikon c. Zurich	7	Tbun c. Berne	25
Audeux Doubs	8	Frick c. Argovie	20	Poligny	13	Ueberling, lac de C.	29
Avenches c. Vaud	3	Gigny Jura)	10	Pontarlier Doubs	9	Unterhallau Schaf.	6
Balstall c. Sol.	20	Giromagny h. rh.	14	Porentruai c. Berne	20	Ütznach c. S. Gall.	25
Bauma c. Zurich	15	Gossau c. S Gall	20	Rapperswyl S. Gall	1	Vercel (Doubs), le	24
Belfort h. rhin	6	Grandvillar h. rh.	14	Rheinfelden c. Arg.	1	et tous les samedis	
Bellinzona c. Tessin	3	Greenchen c. Sol.	15	Rolle c. Vaud	24	jusqu'à l'Ascension.	
Benfelden b. rh.	27	Gruningen c. Zur.	21	Romont c. Frib.	28	Vesoul le	16
Berne	7	Gruyères c. Frib.	14	Rue c. Fribourg	15	et tous les samedis	
Berthoud c. Berne	25	Habsheim h ^t . rhin	27	Ruffach h. rhin	14	jusqu'à l'Ascension.	
Besançon Doubs	6	Hagnenau b. rh.	7	S. Amour (Jura)	2	Viusen Sallaz en Sav.	4
Bienne c. Berne	2	Héricourt (Doubs)	16	S. Claude.	15	Waldenbourg c. B.	21
Bischofzell c. Turg.	16	Hérisau c. Appenz.	3	S Triphon c. Vaud	17	Waldshut (f. n.)	6
Blamont (Doubs)	4	Hundwyl c. App	21	Schaffhouse	28	Wangen c. Berne	9
Bourg (Ain)	6	Hanz c. Grisons	14	Samoens (Savoie)	4	Weinfelden c. Tur.	14
Bremgarten c. Arg.	13	Laferté	28	Schwellbrun c. A.	14	Willisau c. Luc.	20
Brugg c. Argovie	14	Landser h ^t rhin	29	Seewen c. Soleure	15	Wyl c. St. Gall	7
Bulach c. Zurich	28	Langnau c. Berne	29	Seewis c. Grisons	6	Yverdon c. Vaud	28
Bulle c. Fribourg	9	Langres	15	Seignelégier c. Bern	6	Zoffingen c. Arg.	21
Buren c. Berne	29	Laufen c. Berne	20	Seilleres	6	Zweisimmen c. Bern	2
Cerlier c. Berne	22	Lausanne c. Vaud	11				
Châlons s. Saone	28	Lentzbourg c. Arg.	2				
Châtel St. Denis	20	Liechtensteig, S-G.	6				
Chambéry en Sav.	22	Liestal c. Basle	15				
Château d'Oex c. V.	2	Lons-le-Saunier	15				
Chaumont sur Fran-		Lœrach d. de Bade	22				
gy en Savoye	6	Lucerne	13				
Clairvaux (Jura)	20	Martigny c. Valais	15				
Clerval Doubs	14	Meyenfeld c. Gris.	6				
Collonge (Ain)	15	Mettmenstetten c. Z.	9				
Colmar h ^t . rhin	29	Montbéliard (D.)	27				
Coire c. Grisons	6	Montbozon le	3				
Delémont c. Berne	8	et tous les lundis					
Delle h. rhin	20	de Carême.					
Diessenhofen c. Th.	6	Monthey c. Valais	1				
Dôle	6	Morat c. Fribourg	29				
Echallens c. Vaud	23	Morges c. Vaud	29				
Eglisau c. Zurich	7	Moudon c. Vaud	6				
Ellg c. Zurich	29	Munster c. Luc.	23				
Eschenz c. Thurg.	16	Montriond en Sav.	20				
Estavayer c. Frib.	15	Onnens c. Vaud	25				

— Des vauriens passant sur une grande route aperçurent un paysan occupé à ensemer. — „Courage! mon ami, lui crièrent-ils; bientôt nous recueillerons le fruit de ton travail. — Vous avez raison, répliqua le laboureur, car je sème du chanvre.“

IV Mois.	AVRIL.		ELECTIONS.	LUNAISONS.
14.	Lever du sol. 5 h. 40 m.	Couch. du sol. 6 h. 28 m.		
1 Diman	G. Ram. s Hug. 10	☾ ☽ On peut vent	Pleine lune le	
2 Lundi	s Nisier; F. Paul 25	♀ ♂ ☉. ☽ 5. ☐ ♀	5, à 10 h. 28 m.	
3 Mardi	s Eugène 10	tout sacrifier orageux	du soir, éclaircira.	
4 Mercredi	s Isidore, évêq. 25	à l'amitié, ☾ Périégée	Dernier quart.	
5 Jeudi	Ste. Cène s Chr. 10	☉ 10, 28 du soir, ♀ ☐	le 13, à 2 h. 2 m.	
6 Vendre	Vendredi s. s Six. 25	♀ en ☾, ☉ ♂ ♀.	du matin, amène	
7 Samedi	s Alexandre 9	excepté l'honné-beau	des nuages et de la	
15.	Lever du sol. 5 h. 27 m.	Couch. du sol. 6 h. 38 m.		
8 Diman	PAQUES s Pr. 25	☽ Δ ☉. te et clair	Nouvelle lune	
9 Lundi	Lundi s. s Dion. 7	♀ ☐ ♂. ♂ ♀ fait du	le 21, à 6 h. 13 m.	
10 Mardi	s Ezechiel 21	☾, le juste. — Le soleil	du mat., venteux	
11 Mercredi	s Léon, pape 4	♂ ♂ jury est agréa-	et pluvieux.	
12 Jeudi	s Jules I, Pape 16	♂ ♀. la justice ble		
13 Vendre	s Justin, mart. 28	☉ 2 h. 2 m. du mat. ♀	Premier quart.	
14 Samedi	s Belony 10	☾ ☽. des (* ♀	le 28, à 5 h. 5 m.	
16.	Lever du sol. 5 h. 13 m.	Couch. du sol. 6 h. 47 m.		
15 Diman	G. Quas. s Oly. 22	♂ ☽. hommes, pluie	du soir, temps va-	
16 Lundi	s Daniel 4	libres. — La ☾ Apogée	viable.	
17 Mardi	s Rodolphe 16	veritable douleur fril-		
18 Mercredi	s Apollon 28	☽ dirig ne peut leux	AVRIL vient	
19 Jeudi	s Sévère, Léon 10	☉ en ☾. ♂ ♀, ☐ ♂.	d'Aperire qui si-	
20 Vendre	s Sulpice 22	☽ dirig. s'af- vent	gnifie ouvrir. Les	
21 Samedi	s Anselme 4	☉ 6 h. 15 m du matin	germes et les plan-	
17.	Lever du sol. 5 h. 1 m.	Couch. du sol. 6 h. 57 m.	tes commencent à	
22 Diman	G. Mis. s S. et C. 17	☐ ☽. fecter; un vent	ouvrir le sein de la	
23 Lundi	s George 6	mot, un geste, pluie	terre.	
24 Mardi	s Albert 13	♀ * ☽. tra- nuage	Le 19 de ce	
25 Mercredi	s Marc, evang: 26	☾. ♂ ♀. hit nuageux	mois le soleil en-	
26 Jeudi	s Amélie 9	'hypocrisie humide	trera au signe du	
27 Vendre	s Anastase 23	☽ ♂, ♂ ♀. humide	taureau.	
28 Samedi	s Vital, mart. 7	☽ 3, 5 m du soir, ☾ ☽	Depuis le 1	
18.	Lever du sol. 4 h. 49 m.	Couch du sol 7 h. 6 m.	iusqu'au. 30	
29 Diman	G. Jub. Rob. 21	♂ ☽. (pl. grand élong.	Avril les jours	
30 Lundi	s S. gismond, m. 5	♀ étoile du matin 22	ont cru de 104	
			minutes.	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril 1860.

Berne	5	Lausanne, Vaud	14	Neuchâtel	5	Sallanches (Savoie)	21
Cossonay, c. Vaud	12	Locle, 7, 14, 21 et 28		Nyon c. Vaud	5	Sion, c. Valais	28
Fribourg en Suisse	7	Morges, c. Vaud	4	Orbe, c. Vaud	30	Vevey, c. Vaud	24
Genève, le	14	Moudon, c. Vaud	9	Payerne, c. Vaud	5	Yverdon, c. Vaud	24

Foires du moi d'Avril 1860

Aarberg c. Berne	25	Echallens c. Vaud	12	Lons le Saunier	16	St. Gingolph (Sav.)	6
Aigle canton Vaud	18	Eglisau c. Zurich	24	Lucens c. de Vaud	6	St. Jean d'Aulphe	11
Albeuve c. Frib.	30	Elgg c. Zurich	25	Lucerne	10	St. Joire en Sav.	2
Altkirch (h. Rh.)	19	Erlinsbach c. Sol.	17	Lutry c. Vaud	26	S. Laurent	7
Annecy en Sav.	2	Ermatingen c. T.	16	Martigny-ville	23	S. Lupicin	21
Annemace, Savoye	5	Estavayer c. Frib.	4	Megève en Savoye	7	S. Ursanne c. Berne	16
Arbois (Jura)	6	Farvagny c. Frib.	30	Meilen c. Zurich.	26	Sæckingen c. Arg.	25
Attalens c. Frib.	30	Faucogney (h. S.)	5	Mirecourt (Vosges)	9	Samoens en Savoye	4
Baden c. d'Arg.	23	Ferney Voltaire	19	Montbeillard (D)	30	Schwitz	30
Bauma c. Zurich	13	Ferrette h. rhin	10	Monthey c. Valais	11	Seewis c. Grisons	2
Belfort h. Rhin	2	Fideris c. Grisons	17	Morat c. Fribourg	11	Sidwald c. S. Gall	26
Berne	17	Franefort s. Mein	15	Morges c Vaud	11	Sisach c. Bâle	18
Berneck S G.	24	Fribourg en Brisg.	23	Morteau (Doubs)	3	Serre-les-sapins D.	12
Bernex c. Genève	2	Gais c. Appenzel	3	Mossnang c. s.Gall	25	Sempach c. Lucerne	2
Besençon (Doubs)	16	Gendrey	16	Motiers-Travers	12	Soleure	10
Bevaix c. Neuch.	2	Gex (Ain)	30	Moudon c. Vaud	9	Sonceboz c. Berne	10
Bienne c. Berne	26	Gigny Jura	10	Moustiers en T.	10	Sonvillers c. Berne	26
Bischofzell c. Turg.	12	Giromagny h. Rh.	10	Moutherot Doubs	4	Stanz c. Unterw.	12
Blamont (Doubs)	5	Glaris	23	Mulhausen h. rh.	10	Strasbourg h. rh.	11
Bletterans	11	Grandcour c. Vd.	6	Mümliswyl c. Sol.	16	Steckborn c. Th.	26
Bœtzen c. Argovie	30	Grandson c. Vaud	25	Neuenkirch c. Sch.	16	Stein am Rhein c. S	25
Bons en Savoye	2	Grandvillard h. R	10	Oensingen c. Sol.	30	Sursée c. Lucerne	30
Bourg (Ain)	20	Grezi	25	Orbe c. Vaud	2	Süs c. Grisons	12
Bourget en Sav.	9	Gross-Hochstetten	11	Orgelet (Jura)	24	Tamins c. Grisons	3
Bremgarten c. Arg.	10	Gruyères c. Frib.	4	Ornans Doubs	17	Taninges en Sav.	25
Brigue c Valais	12	Habère Lullin S.	11	Oron c. de Vaud	4	Tavannes c. Berne	25
Bremgarten c. Arg.	10	Heiden c. Appenz.	27	Payerne c. Vaud	12	Thaingen c. Schaf.	25
Brigue c. Valais	12	Herisau c. Appenz.	27	Peney c. Genève	16	Thoirette	17
Cernier c. Neuch.	10	Hitzkirch c. Lucer	16	Planfayon c Frib.	18	Thonon en Savoie	4
Chambéry en Sav.	17	Hermance c. Gen.	25	Poligni (Jura)	3	Tour ronde en S.	11
Charmey, c. Frib.	30	Ilanz c. Grisons	17	Pontarlier (Doubs)	26	Tramelan c. Berne	4
Châtel St. Denis	16	Jussi	25	Porentroi c. Berne	9	Urnæschen c. App.	26
Chexbres c. Vaud	12	Kaisersberg h. rh.	2	Rapperswyl c. S G.	11	Uster c. Zurich	26
Clairvaux (Jura)	20	Kloten c Zurich	10	Reichenau	25	Uznach c. St. Gall	7
Clerval Doubs	10	Knonau c. Zurich	30	Reinach c. Argovie	5	Val d'Illiez e. Val.	16
Cluses en Savoie	9	Kœstenholz h. R.	23	Rheims en Champ	10	Valendas c. Gris.	24
Colfrane c. Neuch.	28	Kublis c. Grisons	3	Rheinau c. Zurich	11	Vesoul	24
Collonges (Ain)	23	Lachen c. Schwitz	10	Richterswyl c. Zur.	24	Vevey c. Vaud	24
Constance d. de B.	16	Langenbruck c. Ba.	25	Rigney	13	Wädenschweilc. Z	12
Corcelles-le-Jorat	25	Langnau c. Berne	25	Rochefort c. Neuch	5	Weggis c. Lucerne	25
Cruseilles	12	Lasagne c. Neuch.	5	Romont c. Frib.	24	Wietlisbach c. B.	25
Dagmersellen c. L.	9	Lasarraz c. Vaud	24	Rue c. Fribourg.	18	Wimmis c. Berne	17
Dannemarie h. R.	23	Lauffenbourg Arg.	10	Rumilly en Sav.	5	Yverdon c. Vaud	3
Delémont c. Berne	25	Laupen c. Berne	12	S. Amarin h. Rhin	27	Yvonand c. Vaud	16
Delle h. Rhin	25	Leipzig (Saxe)	29	S. Amour	2	Zoffingue c. Arg.	10
Diessenhofen Turg.	10	Les Bois c. Berne	2	S. Claude (Jura)	12	Zug	10
Divonne (Jura)	17	Les Rousses (Jura)	25	S. Croix G. T. (h. R.)	2	Zweisimmen c. B.	26
Dole (Jura)	18	Lietensteig S Gall	16	S. Gervais en Sav.	7		
Durnten c. Zurich	5	Lindau lac de C.	27				

1	Mardi	s Philippe et Jaq.	19	♂ ♀ ♄. fait du soleil	
2	Mercre	s Athanase, evêq.	4	Pour- nuages ☾ Pér.	Pleine lune le
3	Jeudi	Invent. s Croix	19	♂ ♀. quoi dis- beau	5, à 7 h. 29 m. du
4	Vendre	s Florian	3	♂ ♀ en ☾. (Δ)	matin, amène du
5	Samedi	s Pie V, pape	17	♂ ♀ 7 h 29 m du m.	vent et de la pluie.
	19.	Lever du sol. 4 h. 39 m.		Couch. du sol. 7 h. 15 m.	
6	Diman	G Cant. s J. P. L.	1	♂ ♀ ♄. pu- vent	Dernier quart.
7	Lundi	s Stanislas	15	☾, ♀ ☐ ♄. trouble	le 12, à 7 h. 44 m.
8	Mardi	Apparit. S. M.	28	♂ ♀. ter ♀ étoile du	du soir, fera clair
9	Mercre	s Béate	11	♂ ☐ ☉. (soir au plus	et beau
10	Jeudi	s Sophie	24	♂ ♀, ♀ ♄. gr ^a éloign	Nouvelle lune
11	Vendre	s Mammert, év.	6	♂ ☾ ☉ ♄ * (♂.	le 20, à 7 h 15 m.
12	Samedi	s Pancrace	18	♂ ♀ à 7 h 44 m. du soir	du soir, fera beau.
	20.	Lever du sol. 4 h. 30 m.		Couch. du sol. 7 h. 24 m.	
13	Diman	G. Ros. Gervais	0	sur le ♀ en ☾. clair	Premier quart.
14	Lundi	s Boniface, mart.	12	♂ Δ ☉. ☾ Apogée	le 27, à 8 h. 32 m,
15	Mardi	s Isidore, labour.	24	merite des fait du so-	du soir, fera beau
16	Mercre	s Peregrin	6	☐ ♀. sexes? les leil	et chaud.
17	Jeudi	Ascension s P.	18	☐ ♄. fem- agréable	
18	Vendre	s Théodote, cab.	0	☐ ♄. mes agréable	
19	Samedi	s Potentiane	13	♂ ♀. ont le cœur beau	MAI vient de
	21.	Lever du sol. 4 h. 22 m.		Couch du sol à 7 h. 32 m.	Majus il était dé-
20	Diman	G Exau. s Bern.	26	♂ ♀ à 7 h. 13 m. du soir	dié aux plus an-
21	Lundi	s Constant	9	♂ ♀ les ☉ en ☾.	ciens citoyens ro-
22	Mardi	s Julie, vierge	22	♂ ♀, hommes fait du so-	main nommés
23	Mercre	s Samuel	6	♂ ♀ * ♀. ont la leil	Majores; il étoit
24	Jeudi	s Jeanne	20	♂ ♀, ♀ ♄. chaud	le 3 ^e mois.
25	Vendre	s Urbain	3	☾ ☉, ♀ ☐ ♄. ♂ ♄.	
26	Samedi	s Philippe de N.	17	♂ ♀ * ♄. ♂ ♄. bas	Le 20 de ce mois
	22.	Lever du sol. 4 h. 15 m.		Couch du sol. 7 h. 39 m.	le soleil entrera
27	Diman	PENTECOTE s L.	1	♂ ♀ à 8 h. 32 m. du soir	au signe des Gé-
28	Lundi	Lundi s Germ.	16	♂ tête. ♀ du soir	maux.
29	Mardi	s Maximilien	0	☾ Périg. au plus	Du 1 au 31
30	Mercre	4 Temps s Félix	14	♂ en ☾. grand éclat	Mai, les jours
31	Jeudi	s Pétronelle, v.	28	♂ ♀ ♄. ☐ ♂, ☐ ♄.	ont augmentés

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai 1860.




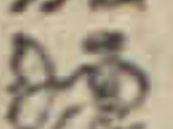





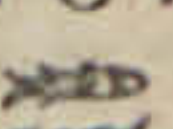

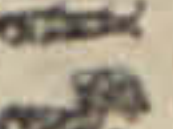




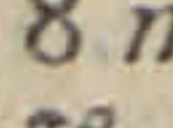


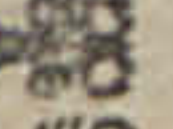



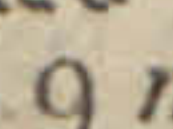
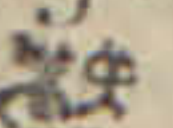


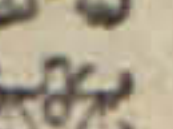
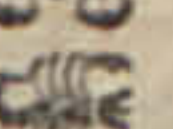
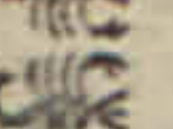
Berne, le	1	Morges, c. Vaud.	2	Orbe, c. Vaud.	28	Thonon en Savoie	5
Cossonay, c. Vaud.	10	Moudon, c. Vaud.	7	Payerne c. Vaud.	5	Vevey, c. Vaud.	29
Fribourg en Suisse	7	Neuchâtel,	5	Sallanches en Sav.	19	Yverdon, c. Vaud.	29
Genève, le	12	Nyon c. Vaud.	5	Sion, c. Valais	26		

13

Foires du mois de Mai 1860.

Aarau c. Argovie	30	Chézard c. Neuchâtel	1	La Roche c. Frib.	1	Rances c. Vaud	11
Aarbourg c. Argovie	23	Cluses en Savoye	28	Lauffen c. Berne	7	Rapperswyl c. S. Gall	30
Abbewillers Doubs	15	Clerval Doubs	8	Lauffenbourg c. Arg.	20	Renans c. Berne	10
Abondance N.D.	28	Coire c. Grisons	12	Lausanne	5	Reignier en Savoye	10
Aix en Savoye.	3	Coligny Ain	18	Lenzbourg c. d'Argovie	2	Rheineck c. St. Gall	7
Albert-Ville en Sav.	10	Colmar h. rhin	30	Liestal c. Bâle	30	Rhetfelden c. Arg.	7
Allinges en Savoye	28	Concise c. Vaud	8	Lieu (le) c. Vaud	21	Rochefort c. Neuch.	12
Altkirch h. rhin	21	Cornol c. Berne	7	L'Isle c. Vaud	15	Rolle c. Vaud	21
Altorf c. Uri	24	Cortailod c. Neuch.	16	Loèche c. Valais	1	Romainmôtier c. Vaud	25
Altstädten c. S. Gall	16	Cossonnai c. Vaud	31	Longirod c. Vaud	15	Romont c. Fribourg	5
Ambérieux (Ain)	23	Couvét c. Neuchâtel	31	Lons-le Saunier	15	Rorschach c. St.-Gall	24
Anancy en Savoie	14	Cudrefin c. Vaud	7	Lottstetten d. de Bade	7	Rue c. Fribourg	9
Aoste en Piémont	15	Danuemarie h. rhin	29	Lucerne	8, 15 et 29	Ruffach h. rhin	21
Appenzell	2	Davos c. Grisons	22	Marthalen c. Zurich	7	Rumilly en Savoie	16
Arbois (Jura)	18	Delle h. rhin	28	Martigny c. Valais	14	Saillans (Drome)	2
Ardon c. Thurg.	23	Dombresson c. Neuc.	21	Massevaux h. rhin	23	Salvan-Ville, c. Valais	15
Arinthod Jura	28	Dôle (Jura)	29	Massonger c. Val.	8	S. Amour	16
Aubonne c. Vaud	8	Echandens c. Vaud	10	Mellingen c. Argov.	29	St. Blaize c. Neuch.	14
Audeux Doubs	8	Echelles	28	Meyringue c. Berne	15	St. Brancher c. Valais	1
Avenches c. Vaud	11	Ensisheim h. rhin	1	Mezières c. Vaud	2	St. Claude Jura	12
Bagnes c. Valais	21	Erlenbach c. Berne	2	Mirecourt Vosges	31	Ste Croix c. Vaud	30
Bassecourt c. Berne	18	Erschweil c. Soleure	10	Moirans Isère	4	St. Gall	9
Beaufort en Savoye	25	Eschalmatt c. Luc.	14	Mont (le) sur Lausan.	1	St. Genis Ain	22
Beaulme c. Vaud	25	Ettiswyl c. Lucerne	29	Montbéliard Doubs	28	St. Hilaire Doubs	5
Begnins c. Vaud	21	Evian en Savoye	14	Montfaucon c. Berne	16	Ste Marie aux Mines	2
Belfort h. hin	7	Evionnaz c. Valais	18	Montricher c. Vaud	4	St. Maurice c. Valais	25
Berthoud c. Berne	31	Faucogney h. Saone	3	Morat c. fribourg	30	St. Vit	28
Besançon Doubs	21	Faverges en Savoye	23	Morez Jura	7	Salins Doubs	3
Bevaix c. Neuchâtel	28	Ferrette h. rhin	29	Morgex Val-d'Ôste	22	Sallanches en Sav.	2
Bex c. Vaud	3	Flumet en Savoye	21	Morillon en Faucigny	14	Sarnen c. Unterw.	16
Bischofzell c. Turg.	14	Fiez c. Vaud	26	Morteau Doubs	1	Saverne, bas rhin	23
Blamont Doubs	5	Flums c. St. Gall	29	Moudon c. Vaud	16	Savigny c. Vaud	3
Bois d'Amont Jura	21	Frangi en Sav.	3	Moustier en Tar.	21	Schaffhausen	29
Bons en Savoye 1 et	15	Fribourg en Suisse	7	Mulhausen h. rhn.	29	Schlettstadt b. rh.	22
Bornand gr. Sa. 7 et	28	Frick c. Argovie	7	Munster h. rhin	28	Schœftland c. Arg.	1
Boudevilliers c. Neuc.	25	Gebweiler h. rhin	21	Munster c. Lucerne	16	Schwarzenbourg c. B.	10
Bourg Ain	7	Gersau c. Schw.	21	Neu-Breisach h. rh.	1	Schwelbrunn c. App.	8
Bœzingen c. Berne	14	Gets en Savoye	24	Neustatt, forêt noire	21	Sciez en Savoye	21
Bremgarten c. Argov.	23	Gimel c. Vaud	28	Neuveville c. Berne	29	Seeven c. Soleure	9
Breuleux c. Berne.	15	Giromagny h. rhin	8	Niedersept h. rhin	2	Seewis c. Grisons	2
Brevine c. Neuch.	16	Glaris	7	Nods c. de Berne	12	Selongey c. d'Or	3
Briançon	1	Glise c. Valais	16	Nyon c. Vaud	3	Semsaies c. Frib.	14
Brugg. c. Argovie	8	Gossau c. St. Gall	7	Ollon c. Vaud	18	Sentier [le] c. Vaud	18
Bulle c. Fribourg	10	Gottlieben c. Th.	7	Olten c. Soleure	7	Servoz en Savoye	26
Buren c. Berne	2	Grandfontaine c. B.	8	Orbe c. Vaud	21	Signau c. Berne	3
Büdingen d. de Bade	22	Grandval c. Berne	3	Orgelet Jura	24	Sion c. Valais	7, 28
Buttes c. Neuch.	14	Grand-Villars h. rhin	8	Ormont dessous	11	Siveriez c. Fribourg	7
Candel b. rhin	1	Grüningen c. Zurich	15	— dessus	18	Soleure	8, 29
Carouge c. Genève	12	Gruyères c. Frib.	9	Ornans Doubs	15	Steckborn c. Thurg.	3
Cerlier c. Berne	9	Haguenau b. rhin	1	Payerne c. Vaud	24	Stein am Rhein	30
Chables sous Salève	1	Hercourt Doubs	3	Pfaffenhoffen b. rhin	8	Summiswald c. B.	11
Chaindon c. Berne	9	Hundwyl c. Appenz.	1	Pfelfikon c. Zurich.	8	Sursée c. Lucerne	7
Chambave Val d'A.	26	Huthwyl c. Berne	2	Poligny Jura	22	Thaingen c. Sch.	1
Champvent c. Vaud	11	Jenatz c. Grisons	30	Pont de Mart. c. N.	15	Thann h. rhin.	8
Chapelle d'Abond.	15	Ilantz c. Grisons	15	Porentroi c. Berne	21	Thône en Savoye	7
Château d'OEx c. Vaud	16	Glise c. Valais	16	Port sur Saône D.	14	Thun c. Berne	9
Chatillon	5	Kaiserstuhl c. Arg.	21	Provençe c. Vaud	15		
Chaux-mergi	28	Kublis c. Grisons	30				
Chaux-de-fonds	22	Lachen c. Schw.	29				
Cheseaux c. Vaud	29	Landeron c. Neuch.	7				
Chesne Thôn. Sav.	25	Langenthal c. Berne	21				

La suite à la fin de Juin.

1	Vendre	s Nicodème		12	Une grande agréable	Pleine lune le
2	Samedi	s Marcelin		26	☐ ☽ partie chaud	5, à 5 h. 13 m. du
	23.	Lever du sol. 4 h. 11 m			Couch. du sol. 7 h. 46 m	soir, fait du soleil
3	Diman	s Trinité		10	5 h. 13 m. soir, ☽ ♀.	et des nuages.
4	Lundi	s Edouard		24	☾, des nuageux	Dernier quart.
5	Mardi	s Boniface, mart.		7	malheurs des varia-	le 11, à 1 h. 32 m.
6	Mercure	s Claude, év.		19	☽ ☽ ☽ ☽ ☽. ble	du soir, amènera
7	Jeudi	Fête Dieu s N.		2	☾ ☽, ☽ ♀, ☽ ♂.	des tempêtes.
8	Vendre	s Melard		14	hommes de ce ton-	Nouvelle lune
9	Samedi	s Félicien.		26	☽ * ☽. ☽ ☽. nerre	le 19, à 7 h. 51 m.
	24.	Lever du sol. 4 h. 8 m.			Couch. du sol. 7 h 50 m.	du mat., sera plu-
10	Diman	G 1. s Marguer.		8	♀ en ☽, ♂ en ☽.	vieux.
11	Lundi	s Barnabé, apôt.		20	1 h. 32 m. s. ☽ Apo.	Premier quart.
12	Mardi	s Léon III, pape		2	☽ * ☽, (♀ ☽ ♂.	le 26, à 1 h. 3 m.
13	Mercure	s Antoine de P.		14	♀ en ☽. pluvieux	du matin, s'éclair-
14	Jeudi	s Basile, évêq.		26	☐ ♀, ☐ ♂, ☐ ♀.	cira.
15	Vendre	s Vite, Modeste.		8	qu'ils ne savent tem-	
16	Samedi	s Bernard de M.		21	☐ ☽. pas esti- pête	J U I N a pris
	25.	Lever du sol. 4 h. 8 m			Couch. du sol. 7 h. 55 m.	son nom de Juve-
17	Diman	G 2. s Justine		4	♂ retr. mer orage	nibus les jeunes
18	Lundi	s Montan, m.		18	☾, les choses orageux	gens, parce qu'il
19	Mardi	s Gervais		1	☽ à 7 h. 51 m. du mat.	était dédié à la
20	Mercure	s Sylvère, pape		15	☽ ☽. (☽ en ☽, le	jeunesse.
21	Jeudi	s Louis de Gonz		0	☽ ☽. (plus long jour	Le 21, le soleil
22	Vendre	s Paulin, év.		14	ce qu' ☽ ♀, ☽ ♀, ☽ ♂.	entrera au signe
23	Samedi	s Basile		28	♂ r. - ☽. ☽ ☽. ☽ Pér.	de l'Ecrevisse en
	26.	Lever du sol. 4 h. 9 m.			Couch. du sol 7 h. 56 m.	marquant ainsi le
24	Diman	G 5. s Jean-Bapt.		12	elles valent. pluvieux	jour le plus long
25	Lundi	s Eloi, s Prosper		27	se dispose p ^r . le beau	de l'année.
26	Mardi	s Jean et Paul		11	☽ à 1 h. 3 m du matin	Du 1 au 22
27	Mercure	7 dormeurs		25	☽ ☽ ☽. ☐ ♂. ☐ ♀.	les jours ont cru
28	Jeudi	s Léon II, pape		9	♀ retr., ♀ ☽ ♂. ☐ ♀.	de 19 min. et
29	Vendre	s Pierre et Paul		23	♀ ☽ ☽, ♀ et ☽ en ☽.	du 22 au 50 ils
30	Samedi	Com. de s. Paul		6	apparition de soleil.	ont diminué de
						2 minutes.

Berne,

5 Marchés aux Béstiaux du mois de Juin 1860.

Bulle, c. Fribourg

14 Lausanne, c. Vaud

9 Nyon c. Vaud

7 Sion en Valais

23

Clissonay, c. Vaud

14 Morges, c. Vaud

6 Orbe, c. Vaud

25 Thonon en Savoye

7

Fribourg en Suisse

2 Moudon, c. Vaud

4 Payerne, c. Vaud

7 Vevey, c. Vaud

26

Genève

16 Neuchâtel en Suisse

7 Sallenches en Sav.

16 Yverdon, c. Vaud

26

Foires du mois de Juin 1860.

Aarbourg c. Arg.	25	Estavayer c Frib	6
Abondance N. D.	6	Evian en Savoye	4
Aiguebelle Savoye	7	Favergees en S.,	6
Aime en Savoye	5	Faucogney (h. S.)	7
Aix en Savoye	6	Feldkirch Voralb.	25
Altkirch h. rhin	25	Fourg	9
Altorf c. Uri	14	Fraisans	18
Appenzell	27	Gaillard en Savoye	11
Balstall c. Soleure	4	Gendré	21
Bagnes c. Valais	14	Gex (Ain)	1
Beaufort en Savoye	11	Gigny (Jura)	11
Belfort (h. Rhin)	4	Giromagny h. Rh.	12
Bienne c. Berne	7	Grand dessiat	25
Bière c Vaud	4	Grandson c. Vaud	26
Biot en Savoye	1	Gras (les) Doubs	16
Bischofzell c. Th.	14	Kœlliken c. Arg.	27
Blamont (Doubs)	4	Kloten c. Zurich	5
Bletterans (Jura)	26	Lachassagne (Jura)	15
Bolzano (Tyrol)	8	La Clusaz Savoye	1
Bouclans (Doubs)	4	Lagnieu (Ain)	18
Boudry c. Neuch.	6	Lajoux c. Berne	12
Bourg (Ain) 4 et	15	Larivière	26
Breitenbach c. Sol.	5	La Salle (Val d'A.)	7
Brevrai	8	Laufen c. Berne	11
Brugg c. Argovie	19	Lautterbourg Arg.	5
Brumath h. Rhin	25	Les Houches en Sav.	6
Buren c. Berne	27	Lichtensteig S. G.	4
Challonge	28	Liliaire	15
Châlons s. Saone	28	Locle c. Neuch.	26
Chamonix en S.	15	Loèche en Valais	25
Champagne c. Vaud	2	Lonchamois	26
Champagnole (Ju.)	25	Lons-le-Saunier	15
Chancy c. Genève	15	Martigny en Val.	11
Chaumont sur Fran-		Massongy (Savoie)	25
gy (Savoie)	22	Megève en Sa.	4
Clairveaux (Jura)	20	Moirans (Isère)	50
Clerval Doubs	12	Montbéliard (D.)	25
Colmar h. rh.	14	Montfaucon c. B.	25
Compessières	2	Montfleur	8
Courchapoix c. Be.	15	Montmartin	15
Courtemanche c. B.	11	Monthey en Valais	6
Cruseille en Savoye	1	Montjustin	50
Delémont c. Berne	27	Mont le C.	25
Delle h. Rhin	25	Mont sur Vaud	27
Doucier	16	Morbier	4
Draillant en Sav.	1	Morgens rière, Trois-	
Echallens c. Vaud	6	torrens en Valais	5
Ensisheim h. Rhin	8	Morges c. Vaud	27

Morteau (Doubs)	5	S. Imier c. Berne	8
Morzine en Sa.	8	S. Joire en Savoye	6
Motiers-Travers	12	S. Julien en Sav.	4
Moûtiers en Tar.	4	St. Triviers de C.	4
Moutherot Doubs	15	S. Ursanne c. B.	25
Neu-Breisach h. R.	25	Salez c. s. Gall	25
Niedersept h. Rh.	6	Samoens en S.	4
Noirmont c. Berne	4	Sancey le grand	20
Orchamp	5	Salux c. Grisons	11
Orgelet (Jura)	25	Schaffhausen	5
Ornans Doubs	19	Sempach c. Luc.	4
Oron c. Vaud	15	Serre les-sapins D.	9
Orsières en Valais	5	Sidwald c. s. Gall	7
Passavant (Doubs)	25	Sion c. Valais	9
Petites Chiettes	28	Sisach c. Bâle	27
Plot	15	Stein am Rhein	27
Pontarlier (Doubs)	21	Strasbourg	25
Porentrai c. Berne	18	Sursee c. Lucerne	26
Port s. Saone D.	15	Sultz haut rhin	6
Regensberg c. Z.	14	Taninge en Savoie	12
Rigney (Doubs)	9	Tassenières	25
Rixouze	21	Tervai le Ch.	11
Rochevineux	27	Thoirette	19
Romont c. Frib.	12	Thône en Savoye	4
Roulous	22	Tour du mex	18
Ruffey	12	Vallengin c. Neuch.	4
Rue c. Fribourg	20	Wangen c. Berne	28
Rumilly en Sav.	6	Vercel (Doubs)	18
Rupt	16	Vielmergen c. A.	22
S. Amour (Jura)	2	Vinzier en Savoie	50
S. Aubin c. Neuch.	11	Vulbens au Vuache	
S. Claude (Jura)	7	en Savoie	7
S. Croix G. T. h. R.	11	Wyl c. S. Gall	5
S. Gervais en Sav.	19	Yverdon c. Vaud	5
St. Jean en Maur.	22	Zurich, le	14

Suite des foires du mois de Mai.

Tiefenkasten c. Gri.	5	Vollège c. Valais	24
Troistorrens	2	Vonxvri c. Valais	10
Tinzen c. Grisons	7	Vullierens c. Vaud	19
Unterballau c. Schw.	14	Vuippens c. Frib.	15
Unterseen c. Berne	2	Waldshut forêt noire	1
Urmein c. Grisons	25	Wangen c. Berne	5
Uznach c. St. Gall	8	Weintelden c. Th.	2
Vaulion c. Vaud	16	Wildhaus c. S. G.	22
Valleiry [Savoye]	2	Winterthur c. Zurich	10
Vallorbes c. Vaud	22	Wyl c. st. Gall	2
Verrières c. Neuch.	18	Zollingen c. Arg.	29
Villisau c. Lucerne	7	Zug	29
Vionnaz	7	Zurich	1
Vius en Sallas Sa.	7	Zurzach c. Argov.	20

27.	Lever du sol. 4 h. 11 m.	Couch. du sol 7 h. 55 m	
1 Diman	G 4. s Théob.	19	☾, ♀ ♂ ♀. ☽ au plus
2 Lundi	Visitation N ^o	2	(grand éloignem.
3 Mardi	s Anatole, évêq.	15	☽ 4 h. 34 m. du matin
4 Mercre	s Ulrich, évêque	28	☾ ☽, ♂ ♀, ♂ ♂, ♂ ♀
5 Jeudi	s Zoé	10	♂ ♀. Une belle ton-
6 Vendre	s Goar, solitaire	22	♂ ♀. femme nerre
7 Samedi	s Elisabeth, reine	4	♀ ♂ ♀. plait pluie
28.	Lever du sol. 4 h. 17 m.	Couch. du sol. 7 h. 52 m	
8 Diman	G 5. s Procope	16	aux yeux, ☽ Apogée
9 Lundi	s Zénon, mart.	28	une bonne fem- nuage
10 Mardi	7 Frères	10	me plait au nuageux
11 Mercre	s Pie I. pape.	22	☽ 6 h. 25 m. du mat.
12 Jeudi	s Jean Gualbert	4	☽ ☽ ♀. cœur; vent
13 Vendre	s Henri, emp.	16	♀ retr. en ☽, ♀ du s.
14 Samedi	s Bonaventure	29	(au plus gr. éloignem.
29.	Lever du sol. 4 h. 25 m.	Couch. du sol. 7 h. 47 m.	
15 Diman	G 6. s Marguer.	12	l'une est un variable
16 Lundi	Comme des can.	26	☽ bijou, l'au- variable
17 Mardi	s Alexis	10	tre un ♂ ♀.
18 Mercre	s Camille	24	☽ 2, 47 du s. ecl d. ☽ v.
19 Jeudi	s Vincent de P.	9	☽ ☽ ♀ ♂. ☽ ♀
20 Vendre	s Elie, Marg.	23	♂ ♀, ♂ ♀. ☽ Périgée
21 Samedi	s Arbogaste	8	trésor. appar. du sol.
30	Lever du sol. 4 h. 31 m.	Couch. du sol. 7 h. 41 m.	
22 Diman	G 7. s Mar. Magd.	23	☽ en ☽. tonnerre
23 Lundi	s Apollinaire	7	L'apropos tonnerre
24 Mardi	s Christine, mart.	22	☽ ☽ ♀. ☽ ☽.
25 Mercre	s Jag. s Christ.	6	☽ à 6 h. 7 m. du matin
26 Jeudi	s Anne	19	☽ ☽ ♀. double tem-
27 Vendre	s Pentaléon	3	le prix des cho- pête
28 Samedi	s Victor, pape	16	☽, ♀ retr. ses. pluie
31.	Lever du sol. 4 h. 39 m	Couch. du sol. 7 h. 33 m	
29 Diman	G 8. s Marthe	29	☽ ♂ ☽. venteux
30 Lundi	s Ignace de L	12	continué pour le vent
31 Mardi	s Germain, évêq.	24	☽ ♀, ♂ ♂. couvert

Pleine lune le 5 à 4 h. 34 m. du matin, amènera des orages.

Dernier quart. le 11, à 6 h. 25 m. du matin, produit du vent et de la pluie.

Nouvelle lune le 18, à 2 h. 47 m. du soir, éclaircira. Eclipse de soleil visible.

Premier quart. le 25, à 6 h. 7 m. du matin, fera de l'orage.

JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant Quintilis. Le 25, le soleil entrera au signe du Lion.

Du 1 au 31 juillet les jours ont diminué de 56 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet 1860.

Berne	5	Lausanne,	14	Nyon c. Vaud	5	Sion, c. Valais	28
Cossonay c. Vaud.	12	Morges, c. Vaud	4	Orbe, c. Vaud	30	Vevey, c. Vaud.	31
Fribourg en Suisse	7	Moudon, c. Vaud	2	Sallanches en Sav.	21	Yverdon, c. Vaud	31
Geneve, le	14	Neuchâtel, en Suisse	5	Payerne, c. Vaud	5		

Faires du mois de Juillet 1860

Aarau c. Argovie	4	Elgg c. Zurich	18
Arberg c. Berne	4	Erschweil c. Sol.	16
Ablentsch c. Ber.	20	Faucogney h. rh.	5
Abondance N. D.	24	Ferrette h. Rhin	17
Altkirch h. Rhin	25	Feuerthal c. Zur.	3
Amancis	27	Flumet en Savoie	5
Andelot	5	Fribourg en Suisse	9
Appenzell	25	Gelterkinden c. B.	11
Arlay	30	Gessenai c. Berne	6
Arwangen e. Berne	12	Gimel c. Vaud	16
Audeux Doubs	9	Giromagny h. r.	10
Bauma c. Zurich	18	Habère-Lullin en	
Baucaire Gard	25	Savoie.	10
Belfort h. Rhin	2	Heidelberg	16
Bellegarde c. Frib.	50	Héricourt Doubs	19
Bellevoüe	25	Herzogenbuchsee c.	
Besançon Doubs	9	Berne	4
Biot (le) Savoie	19	Ilanz c. Grisons	27
Bischofzell c. Thu.	19	Kaisersberg h. rh.	4
Blamont Doubs	4	Klingnau c. Argo.	2
Bonneville Savoie	12	Knonau c. Zurich	50
Bons en Savoie	7	La Chapelle	2
Bornand (grand) Sa-		La Fertés. Jouarre	5
voie	27	Langnau c. Berne	18
Bœzingen c. Ber.	9	Langres	16
Bregenz (Voralb.)	25	Lausanne	7
Brevine c. Neuch.	11	Lons le Saunier J.	16
Bulach c. Zurich	10	Madelaine p. la r.	25
Bulle c. Fribourg	26	Madelaine pet. d.	20
Buttes c. Neuch.	16	Mayence	25
Château du pré	21	Megève en Savoie	27
Chaumergi	25	Memmingen Wurt.	5
Chaumont sur Fran-		Montbéliard (D.)	30
gy en Savoie	25	Motta montag.	11
Chaussin	11	Moudon c. Vaud	4
Chauvin	2	Moûtiers en Tar.	9
Chiavenna	16	Munster c. Lucer.	23
Clerval Doubs	10	Naisey	12
Cluses en Savoie	28	Neustadt for. noire	30
Concise c. Vaud	16	Nidau c. Berne	17
Cossonai c. Vaud	12	Nyon c. Vaud	5
Davos c. Grisons	6	Oensigen c. Sol.	9
Delémont c. Bern.	25	Olten c. Soleure	2
Delle h. Rhin	16	Orbe c. Vaud	9
Deschaud	17	Orchamp	2
Eglisau c. Zurich	4	Orgelet Jura	24
Echelles	26	Payerne c. Vaud	5



Petit bornand	7	Sempach c. Lucer.	9
Pfaffenhoffen b. r.	10	Soleure	10
Pleure	14	Tanninge- en Sav.	21
Pontarlier Doubs	19	Thann h. Rhin	24
Porentrui c. Berne	16	Thonon Savoie	4
Pouilli	20	Ueberlingen	4
Rheinach c. Arg.	5	Valence	16
Rheims	20	Vaudrey	15
Rheineck c. s. G.	25	Vercel Doubs	16
Romont c. Frib.	10	Vevey c. Vaud	31
Rue c. Fribourg	25	Vezeillieux	20
Sæckingen c. Arg.	25	Villisau c. Lucerne	2
S. Amour	16	Vias-en-Sallaz en	
S. Claude	12	Savoie	2
S. Hilaire Doubs	2	Waldenbourg c.	
S. Lupicin	6	Bâle	18
S. Paul de V.	26	Waldshut forêt n.	25
Sallenøves	2	Weinfelden canton	
Schleitheim c. S.	2	Thurgovie	11
Selongey c. d'or	2		

Superficie de la ville de Paris.

La superficie de la ville de Paris est de 34,095,607 mètres. Sa population depuis le dernier recencement est de 1,174,978 âmes; c'est une moyenne de 29 mètres par individu. Cette moyenne est à Londres de 13 1/4 mètres. La mortalité à Paris est de 30 par mille environ, tandis qu'à Londres elle n'est que de 22. La moyenne du nombre d'habitants par maison à Paris est de 33 personnes, et à Londres de 7 1/4.



1	Mercre	s Pierre aux liens	6	☉ 6, 1 du soir	écl.	
2	Jeudi	s Etienne, pape	19	☉ ☽. (de ☽ inv ☽ ☽.		Pleine lune le 1, à 6 h. 1 m. du soir, produit un temps fécond.
3	Vendre	Invent. s Etienne	1	☉ ☽. Le bon-		
4	Samedi	s Dominique, pr.	12	☉ ☽. Le bon-		
	52.	Lever du sol. 4 h. 47 m.		Couch. du sol 7 h. 25 m.		Eclipse de lune invisible.
5	Diman	G 9. s Oswald.	24	☉ ☽. beau ☽ Apog		
6	Lundi	Transfig. NS.	6	☽ (Nombreses beau		Dernier quart. le 9, à 9 h. 51 m. du soir, fera beau et chaud.
7	Mardi	s Gaëtan	18	☽ (étoiles tom-beau		
8	Mercre	s Cyriaque, m.	0	☽ (bantes beau		
9	Jeudi	s Romain, mart.	12	☽ à 9 h 51 m du soir		
10	Vendre	s Laurent, mart.	25	☽ ☽ dir, ☽ ☽ ☽ ☽ ☽.		Nouvelle lune le 16, à 10 h. 47 m. du soir, agréable.
11	Samedi	s Susanne	8	☽ palement fait chaud		
	53.	Lever du sol. 4 h. 56 m.		Couch. du sol. 7 h. 15 m.		Premier quart. le 23, à 1 h. 17 m. du soir, tempête et de la pluie.
12	Diman	G 10. s Claire, v.	21	☽, à s'accom-		
13	Lundi	s Hippolite	4	☽ moder à son sort, ble		
14	Mardi	s Eusebe.	18	☽ ☽, ☽ ☽. nuageux		Pleine lune le 31, à 9 h. 25 m. du matin, variable.
15	Mercre	Assomption ND	5	☽ ☽. à vou-		
16	Jeudi	s Roch, capit.	17	☽ 10, 47 d. s. ☽ ☽, ☽ ☽.		
17	Vendre	s Sévère.	2	☽ ☽. ☽ ☽ ☽, ☽ ☽.		
18	Samedi	s Hélène, impér.	18	☽ loir être ce qu'on clair		
	54.	Lever du sol. 5 h. 5 m		Couch. du sol, 7 h. 1 m.		AOUT em- prunte son nom d'Auguste qui y est né; on le nom- mait avant Sexti- lis comme 6 ^m mois de l'année martiale.
19	Diman	G 1 s. Donat, pr.	5	☽ dirig est. beau		
20	Lundi	s Bernard, abbé	17	☽ ☽, ☽ ☽. serein		
21	Mardi	s Jeanne Chant.	2	☽ dirig couvert		
22	Mercre	s Symphorien, m.	16	☽ en ☽, ☽ ☽ ☽.		
23	Jeudi	s Philippe Beniti	0	☽ à 1 h. 17 m. du soir		
24	Vendre	s Barthelémi	13	☽ fait des tonnerres		Le 22, le soleil entre au signe de la Vierge.
25	Samedi	s Louis, roi	26	☽, temps see et chaud		Depuis le 1 au 31 août les jours ont dimi- nué de 99 mi- nutes.
	55.	Lever du sol. 5 h. 14 m		Couch du sol 6 h. 49 m.		
26	Diman	G. 1 s Zephirin	9	☽ en ☽. (☽ du ma		
27	Lundi	Fin canicule	21	☽ ☽, ☽ ☽. (au plus g		
28	Mardi	s Augustin, év.	5	☽ ☽. (éloign. du ☽		
29	Mercre	Décollat s Jean	15	☽ ☽, ☽ ☽. pluvieux		
30	Jeudi	s Benjamin.	27	☽ ☽. est à la pluie		
31	Vendre	s Raimond	9	☽ ☽. 9 h. 25 m. du ma		

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août 1860.

Berne	7	Lausanne c. Vaud	11	Nyon c. Vaud	2	Sion en Valais	25
Mossonay, c. Vaud.	9	Morges, c. Vaud	1	Orbe, c. Vaud.	27	Thonon en Sav.	2
Fribourg en Suisse.	4	Moudon, c. Vaud.	6	Payerne, Vaud,	2	Levey, c. Vaud	28
Genève	18	Neuchâtel	2	Sallanches en Sav.	18	Verdon, c. Vaud	28

Foires du mois d'Août 1860.

Aarau.	1	Einsisheim h. Rh.	24	Morez (Jura)	16	St. Amour (Jura)	27
Aarberg c. Berne	15	Epoisses	18	Mortau (Doubs)	7	St. Cergue c. Vaud	10
Aiguebelle	22	Eternos (Doubs)	15	Morbier	6	St. Claude (Jura)	15
Allinges en Sav.	17	Faucogney (h. S.)	2	Moudon c. Vaud	29	Ste Croix c. Vaud	29
Altkirch (h. Rh.)	16	Fiez, c. Vaud	25	Moussier	10	St. Felix en Sav.	29
Altstædten s. Gall	20	Fillinge en Savoye	11	Moutherot Doubs	29	St. Jean d'Aulph	29
Andilly en Savoye	21	Féterne en Savoie	17	Moutier gr. Val	1	St. Imier c. Berne	20
Annecy en Sav.	27	Frick c. d'Argovie	15	Munster G. T. h. R.	24	St. Triviers (Ain)	20
Anet c. Berne	29	Gaillard c. Genève	29	Murgenthal c. Ber.	11	St. Ursanne c. Ber.	20
Annoire	20	Gigny (Jura)	10	Neu-Breisach h. R.	24	Salins (Jura)	15
Appenzell	29	Girromagny h. Rh.	14	Neuveville c. Ber.	28	Sallanches en Sav.	5
Arbois (Jura)	5	Glaris	14	Noirmont c. Berne	6	Sarnen c. Unterw	16
Arinthod (Jura)	20	Glise en Valais	15	Ormont dessous	6	Schaffhausen	28
Aubois	25	Grandson c. Vaud	8	Orgelet (Jura)	24	Schlettstadt h. Rh.	28
Beaume (Doubs)	13	Grandval c. Berne	28	Passavant (Doubs)	27	Schwellbrunn c. A.	21
Begnins c. Vaud	20	Huthwyl c. Berne	1	Pellionex	17	Sciez en Savoye	25
Belfort (h. Rhin)	6	Ignny	29	Pesige	30	Semoncel	4
Benfelden h. Rhin	20	Ingweiler h. Rhin	25	Pleure	9	Soleure	14
Besancon (Doubs)	27	Jougne (Doubs)	25	Plot en Savoye	16	Sornetan c. Berne	27
Bienne c. Berne	9	Lachen c. Schwyz	21	Poligny (Jura)	1	Steckhorn c. Th.	25
Blamont (Doubs)	5	Laferté s. Jouare	27	Pont du bourg	21	Sursee c. Lucerne	28
Boège	22	Lagnieu (Ain)	29	Porentroi c. Berne	15	Taninge en Savoye	25
Bons en Savoie	9	Lamanche	6	Port s. Saone D.	4	Tassenières	29
Bouclans	16	Landeron c. Neuch.	15	Provence c. Vaud	17	Tervai le château	20
Bourg Ain	3	Landser h. Rhin	16	Rapperswyl c. s. G.	22	Toirette	21
Bourget en Savoye	11	Larixouse (Jura)	15	Regensberg c. Zur.	9	Ueberlingen	28
Bremgarten c. Arg	20	La Sarraz c. Vaud	28	Reichenau	16	Unterhal. c. Scha.	15
Brumath h. Rhin	20	Laufen c. Berne	20	Reichensee c. Luc.	10	Urnaeschen c. Ap.	15
Brugg c. Argovie	14	Lécherette c. V.	24	Renans c. Berne	1	Val d'Illiez	18
Cerlier c. Berne	8	Les Bois c. Berne	27	Rheinfelden c. d' A.	29	Vallengin c. Neuc.	16
Chambéry (Savoie)	16	Les Bouchoux (J.)	16	Rigney (Doubs)	9	Valleiry en Savoye	15
Champagny	28	Le Muys	27	Rochevieux	29	Ville du pont	15
Chapelle d'Abond.	20	Les Fourgs	20	Rolle c. Vaud	31	Villisau c. Lucerne	10
Chaux de crotenay	30	Les Rousses (Jura)	9	Romont c. Frib.	17	Vinzier en Savoye	7
Cheseaux près Laus.	28	Liestall c. Basle	15	Ronchaud (D)	29	Vulbens-au-Vuache	7
Chesne Thônex Sa.	2	Lignièrès c. Neuch	6	Rue c. Fribourg	25	en Savoie	24
Chilli	30	L'Isle c. Vaud	9	Ruffach h. Rhin	16	Wattwyl c. S. Gall	8
Clairvaux (Jura)	20	Lons-le-Saunier	15	Ruffey	17	Wyl c. St. Gall	21
Clerval Doubs	14	Marlioz	2	Rumilly en Savoie	24	Zoffingue c. d'Arg.	24
Coligny Ain	18	Massevaux h. Rh.	15	Saignelegier, Berne	14	Zurzach c. Argov	25
Cossonay c. Vaud	50	Mégève en Savoye	51	Saillans (Drôme)	15	Zweisimmen c. B.	22
Courendlin c. Bern	11	Mellingen c. Arg.	15				
Dannemarie h. r.	28	Melz c. St. Gall	50				
Delle h. Rhin	20	Mézières, c. Vaud	15				
Diessenhofen c. Th	10	Mienzi	21				
Dole Jura	31	Montbéliard	27				
Douvaine en Sav.	6	Montmourol	4				
Echallens c. Vaud	16	Mont s. V.	24				
Einsideln c. Schw.	27	Morat c. Fribourg	22				

— Un brave soldat français disait gaiement à son capitaine: „Mon officier, ordonnez qu'on cache nos drapeaux, car si l'ennemi les voit, il fuira longtemps avant que nous puissions le joindre.“

1 Samedi 36.	s Gilles, s Vêr.	☽ 21	Un pays clair	☽ 21	Couch. du sol. 6 h 36 m.	
2 Diman	G 15. s Juste	♈ 5	qui croupit agréable			Dernier quart.
3 Lundi	s Rosalie	♈ 15	dans l'igno- agréable			le 8, à 11 h. 34 m.
4 Mardi	s Esther.	♈ 27	☐ ♀, ☐ ♂. agréable			du m. sera plu- vieux.
5 Mercredi	s Laurent	♈ 9	☐ ♀. rance brouil-			
6 Jeudi	s Magnus, abbé	♈ 21	☽ en ☽, ☽ en ☽ lard			Nouvelle lune
7 Vendre	s Gratien, évêq.	♈ 3	☽ ☽ h. ☐ ♀, ☐ ♂.			le 15, à 6 h. 36 m,
8 Samedi 37.	Nativité ND.	♈ 16	☽ 11 h. 52 m du m.			du mat., venteux et humide.
9 Diman	G 14. s Gorgon	♈ 29	est comme ces nuage			
10 Lundi	s Nicolas Tal	♈ 13	mares qui nuageux			Premier quart.
11 Mardi	s Felix et Régul	♈ 27	☾ ☽, ☽ ♂. ☽ ♀. beau			le 21, à 11 h. 52 min. du soir, s'é- claircira.
12 Mercredi	s Tobie, guide	♈ 11	☽ ♀. fourmil- pluie			
13 Jeudi	s Materne	♈ 26	☽ h. lent pluvieux			
14 Vendre	Exaltation s ☩	♈ 11	☽ ☽. de humide			Pleine lune le
15 Samedi 38.	s Nicomède	♈ 26	☽ 6, 36 du m ☽ Périg.			30, à 2 h. 7 m du matin, changera le temps.
16 Diman	15. Jeune féds C.	♈ 11	reptiles dan- venteux			
17 Lundi	s Lambert	♈ 26	☽ Δ ☽. ge- vent			
18 Mardi	s Ferréol	♈ 11	☐ ♀, ☐ ♀. pluie			
19 Mercredi	4 Temps s Janv.	♈ 25	reux. L'apro- varia-			
20 Jeudi	s Faustin	♈ 9	☽ Δ ☽. pos ble			
21 Vendre	s Matthieu, év.	♈ 23	☽ 11 h. 52 m. du soir,			SEPTEMBRE lui
22 Samedi 39.	s Maurice	♈ 6	☽ et ☽ en ☽, ☽ ☽.			vient de ce que ce mois était le sep- tième de l'année martiale.
23 Diman	G 16 s Lin, Pape	♈ 18	double le prix serein			
24 Lundi	s Gamaliel	♈ 6	☽ ☽, ☽ ♂. des beau			
25 Mardi	s Cyprien, mart.	♈ 12	☽ ♀. cho- agréable			Depuis le 1
26 Mercredi	s Justin, mart.	♈ 24	☽ ♀. ses. agréable			jusqu'au 30
27 Jeudi	s Cosm. et Dam.	♈ 6	☽ h. plus grand étoiz.			Septembre, les
28 Vendre	s Venceslas	♈ 18	☽ étoile du matin au			jours ont dimi- nué de 106 mi- nutes.
29 Samedi 40.	s Michel, arch.	♈ 0	☽ en ☽, ☽ ☽ ☽ Ap.			
30 Diman	G 17. s Jérôme	♈ 12	☽ 2 h 7 m d m. ☽ ♀.			

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre 1860.



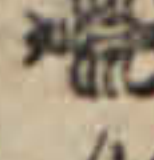
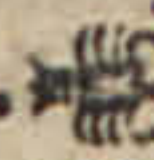
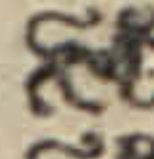
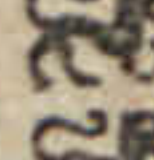

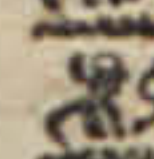
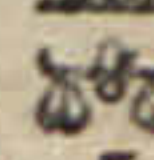
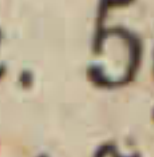
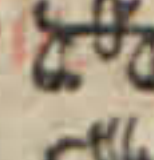
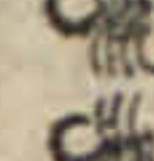
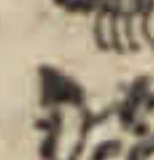
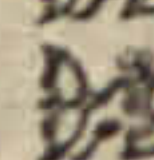
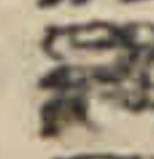


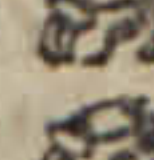




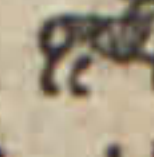



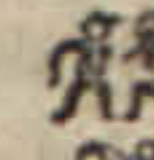
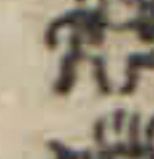


Asile du Marchai- ruz, c. V ^d . 10, 24	Fribourg en Suisse. 1	Neuchâtel, suisse. 6	Sallanches en Sav. 15
Berne, 4	Genève, le 15	Nyon c. Vaud 6	Sion, c. Valais 21
Cossonay c. V. 15	Morges. c. Vaud 5	Orbe, c. Vaud 24	Vevey, c. Vaud 25
	Moudon, c. Vaud 3	Payérne, c. Vaud 6	Yverdon, c. Vaud 25

		<i>Foires du mois de Septembre 1860.</i>			
Aarbourg c. Arg.	22	Colmar h. Rhin	19	Lisle sur le Doubs	14
Adelboden c. Ber.	18	Constance	10	Loèche c. Valais	29
Aix en Savoie	14	Cornol c. Berne	5	Longirod c. Vaud	18
Appenzell	24	Courtлари c. Berne	24	Loerach Baden	19
Arlai	14	Cruseille	10	Lons le Saunier	15
Aromas	26	Dagmersellen c. L.	10	Lucens c. Vaud	14
Aubonne c. Vaud	11	Davos c. Grisons	27	Lucerne	24
Audeux (Doubs)	10	Délémont c. Berne	19	Lutry c. Vaud	27
Avenches c. Vaud	7	Delle haut Rhin	17	Lullin en Savoie	29
Bagnes c. Valais	28	Engelberg c. Unt.	14	Les Houches en S.	12
Beaufort en Sav.	3 29	Erlenbach c. Berne	11	Malleray c. Berne	28
Belfort (h. rhin)	5	Erlinsbach c. Sol.	11	Megève Sav. 1,6 et	28
Bellegarde c. Frib.	22	Estavayer c. Frib.	5	Mels c. s. Gall	26
Bellinzona c. Tessin	3	Ettiswyl c. Lucerne	4	Meyenberg c. Arg.	29
Berne	4	Faucogney h. Sne.	6	Mirecourt (Vosges)	8
Bienne c. Berne	20	Ferrette h. Rhin	11	Montbéliard (D.)	24
Bischofzell c. Turg.	3	Fillinge en Sav.	10	Montfaucon Berne	10
Blamont (Doubs)	3	Fontaines c. Neu.	12	Monthey c. Valais	12
Bletterans	10	Francfort s. Mein	8	Montmélian le ch.	10
Boege en Savoie	24	Fribourg en Brig.	1	Morgens c. Valais	18
Bois d'Amont Jura	17	Fribourg Suisse	3	Morges c. Vaud	5
Bolzano Tyrol	8	Frutigen c. Berne	7	Morteau (Doubs)	25
Bonadutz c. Gris.	29	Gex (Ain)	10	Motiers travers	7
Bonneville Savoie	11	Giromagny h. rhin	11	Moutiers en T.	12, 24
Bornand (gr.)	21	Glaris	21	Mulhausen h. Rh.	14
Bourg (Ain) 5 et	14	Grabs c. s. Gall	19	Munster c. Lucer.	24
Breitenbach c. Sol.	18	Grandcourt c. V ^d .	14	Neu-Brisach	29
Brevine c. Neuch.	19	Grandfontaine B	11	Neuenkirch c. Sch.	24
Bulle c. Fribourg	6	Grandvillars h. rh.	11	Niedersept h. Rhin	5
Bullet c. Vaud	21	Gras (les) Doubs	21	Nods c. Berne	26
Burdignin en Sav.	10	Gressonney, Piém.	22	Nyon c. Vaud	27
Chaindon c. Berne	3	Gruyères c. Frib.	24	Oensingen c. Sol.	17
Chambériat	6	Habere Lullin Sav.	17	Olten c. Soleure	3
Champéry c. Val.	17	Hundwyl c. App.	4	Orgelet Jura 17 et	24
Chapelle d'Ab.	19	Jenatz c. Grisons	25	Ormont dessus	11
Charmey c. Frib.	18	Jussy	4	— dessous	3
Château d'OEux Vd.	19	Koelliken c. Arg.	21	Ornans, Doubs	18
Châtel-d'Ab. Sav.	17	La Clusaz en Sav	15	Payerne c. Vaud	20
Châtelet c. Berne	25	Langenbruck c. B.	26	Petites Chiettes	3
Chatillon	15	Langenthal c. B.	18	Planfayon c. Frib.	12
Chaumergi	24	Langnau c. Berne	19	Pontarlier, Doubs	6
Chaumont sur Fran-		Langwies c. Gris.	26	Pont de Martel	4
gy en Savoie	3	Larringes Savoie	26	Pont du bourg	19
Chaussin	4	Lautlenburg c. Ar.	29	Porentroi c. Berne	17
Chaux de fonds	11	Lausanne	29	Provence c. Vaud	28
Chiètres c. Frib.	6	Lenk c. Berne	7	Rehetobel c. Abp.	28
Cité d'Aoste, Piém.	5	Lentzbourg c. Arg.	27	Reichenbach c. Berne	25
Clerval (Doubs)	11	Les Gets en S.	10 25	Reichensee c. Lucerne	15
Cluse en Savoie	17	Les Rousses (Jura)	25	Reignier en Savoie	20
Coffrane c. Neuch	1			Ribeauvilliers h. rh.	8
				Rigney	13
				Rue c. Fribourg	26
				Ruffach h. Rhin	10
				S. Amour Jura	25
				S. Aubin c. Neuch.	18
				S. Brancher c. Val.	21
				S. Cergue c. Vaud	22
				S. Claude (Jura)	12
				S. Gervais Savoie	14
				S. Hilaire Doubs	4
				S. Jean d'Aaulph.	27
				S. Joire Savoie	3
				S. Julien Savoie	3
				S. Lupicin	11
				S. Marie aux Mines	4
				S. Maurice c. Vall.	25
				S. Trivier (Ain)	10
				S. Vit	10
				Salez c. St-Gall	29
				Salins Jura	13
				Samöens en Savoye	29
				Schoefftland c. Argov.	1
				Schwartzenbourg	27
				Sellières	11
				Selongey (c. d'or)	27
				Serre-les-Sapins D.	20
				Servoz en Savoye	21
				Sidwald c. S.-Gall	20
				Siebenen c. Schwyz	24
				Simplon c. Valais	28
				Sixt, Faucigny	17
				Severiez c. Fribourg	10
				Soleure	18
				Sonceboz c. Berne	20
				Speicher c. Appenz.	17
				Spiringen c. Uri	25
				Steg c. Uri	27
				Stein am Rhein	26
				Sulz, h' Rhin	26
				Sundiswald c. Berne	28
				Thaingen c. Schaff.	14
				Thann h. Rhin	8
				Thône en Savoye.	24
				Thonon en Savoye 5	20
				Thun c. Berne	5
				Unterseen c. Berne	14
				Val d'Illicz c. Valais	27
				Vallengin c. Neuch.	21
				Valgrisenche (Aoste)	21
				Vallorsine en Savoie	19
				Vercel Doubs	24
				Verrières (les) c. Neuc.	17
				Versoix c. Genève	1
				Vesoul 1 et	22
				Vius en Sallas en Sav.	10
				Waldshut foret noire	21
				Wädenswyl c. Zurich	27
				Wegenstetten c. Arg.	17
				Weinfelden c. Thurg.	26
				Wildhaus c. St. Gall	11
				Wimmis c. Berne	21
				Yverdon c. Vaud	4
				Zurich	13

1	Lundi	Le s Rossaire		24	Les menqueries frilleux	
2	Mardi	anges gardiens		6	☐ ♂. sont si brouil-	
3	Mercre	s Gérard, abbé		18	☐ ♀. fécondes lard	Dernier quart.
4	Jeudi	* François		0	♀ * ♀. ☐ ♀, ☐ ♀.	le 7, à 11 h. 51 m.
5	Vendre	s Placide, mart.		13	qu'une seule nuageux	du soir, fera beau.
6	Samedi	s Bruno, chart.		26	☾, suffit pour nuages	Nouvelle lune
	41	Lever du sol. 6 h. 8 m.			Couch. du sol. 5 h. 27 m.	le 14, à 3 h. 4 m.
7	Diman	G 18. s Judith.		9	☾ 11 h. 31 m. du soir	du soir, fera un
8	Lundi	s Brigitte, veuve		22	☾ ☽, ♀ en ♄. ☐ ♀.	temps doux.
9	Mardi	s Denis		6	♂ ♂. en enfant-soleil	Premier quart.
10	Mercre	s Gédéon		20	♀ en ☽: ♂ ♀. se-	le 21, à 2 h. 58 m.
11	Jeudi	s Firmin		4	♂ ♀, ♂ ♀. ter rein	du soir, brouil-
12	Vendre	s Maximilien		19	mille. Il y a des beau	lard et variable.
13	Samedi	s Edouard		4	♀ * ♀ et ♀. ☾ Périg.	
	42	Lever du sol. 6 h. 18 m.			Couch. du sol. 5 h. 14 m.	Pleine lune le
14	Diman	G 19. s Calixte,		20	☾ 3, 4 du soir, ♀ ♂ ♀.	le 29, à 7 h. 17 m.
15	Lundi	s Thérèse, vierge		5	☾ * ☽, ☐ ♂, ♂ ♀.	du soir, produit
16	Mardi	s Gall, abbé		20	☐ ♀. repro- agréable	des nuages et de
17	Mercre	s Hedvige, veuve		4	☐ ♀, ☐ ♀. ches soleil	la pluie.
18	Jeudi	s Luc, evang.		18	☾, qui louent, et doux	
19	Vendre	s Pierre d'Alet.		1	des louanges agréable	
20	Samedi	s Vendelin		14	qui médissent. serein	OCTOBRE tire
	43	Lever du sol. 6 h. 28 m.			Couch. du sol. 5 h. 1 m.	son nom de ce que
21	Diman	G 20. s Ursule		27	☾ 2, 58 du soir, ☾ ☽.	en comptant du
22	Lundi	s Colomb		9	♂ ♂. La humide	mois de Mars, il
23	Mardi	s Séverin, évêq.		21	☾ en ☽. ☐ ♀, ♂ ♀.	était le huitième
24	Mercre	s Salomé		3	♂ ♀. rose naît varia-	de l'année mar-
25	Jeudi	s Crépin, cord.		15	♂ ♀. au milieu ble	tiale.
26	Vendre	s Amand, évêque		27	♀ ☐ ♀: ☾ Apogée	Depuis le 1
27	Samedi	s Frumence, év.		9	des épi- fait du soleil	jusqu'au 5 ^e 1 ^{er} Oc-
	44	Lever du sol. 6 h. 58 m.			Couch. du sol. 4 h. 49 m.	tobre les jours
28	Diman	G 21. s Sim. Jud		21	nes. — fait des nuages	ont diminué de
29	Lundi	s Narcisse.		3	☾ 7 h. 47 m. du soir.	108 minutes.
30	Mardi	s Lucain, mart.		15	☾ * ☽. humide	
31	Mercre	s Quentin, viq.		27	♀ en ♄. ♂ ♀, ☐ ♀.	

Berne, le	2.	Marchés aux Bestiaux en Octobre.	Sallanches en Sav.	20.	
Chaux-de-fonds	23.	Lausanne le	13.	Neuchâtel, (Suisse)	4.
Cossonnay, Vaud,	11.	L'Isle, c. Vaud	18.	Nyon, c. Vaud	4.
Fribourg, en Suisse	6.	Morges, c. Vaud le	3.	Orbe, c. Vaud le	29.
Genève	13.	Moudon, c. Vaud,	1.	Payerne, c. Vaud,	4.
				Yverdon, c. Vaud	30.

		<i>(Faires du mois d'Octobre 1860.)</i>			
Aarau	17			S. Gingolph en Sav.	18
Abondance N. D.	4			S. Jean de Gonv.	11
Adelboden c. Berne	2	Diesse c. Berne	22	S. Joire en Savoye	17
Ægeri c. Zug.	15	Dôle	11	S. Laurent	17
Aigle c. Vaud	31	Draillant en Sav.	29	S. Ursanne c. Berne	29
Aillères c. Fribourg	8	Echallens c. Vaud	4	Sallanches en Savoye	29
Aime en Savoye	1	Echandens c. Vaud	16	Samoens en Savoye	22
Albert-Ville en Sav.	1 18	Einsiedeln c. Schw.	8	Sarnen c. Unterwald	17
Albeuve c. Frib.	9	Ellg c. Zurich	3	Schwarzenbourg c. Be.	25
Altkirch (h. Rh.)	1 25	Emmendingen c. Ber.	23	Schwellbrun c. App.	30
Altort c. d'Uri	21	Erlenbach c. Berne	9	Schwyz	16
Ambérieux (Ain)	29	Erschweil c. Soleure	1	Schüpfheim c. Lucern	2
Annemace en Savoye	26	Eschalmatt c. Luc.	15	Seewen c. Soleure	10
Aoste en Piémont	29	Estavayer c. Frib.	31	Seewis c. Grisons	29
Appenzel	17	Evian en Savoye	1	Sempach c. Lucerne	29
Arinthod	29	Evionnaz c. Valais	23	Sentier (le) c. Vaud	5
Attalens c. Frib.	29	Farvagny c. Frib.	29	Sidwald c. S. Gall	25
Bagnes c. Valais	25	Faverge en Sav.	3 17	Sierre c. Valais	21
Basle	27	Feldkirch Voralb	1	Signau c. Berne	18
Bauma c. Zurich	5	Ferney-Voltaire	22	Sion c. Valais	1 et 27
Beaufort en Savoye	8	Feuernthalen Zurich	23	Soleure	25
Beaulme c. Vaud	25	Flawyl c. St. Gall	25	Stamheim c. Zurich	29
Belfort h. Rh.	4	Flumet en Savoye	5	Stantz c. Unterwald	17
Bellevaux en Sav.	9	Frauenfelden c. Th.	22	Stein am Rhein	24
Berchier c. Vaud	26	Frutigen c. Berne	23	Taminse c. Grisons	31
Berne	23	Gais c. Appenzell	2	Tavannes c. Berne	31
Bernex, c. Genève	29	Gelterkinden c. Bâle	3	Termignon en Savoye	1
Bernex en Savoye	1	Gessenay c. Berne	5	Teuffen c. App.	19
Berthoud c. Berne	17	Gex (Ain)	16	Thaingen c. Schaf.	29
Bex c. Vaud	15	Gigny (Jura)	19	Tour ronde en Sav.	17
Bière c. Vaud	15	Gimel c. Vaud	1	Travers c. Neuchâtel	9
Biot en Savoye.	22	Giromagny h. Rhin	9	Tramelan c. Berne	10
Blamont [Doubs]	8	Glaris	10 et 27	Trogen c. Appenz.	1
Boège en Savoye	29	Gossau c. St Gall	1	Überlingen lac de Con.	24
Boltigen c. Berne	6	Gross Hochstetten c. B.	31	Unterhallau c. Schaff.	21
Bœzingen c. Berne	29	Gruningen c. Zurich	23	Untersee c. Berne	10
Bourg [Ain]	19	Gruyères c. Frib.	17	Ürnäsch c. App.	23
Bregenz (Voralberg)	17	Gryon c. Vaud	15	Uznach c. S. Gall	20
Brevine c. Neuch.	24	Habsheim h. Rhin	29	Vacheresse en Savoye	16
Brigue c. Valais	16	Heiden c. App.	12	Val d'Illiez c. Valais	18
Brugg c. Argovie	23	Hericourt (Doubs)	25	Vallorbes c. Vaud	16
Bulach c. Zurich	30	Hérisau c. Appenz.	1	Valpeline	5
Bulle c. Fribourg	11	Hermance c. Genève	25	Vaulion c. Vaud	17
Buren c. Berne	3 31	Hitzkirch c. Luc.	8	Verrières c. Neuchât.	15
Buttes c. Neuchâtel	2	Huémoz c. Vaud	5	Villisan c. Lucerne	22
Chables s. Saleive	2	Hundwyl c. App.	22	Vionnaz c. Valais	22
Challand S. Vic. (Aoste)	10	Huthwyl c. Berne	17	Vollège c. Vallais	13
Châlons sur Saone	29	Knonan c. Zurich	1	Vouxvri en Valais	1
Chamonix en Sav.	1 25	Kublis c. Grisons	19	Vuipens c. Fribourg	30
Chancy c. Genève	25	Kalm c. Argovie	26	Vullierens c. Vaud	27
Chappelle d'Abond.	29	Kybourg c. Zurich	24	Waldenbourg, Basle	10
Château d'OEx	18	La Chapelle	20	Wangen c. Berne	18
Chatelet pres Gessenay	11	Lachen c. Schw.	9	Waldshut f. noire	16
Châtel St. Denis	22	La Joux c. Berne	8	Wattenwyl c. Berne	23
Clairvaux [Jura]	20	La Rixouse (Jura)	25	Wiedlisbach c. Berne	24
Clerval [Doubs]	9	La Roche c. Fribourg	15	Wimmis c. Berne	5 19
Coligny (Ain)	18	La Roche en Savoye	21	Vinterthur c. Zurich	11
Cluses en Savoye	22	La Rochette en Sav.	25	Wyl c. S. Gall	2
Collombay c. Valais	23	La Sagne c. Neuch.	9	Yverdon c. Vaud	30
Cossonay c. Vaud	11	La Sarraz c. Vaud	16	Yvonand c. Vaud	15
Courendlin c. Berne	27	Laufen c. Berne	22	Zizers c. Grisons	13
Cudrefin c. Vaud	29	Lauffenbourg c. Arg.	29	Zofingen c. Argovie	3
Dannemarie h. Rh.	23	Leipzig (Saxe)	2	Zug	23
Davos c. Grisons	11 et 19	Leyzin c. Vaud	10	Zweisimmen c. Berne	15
		Lichtensteig c. St. G.	15		
		Liestall c. Basle	24		
		Lieu (le) c. Vaud	16		
		Lindau, lac de Cons.	26		
		Locle c. Neuchâtel	16		
		Loèche c. Valais	13 et 29		
		Lons le Saunier	15		
		Lottstetten d. B.	22		
		Lucerne	3		
		Lugano c. Tessin	16 et 29		
		Martigny c. Valais	15		
		Mayenfeld Grisons	29		
		Menzingen c. Zug	22		
		Metmenstetten c. Zur.	25		
		Mézières c. Vaud	10		
		Montbéliard Doubs	29		
		Monthey c. Valais	10		
		Montreux c. Vaud	26		
		Montricher c. Vaud	12		
		Mœrell c. Val.	15 et 30		
		Morat c. Fribourg	17		
		Morgex val d'Aoste	1		
		Morzine en Savoye	1		
		Mossnang s. Gall	10		
		Motierstravers c. Neu.	23		
		Moudon c. Vaud	17		
		Moutier en Tar.	22		
		Moutier gr. Val.	16		
		Mümliswyl c. Sol.	17		
		Munster c. Lucerne	22		
		Nidau c. Berne	30		
		Noirmont c. Berne	16		
		Olten c. Soleure	22		
		Orbe c. Vaud	15		
		Orgelet [Jura]	24		
		Ormont-dessous	20		
		----- dessus	8		
		Orsières c. Valais	1		
		Palézieux c. Vaud	20		
		Plaulayon c. Frib.	17		
		Pontarlier [Doubs]	18		
		Porentroi c. Berne	15		
		Port sur Saone (Doubs)	1		
		Ragatz s. Gall	22		
		Ramsen c. Sch.	4		
		Rapperswyl c. S. G.	5		
		Reichenbach c. Berne	30		
		Reinach c. Argovie	11		
		Rheims en Champ	1		
		Rhemfelden c. Argov.	24		
		Romainmotier c. Vaud	26		
		Romont c. Fribourg	16		
		Rougemont c. Vaud	4		
		Rue c. Fribourg	25		
		Russwyl c. Lucerne	1		
		Salvan-Ville c. Valais	8		
		Savigny c. Vaud	3		
		S. Brancher c. Val.	30		
		S. Claude Jura	12		
		S. Croix c. Vaud	4		
		S. Gall	10		
		Gervais en Savoye	4		

1	Jeudi	Toussaints		10	☐ ♄. Le pen- varia-	
2	Vendre	Les Trépassés		23	☾, ☐ ♀. chant à ble	
3	Samedi	s Hubert, évêque		6	critiquer fait du soleil	Dernier quart,
	45.	Lever du sol. 6 h. 49 m.			Coucher du sol. 4 h. 39 m.	le 6, à 9 h. 44 m.
4	Diman	G 22. s Charl. B.		19	♀ en ☾, brouil-	sera pluvieux.
5	Lundi	s Zacharie, prêt		2	☾ ☽, et à me- lard	
6	Mardi	s Léonard, sold		15	☾ 9 h. 44 m. à m. ♂ ♂.	Nouvelle lune
7	Mercre	s Florentin, évêq.		29	☾ ☐ ♂ ♀. 2 d. s.	le 15, à 1 h. 5 mi
8	Jeudi	Vénérat. du S.		14	♂ ♄. (au pl gr. éloiga	m. serain et frais.
9	Vendre	s Théodore, m.		28	dire accompa- pluie	Premier quart.
10	Samedi	s Triphon, mart.		13	♂ ♀. gne pres- pluie	le 20, à 9 h. 20 m.
	46.	Lever du sol. 6 h. 59 m.			Couch. du sol. 4 h. 50 m.	du m., sombre et
11	Diman	G 23 s Martin, év.		28	Nombreuses ☾ Pér. g.	humide.
12	Lundi	s Imier, év.		15	étoiles tombantes.	
13	Mardi	s Stanislas		28	☾ 1 h. 3 m. du matin	Pleine lune le
14	Mercre	s Frédéric		12	♂ ♂ ♀. ♂ ♀ nei-	28 à 0 h. 5 m. du
15	Jeudi	s Léopold.		26	☾, que toujours yeux	soir, produit de la
16	Vendre	s Othmar, abbé		9	la fausse piété. froid	pluie ou de la nei-
17	Samedi	s Grégoire		22	☾ ☽ ♀ * ♀. froid	ge.
	47.	Lever du sol. 7 h. 8 m.			Couch. du sol. 5 h. 22 m.	
18	Diman	G 24. s Odon		5	☾ ☐ ☉. Un clair	
19	Lundi	s Elisabeth		18	♀ retr. sot a beau	
20	Mardi	s Félix de Valois		0	☾ 9, 20 du m ♂ ♂, ♂ ♀	NOVEMBRE
21	Mercre	Présentat. ND.		12	♂ en ☾. ♂ ♄, ☐ ♀.	tire son nom du
22	Jeudi	s Cécile, vierge		23	☉ en ☾, ☾ Apogée	nombre neuf qui
23	Vendre	s Clément, pape		5	♂ ☐ ☉. tou- cou-	était son rang dans
24	Samedi	s Chrysogone		17	jours assez d'es- vert	l'année martiale
	48.	Lever du sol. 7 h. 17 m.			Couch. du sol. 4 h. 16 m.	
25	Diman	G 25. s Cathier.		29	♀ ☐ ♄. ♂ ♀. plu-	Depuis le 1
26	Lundi	s Conrad, évêq.		11	prit pour nuire. vieux	jusqu'au 30 No-
27	Mardi	s Jérémie		24	☾ ♀ * ♀. neige	vembre les jours
28	Mercre	s Sostène		6	☾ 0, 5, d. s. ♀ ♂ ☉, ♀	ont diminué de
29	Jeudi	s Saturnin		19	☾, (☐ ♂ ♂ ♀. beau	83 minutes.
30	Vendre	s André, ap.		2	♀ en ☾. neigoux	

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre 1860.

Berne; le	6	Morges, c. Vaud	7	Orbe, c. Vaud	26	Thonon en Savoie	1
Cossonay, c. Vaud	8	Moudon, c. Vaud	5	Payerne, c. Vaud	1	Vevey, c. Vaud	27
Fribourg en Suisse	12	Nyon c. Vaud	1	Sallanches (Sav.)	17	Yverdon, c. V.	27
Genève, le	17	Neuchatel en Suis.	7	Sion, c. Valais	24		

Foires de Novembre 1860.

Aarau	14	Colmar h. Rhin	15	La Roche c. Frib.	26	Richterschwyl Z.	15
Aarberg c. Ber.	14	Constance	26	Laupen c. Berne	8	Rolle c. Vaud	23
Aarbourg Argovie	26	Coppet c. Vaud.	27	Lausanne	10	Romont c. Fribourg	6
Abondance N. D.	5	Cossonai c. Vaud	8	Le Mont sur Laus.	15	Rorschach c. s. Gall	8
Aeschi c. Berne	6	Couvét c. Neuch.	10	Loèche c. Valais	10	Rue c. Eribourg	15
Aiguebelle Savoie	12	Cruseille Savoie	13	Lons le Saunier	15	Ruffach h. rhin	28
Altkirch h. Rhin	26	Délémont c. Berne	14	Lucens c. Vaud	14	Rumilly en Savoye	23
Altorf c. Uri, 8, 29		Delle h. Rhin	12	Lullin en Savoie	5	Saillans Drôme	20
Andelfingen c. Z.	5	Diessenhofen c. T.	19	Lutry c. Vaud	29	S, Amour	16
Appenzell	14	Divonne Jura	20	Martigny-ville V.	12	S. Claude Jura	12
Arbon c. Thurg.	12	Echallens c. Vaud	15	Massevaux h. rh.	12	S. Genis	22
Arwangen c. B.	1	Eglisau c. Zurich	27	Massonger c. Val.	29	S. Hélène en Savoye	2
Avenches c. Vaud	16	Einsideln c. Schw.	5	Mellingen c. Arg.	26	S. Jean de Gouv.	12
Baar c. Zug	19	Elgg c. Zurich	14	Meyenberg c. Arg.	16	S. Imier c. Berne	21
Baden c. Argovie	16	Ensisheim h. Rhin	26	Meyrin c. Genève	28	S. Julien en Savoye	5
Balstall c. Soleure	8	Erlenbach c. Berne	13	Moirans (Isère)	2	S. Légier c. Vaud	21
Beaufort en Sav.	2	Erlinsbach c. Sol.	27	Montbéliard D.	26	S. Marie aux Min.	7
Belfort h. rhin	5	Erschweil c. Sol.	26	Montmélian Sav.	26	S. Maurice c. Valais	5
Berne	27	Erstein (b. rhin)	26	Morat c. Frib.	21	S. Triviers de Courtes	2
Berneck s. Gall	13	Eschenez en Turg.	29	Morez Jura	5	S. Vit	26
Berthoud c. Berne	8	Evian en Savoie	5 19	Morges c. Vaud	14	Säckingen c. Argov.	30
Besançon Doubs	12	Faucogney h. S.	1	Morteau Doubs	15	Salins Jura	3
Bex c. Vaud	3	Flumet Savoie	8	Morzine Savoie	8	Sarnen c. Unterwald	14
Bienne c. Berne	8	Flums c. s. Gall	6	Moudon c. Vaud	21	Saverne b. rhin	28
Biot en Savoie	21	Fribourg en Suisse	12	Moûtier en Taren.	5	Schaffhausen	13
Bischofzell Thurg.	15	Frick c. Argov.	30	Moutherot Doubs	10	Schiersch c. Grisons	23
Blamont (Doubs)	6	Frutigen c. Berne	25	Mulhausen h. rh.	6	Schleitheim c. Schaff.	26
Blankenbourg Ber	16	Gaillard en Sav.	8	Munster c. Lucer.	26	Schlettstadt b. rh.	27
Bonneville Savoie	12	Gebweiler h. rh.	30	Mury c. Argovie	12	Schupfheim c. Luc	13
Bons en Savoie	12 26	Gersau c. Schwyz	12	Naters c. Valais	9	Schwitz	12
Bornand (gr) Sav.	7	Gimel c. Vaud	5	Neu-Brisach h. rh.	21	Seengen c. Argovie	20
Boudry c. Neuch.	9	Giromagny h. rh.	12	Neuveville c. Bern.	27	Selongey côte d'or	12
Bourg (Ain)	12	Glaris	12 et 22	Nyon c. Vaud	29	Semsales c. Fribourg	5
Breitenbach c. Sol.	13	Grandson c. Vaud	14	Oensingen c. Sol.	26	Sierre c. Valais	26
Bremgarten c. Arg.	5	Grandvillard h. r.	15	Ollon c. Vaud	16	Sion 3, 10, 17 et	24
Brent c. Vaud	14	Grindelwald c. B.	3	Olten c. Soleure	12	Sissac c. Bâle	14
Briançon	16	Gruyères c. Frib.	21	Orgelet Jura	24	Sombacourt c. Berne	30
Brientz c. Berne	14	Haguenau (b. rh.)	13	Ormont-dessous	50	Staefa c. Zurich	22
Bulle marché de bé.	1	Hérisau c. Appen.	25	Ormont-dessus	6	Stanz c. Unterw.	14
Carouge c. Genève	2	Herzogenbuchsee	12	Ornans Doubs	20	Steckborn au lac de C.	15
Chaindon c. Berne	12	Horgen c. Zurich	15	Oron la ville	7	Stein am Rhin	28
Chambéry en Sav.	16	Ilanz c. Grisons	14	Passavant	2	Sursée c. Lucerne	5
Champagnole J.	26	Ingweiler (b. rh.)	20	Payerne c. Vaud	8	Taninge en Savoie	3
Chât. d'Œx Vaud	29	Kaysersthul c. Arg.	12	Peney c. Genève	15	Teuffen c. Appen.	26
Cheseaux près Lau-		Klingnau c. Arg.	26	Pfaffenhofen b. rh.	6	Thône en Sav.	12
sanne.	6	Küblis c. Grisons	16	Pfeffikon c. Zurich	15	Unterséen c. Berne	2 21
Chesne Thonex S.	16	Lachen Schwitz	6	Pully c. Vaud	1	Uster c. Zurich	29
Chexbres c. Vaud	15	Lagnieu (Ain)	12	Rances c. Vaud	2	Utznach s. Gall.	3, 17
Clerval Doubs	15	Landeron c. Neue.	12	Renans c. Berne	9	Vercel Doubs	5
Coire Grisons	12	Langenthal c. Ber.	6	Rheinau c. Zurich	7	Vesoul	26
Collonges f. l'Ecl.	2	Langwies c. Gris.	20	Rheineck c. s. Gall	5	Vevey c. Vaud	27
				Ribeauviller h. rh.	30	Vinzier en Savoye	13
						Vouxvri c. Valais	8
						Vulbens-au-Vuache	
						en Savoye	27
						Waldshut for. n.	6
						Weggis c. Lucerne	12
						Weinfelden c. Th.	7
						Westhofen b. rhin	6
						Wilchingen c. Schaff.	19
						Wildhaus c. St. Gall	6
						Winterthur c. Zur.	8
						Wyl c. s. Gall	20
						Zoffingen c. Argovie	16
						Zurich	12

1	Samedi	s Eloi, évêque	☾ 15	trouble
49.		Lever du sol. 7 h. 27 m.	Couch. du sol. 4 h. 12 m.	
2	Diman	s Bib.	☾ 29	Ne désagrée
3	Lundi	s Lucius, s Xav.	☾ 12	hâtez ble
4	Mardi	s Barbe, mart	☾ 26	pas la pluvieux
5	Mercure	s Sabbas, abbé	☾ 10	
6	Jeudi	s Nicolas	☾ 24	précocité
7	Vendre	s Ambroise, doct.	☾ 8	d'un enfant; neigoux
8	Samedi	Conception	☾ 23	
50.		Lever du sol. 7 h. 55 m.	Couch. du sol. 4 h. 12 m.	
9	Diman	s Joac	☾ 7	les fruits humi-
10	Lundi	s Valérie, mart.	☾ 22	qui mûris-
11	Mardi	s Damas, pape	☾ 6	
12	Mercure	s Synèse, mart.	☾ 20	1, 15 du soir
13	Jeudi	s Lucien	☾ 4	sent promp-
14	Vendre	s Nicaise	☾ 17	retr.
15	Samedi	s Abraham	☾ 0	tement ne sont bie
51.		Lever du sol. 7 h. 41 m.	Couch. du sol. 4 h. 12 m.	
16	Diman	s Ad	☾ 15	étoile du matin au
17	Lundi	s Lazare	☾ 25	plus grand él.
18	Mardi	s Unibald	☾ 7	
19	Mercure	s Ném.	☾ 19	de garde. neige
20	Jeudi	s Théophile, m.	☾ 1	6, 37 du m.
21	Vendre	s Thomas, apot.	☾ 15	le plus couv
22	Samedi	s Flavien	☾ 25	
52.		Lever du sol. 7 h. 44 m.	Couch. du sol. 4 h. 14 m.	
23	Diman	s Dag	☾ 7	retr. fait du vent
24	Lundi	s Adam et Eve	☾ 19	orageux
25	Mardi	NOEL	☾ 2	encore orageux
26	Mercure	s Etienne, mart	☾ 15	humide
27	Jeudi	s Jean, évang.	☾ 28	se maintient humide
28	Vendre	Les Innocents	☾ 11	5 h du matin
29	Samedi	s Thomas, évêq.	☾ 25	fait du vent
53.		Lever du sol. 7 h. 46 m.	Couch. du sol. 4 h. 19 m.	
30	Diman	s David	☾ 9	au plus petit
31	Lundi	s Sylvestre	☾ 23	éloigai m.

Dernier quart. le 5, à 6 h. 27 m. du soir, temps humide et troublé.

Nouvelle lune le 12, à 1 h. 15 m. du soir, humide.

Premier quart. le 20, à 6 h. 57 m. du mat. sera orangeux

Pleine lune le 28, à 5 h. 44 m. du matin, amène du vent et de la neige.

DÉCEMBRE tire son nom de ce qu'il était le dixième mois de l'année martiale.

Du 1 au 21 les jours ont diminué de 23 min. et du 21 au 31 ils ont cru de 4 minutes.

Berne	4.	Marchés aux Bestiaux en Décembre.	Sallanches (Sav), 15.
Cossonay, c. Vaud	13.	Morges, c. Vaud,	5. Nyon, c. Vaud 6. Sion en Valais 22.
Fribourg en Suisse	1.	Moudon, c. Vaud	3. Orbe, c. Vaud, le 51. Vevey, c. Vaud, 24.
Genève	15.	Neuchâtel en Suisse	6. Payerne, c. Vaud 6. Yverdon, c. Vaud 24.

Foires du mois de Décembre 1860.



Aarau	19	Faucogney (h. S.)	6	Neuveville c Berne	24	Sancey le gr. [D]	26
Aigle c. Vaud	19	Feldkirch Voralb.	17	Nidau c Berne	11	Sarnen c. Urterw.	1
Altorf c. Uri	20	Ferney-Voltaire	3	Olten c Soleure	10	Schwitz	4
Altstædten c s Gall	13	Ferrette h. rh.	11	Orbe c. Vaud	10	Seewis c Grisons	12
Altkirch h. Rhin	20	Flums c. s. Gall	18	Orgelet Jura	24	Seillères	18
Ambérieux (Ain)	6	Fraisans	7	Ornans Doubs	18	Selongey [Côte d.]	22
Annecy en Savoie	3	Frauenfeld c Th.	10	Oron la ville c. V.	5	Sidwald c. St. Gall	13
Appenzell	12	Fribourg en Brig.	21	Payerne c Vaud	20	Soleure	11
Arbois Jura	7	Gais c. Appenzell	18	Poligny Jura	8	Strasbourg 18 et	26
Arcey	21	Gendrey Jura	18	Pontarlier Doubs	13	Sulz haut rhin	26
Aromas Jura 3,	22	Gessenai c. Berne	7	Pont du bourg	3	Sursée c Lucerne	6
Aubonne c. Vaud	4	Gex (Ain)	1	Porentrui c Berne	5	Tassenières	22
Belfort h. Rhin	3	Gigny Jura	10	Port s Saone	12	Teuffen c Appenzell	24
Belvoeye (Doubs)	6	Giromagny h. rh.	11	Ragatz c s Gall	3	Thonon en Sav. 3 et	20
Berthoud c Berne	27	Glaris	11	Rapperswyl s Gall	19	Thun c. Berne	19
Bex c. Vaud	27	Gossau c. s. Gall	3	Recologne Doubs	15	Troistorrens 6 et	20
Bienne c. Berne	27	Grenoble Isère	4	Reichenbach Berne	11	Ueberlingen	12
Blamont (Doubs)	6	Hitzkirch c. Luc.	10	Romont c. Frib.	4	Utnach c. S. Gall	1
Bolzano Tyrol	1	Hutwyl c Berne	5	Roulous Doubs	27	Vercel Doubs	24
Bonne en Savoie	7	Ignny (Marne)	22	Rue c Fribourg	20	Vezellei	10
Bourg (Ain)	6	Ilanz c. Grisons	18	Saignelegier Berne	3	Vielmergen c Argo.	3
Bregentz Voralb.	5	Kaisersberg h. rh.	3	S. Amour Jura	3	Villeneuve c Vaud	6
Bremgarten c. Arg.	17	Kaysersthul c. Arg.	6	S. Claude Jura	12	Villisau c Lucerne	17
Brugg c. Argovie	11	et 29		S. Hilaire	4	Vius en Sallaz	6
Bulle c. Fribourg	13	Klingnau c. Arg.	28	S. Lupicin Jura	4	Waldshut (for. n.)	27
Buren c. Berne	12	Küblis c. Grisons	14	S. Trivier de C. (Ain)	24 et 28	Winterthur c Zur.	20
Cerlier c. Berne	5	Lachen c. Schwiz	4	Salins Jura	24	Yverdon c Vaud	26
Chables s Salève	18	Lagnieu (Ain)	10	Samoens en Savoie	15	Zoug	4
Chaumergi	18	Langnau c. Berne	12			Zweisimmen c. Ber.	13
Chaumont sur Frangy	15	La Roche en Savoie	13				
en Savoie	15	Laufen c. Berne	10				
Clairvaux (Jura)	20	Lentzbourg c. Arg.	13				
Clerval (Doubs)	11	Lisle sur le D.	22				
Cluses en Savoie	3	Lons le Saunier	15				
Coligny (Ain)	18	Lucerne	18				
Colmar (h. rh.)	19	Martigny c. Valais	3				
Constance d. de B.	3	Meilen c. Zurich	6				
Cully c. Vaud	14	Mellingen c. Arg.	3				
Délémont c. Berne	19	Mirecourt (Vosges)	12				
Delle h. rhin	17	Montbéliard	31				
Dôle Jura	4	Monthey c. Valais	31				
Echallens c. Vaud	20	Montmélian Savoie	26				
Einsideln c. Schw.	4	Morez (Jura)	20				
Ermatingen c. Th.	1	Moudon c Vaud	27				
Erschweil c. Sol.	31	Moutiers en Tar.	3				
Estavayer c. Frib.	5	Mulhausen	6				
Farvagny, c. Frib.	17	Neuenkirch c Sch.	10				

Bâle-Ville. — Le jour de Noël 1858, les aumônes qui sont tombées dans le tronc des pauvres dans les quatre principales églises se sont élevées à 5,276 fr. 33 cent., dont 2,695 francs en or.

34

Souverains de l'Europe.

Nés.	S. S. LE PAPE.	Elus	Nés.	Elus
1792	PIE IX, Mastai-Ferretti.	1846	1817	Nassau, Adolphe Guillaume Charles Auguste Frédéric 1859
EMPEREURS.				
1830	Autriche FRANÇOIS JOSEPH I. roi de Bohême et de Hongrie	1848	1806	Hesse-Grand-Ducale, Louis III. 1848
1808	France, NAPOLEON III.	1852	1823	Mecklenbourg-Schwerin, Frédéric François. 1842
1818	Russie ALEXANDRE II.	1855	1779	Mecklenbourg-Strélitz, Georges Frédéric 1816
1823	Turquie, ABDUL-MEDJID-KHAN	1859	1819	Modène, François V, 1846
ROIS.				
1819	Grande-Bretagne, ALEXANDRINE VICTOIRE I.	1837	PRINCES.	
1795	Prusse, FRÉDÉRIC GUILLAUME IV.	1840	1851	Waldeck, George Victor 1845
1850	Espagne, ISABELLE II.	1853	1796	Lichtenstein, Aloïs Joseph 1856
1817	Pays-Bas, GUILLAUME III.	1849	1827	Oldenbourg, Nicolas Fréd. Pierre. 1855
1790	Belgique, LÉOPOLD I.	1851	1801	Hohenzollern, Frédéric Guillaume 1858
1820	Sardaigne, VICTOR-EMMANUEL II.	1849	1821	Lippe, Paul Fréd. Emile Léopold. 1851
1810	Deux-Siciles, FERDINAND II.	1850	1794	Reuss-Greiz, Henri XX. 1836
1837	Portugal, DON PEDRO V.	1853	1789	Reuss-Schleiz, Henri LXVII 1854
1808	Danemarck, FRÉDÉRIC VII	1848	1792	Reuss-Kœstritz, Henri LXIX. 1856
1811	Bavière, MAXIMILIEN II.	1848	1801	Schwarzbourg, Gunther Frédéric 1855
1801	Saxe, JEAN.	1854	1802	Hesse-Electorale, Frédéric-Guillaume I. 1847
1799	Suède et Norvège, OSCAR I.	1844	1803	Hesse-Philipsthal, Charles. (Landgrave). 1849
1781	Wurtemberg, GUILLAUME I.	1816	CONFÉDÉRATION SUISSE.	
1819	Hanovre, GEORGES V.	1851	Divisée en XXII Cantons souverains. L'autorité suprême de la Confédération est exercée par l'Assemblée fédérale qui se compose de deux sections (Conseil national et Conseil des Etats). Un Conseil fédéral forme l'autorité directoriale et exécutive supérieure il est présidé par le Président de la Confédération. Ville fédérale Berne.	
1815	Grèce, OTHON I.	1832	VILLE LIBRE DE FRANCFORT.	
GRANDS DUCS ET DUCS.				
1826	Bade, Eréd ^c .-Guillaume-Louis.	1852	Un Bourgeois et un Sénat.	
1806	Brunswick, Auguste Louis Guill.	1831	VILLES LIBRES ANSEATIQUES	
1794	Anhalt-Dessau, Léopold Frédéric	1817	Hambourg, Lubeck et Brême. Un Bourgeois et un Sénat.	
1805	Anhalt-Bernbourg, Alexandre-Charles.	1854		
1797	Toscane et Lucques, Léopold II.	1824		
1848	Parme, Plaisance, etc., Robert I	1854		
1800	Saxe-Meiningen, Bernard Erich	1805		
1818	Saxe-Cobourg et Gotha, Ernest II.	1844		
1826	Saxe-Altenbourg, Ernest.-Fréd.	1853		
1818	Saxe-Weimar-Eisenach, Charl.-Al.	1853		



EPIHEMERIDES.

Description des Quatre Saisons de l'Année 1860.

De l'Hiver.

Le quartier de l'hiver a commencé le 22 décembre de l'année passée, à 8 heures 26 minutes du matin, lorsque le *Soleil* est entré au signe du *Capricorne*. A cet instant la *Lune* se trouvait au 6° degré du *Sagittaire*, *Mercur*e au 14° du même signe, *Vénus* au 23° du *Capricorne*, *Mars* au 5° du *Scorpion*, *Jupiter* retrograde au 25° de l'*Ecrevisse*, *Saturne* de même rétrograde au 29° du *Lion*, la tête du *Dragon* (le Nœud ascendant Ω), au 14° degré du *Verseau*, et la queue du *Dragon* (le Nœud descendant \Im), au 14° du *Lion*.

Du Printemps.

Le Printemps commencera le 20 mars, à 9 heures 29 minutes du matin, quand le *Soleil* entrera au signe du *Bélier*. La *Lune* sera alors au 5° degré des *Poissons*, *Mercur*e au 18° du *Bélier*, *Vénus* au 10° du *Taureau*, *Mars* au 29° du *Sagittaire*, *Jupiter* présent direct au 16° de l'*Ecrevisse*, *Saturne* encore rétrograde

au 20 du *Lion*, la tête du *Dragon* au 9° degré du *Verseau* et la queue du *Dragon* au 9° du *Lion*.

De l'Été.

Cette saison commencera le 21 juin, à 6 heures 7 minutes du matin, quand le *Soleil* arrivera au signe de l'*Ecrevisse*. Alors la *Lune* se trouvera au 27° degré du même signe, *Mercur*e au 17° du même signe, *Vénus* au 4° du *Lion*, *Mars* qui vient de venir retrograde au 1° du *Verseau*, *Jupiter* au 29° de l'*Ecrevisse*, *Saturne* qui est devenu direct, au 23° du *Lion*, la tête du *Dragon* au 4^{me} du *Verseau*, et la queue du *Dragon* au 4° du *Lion*.

De l'Automne.

Le quartier de l'Automne prendra son commencement le 22 septembre, à 8 heures 18 minutes du soir, lorsque le *Soleil* se trouvera au commencement du signe de la *Balance*. Dans ce moment la *Lune* sera au 10° degré du *Capricorne*, *Mercur*e au 1° de la *Balance*, *Vé-*

mus au 14° du Lion, Mars au 28° du Capricorne, Jupiter au 19° du Lion, Saturne au 4° de la Vierge, la tête du Dragon au 29° du Capricorne, et la queue du Dragon au 29° de l'Ecrevisse.

Des Eclipses

L'année 1860 aura deux éclipses de soleil et deux de lune. De la première espèce la seconde et de l'autre espèce la première seront visibles chez nous, les deux autres seront invisibles.

La première éclipse de soleil se passera de nuit du 22 au 23 janvier, de 10 1/4 heures du soir à 5 1/4 heures du matin. Elle sera annulaire et visible à la mer du Sud et dans une petite partie de l'Amérique méridionale, chez nous elle sera invisible.

La première éclipse de lune paraîtra le 7 février au matin; elle commencera à 1 heure 29 minutes, (temps moyens), elle sera au milieu à 2 heures 56 minutes et elle finira à 4 heures 23 minutes, sa grandeur au milieu s'étendra à 10 pouces (5/6 du diamètre de la lune). Cette éclipse sera visible en Europe, en Afrique, en Amérique, son commencement aussi à l'ouest de l'Asie.

La seconde éclipse de soleil aura lieu le 18 juillet après midi. Elle commencera à Vevey à 2 heures 10 minutes, temps vrai, elle sera au milieu à 3 heures 16 minutes, où sa grandeur s'étendra à 10 pouces, et elle finira à 4 heures 22 minutes. Elle sera visible dans l'Amérique septentrionale, en Europe, en Afrique et dans l'ouest de l'Asie. En certaines contrées vers l'ouest et vers le sud elle sera totale.

Le seconde éclipse de lune se passera le 1 août au soir, de 4 1/2 à 7 heures. Elle ne s'étendra qu'à 5 pouces et elle sera visible en Asie, Afrique et en Australie.

Du Zodiaque.

Le Zodiaque est un grand cercle ou bande circulaire; c'est une surface de 16 degrés de largeur; c'est sur cette surface et sur toute la circonférence que sont placés douze amas d'étoiles, connus sous le nom de signes. La ligne qui divise ce cercle ou bande en deux parties égales s'appelle l'Équateur ou ligne équinoxiale. Les signes ou amas d'étoiles placés au nord de cette ligne sont nommés boréaux, ce sont: le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer ou l'Ecrevisse, le Lion et la Vierge. Les six autres signes au sud de cette ligne sont les signes méridionaux, savoir la Balance, le Scorpion, le Sagitaire, le Capricorne, le Verseau et les Poissons.

Enfin une autre ligne qui divise la largeur du Zodiaque en deux parties égales, a le nom d'Écliptique parce que le soleil ne paraissant jamais hors de cette ligne, ce n'est que là que peuvent se faire les éclipses. Les deux endroits où cette ligne traverse l'équateur sont les points équinoxiaux, parce que le Soleil les atteint l'un à l'équinoxe du printemps (environ le 22 Mars), l'autre à l'équinoxe d'automne, (environ le 22 Septembre).



CHRONIQUE

DES PRINCIPAUX EVÈNEMENTS SURVENUS DANS LE CANTON

Du 1^{er} Septembre 1858 au 31 Août 1859.

1858.

Au moment où le *Messenger* terminait sa chronique de l'année passée, le pays se trouvait en pleine crise constitutionnelle. Une majorité radicale dans l'assemblée constituante s'ingéniait à trouver les moyens d'introduire dans la nouvelle constitution des innovations, dont la majorité du peuple neuchâtelois ne voulait décidément pas, comme l'abaissement de l'âge électoral à 19 ans, la concession du droit électoral aux Suisses d'autres cantons après un an de séjour, la création de la commune-monstre des Eplatures. De son côté la majorité populaire protestait contre ces manières de voir et ces projets de ses mandataires par deux rejets successifs du projet, par les assemblées de Rochefort, par des pétitions couvertes de 6,960 signatures, et contre la création de la commune des Eplatures en particulier, par les votes de presque toutes les communes du pays, qui se prononcèrent en faveur d'une répartition des Neuchâtelois sans commune et des heimathloses dans les diverses communes du pays.

Cette opposition ferme et toujours légale du parti national eut enfin raison devant la Constituante; quelques députés radicaux se détachèrent cette fois du gros de leur parti, et un projet de constitution dont étaient éliminés les articles qui répugnaient le plus à la majeure partie de la population, fut accepté le 26 octobre, par 48 voix contre 36, pour être soumis à l'acceptation du peuple. Il fut en même temps décidé que la votation populaire sur cet objet aurait lieu le 21 novembre.

Vers le milieu de septembre, les travaux du chemin de fer dans les gorges de l'Areuse ont fait découvrir une grotte remarquable et jusqu'à présent entièrement inconnue, recouverte qu'elle était d'un banc de rochers. C'est au revers méridional de la colline qui supportait le château de Rochefort. Un des collaborateurs du *Messenger* lui en a transmis une description, que les lecteurs trouveront plus loin.

C'est aussi vers le milieu de septembre qu'on a commencé à apercevoir tous les jours au ciel, vers le nord-ouest, aux environs de 7 heures du soir, une comète, dont l'éclat et la grandeur ont été en augmentant jusques vers le 10 octobre; elle est allée ensuite en diminuant et a fini par se perdre vers le sud-ouest. Au moment de son plus grand rapprochement de notre globe, nous en étions éloignés encore de 17,000,000 de lieues. Sa queue avait, d'après les calculs des astronomes, une longueur de plus de cinq millions de lieues. Il lui faut vingt siècles pour accomplir son voyage à travers les profondeurs des cieux avant de redevenir de nouveau visible pour notre globe. Elle a reçu le nom de comète de Donati. — A l'époque de son apparition, on voyait le bon matin de bonne heure une seconde comète à l'est de l'horison. Tandis que la première paraît avoir été une découverte nouvelle pour les astronomes, la seconde, qui ne fut visible que pendant quelques jours, fut reconnue pour être la comète d'Encke, une des comètes à courte période. — L'apparition simultanée de deux comètes au ciel aurait sûrement été envisagée jadis comme le présage de grands événements ou de grands malheurs. Mainte-

nant le progrès des sciences et une foi plus éclairée nous permettent d'admirer, sans plus les craindre, ces créations splendides et mystérieuses, qui se promènent à la voix de notre Père céleste dans les espaces infinis de l'univers.

Le 25 septembre, a eu lieu à la Tourne le concours annuel pour le perfectionnement de la race bovine. Le jury des experts a décerné neuf primes: une de fr. 80 à M. Jean Vonkaenel, à Boudevilliers; deux de fr. 60, à MM. Ch^s Yersin, à Môtiers, et Charles Grâa, aux Ponts-de-Martel; une de fr. 40, à M. Emer Jeanneret, à Travers; deux de fr. 30, à MM. Aimé-Henri Dessaulles, à Saules, et Aug. Monnier, à Dombresson; trois de fr. 20, à MM. J. Glauser, aux Geneveys-sur-Coffrane, A.-L. Berguer, à Montalchez, et Ch.-Fr. Pierrehumbert, à Fresens.

Le 24 octobre, la paroisse de la Chaux-de-Fonds a élu pour son second pasteur, à la place laissée vacante par la nomination de M. Ladame à Saint-Aubin, M. George Berosot, précédemment pasteur aux Planchettes.

Le 3 novembre, a eu lieu dans la collégiale, en présence du synode, des pasteurs du canton et d'une nombreuse assistance, la consécration publique de M. Emmanuel Pettavel, accepté la veille par le synode comme candidat au saint ministère. Le sermon a été prononcé et l'acte de l'ordination accompli par M. le pasteur de Gélien. Prêchant sur cette parole: *Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie* (Apoc. 2, 10), et s'adressant successivement au candidat, aux ecclésiastiques présents et à toute l'assemblée, le pasteur officiant a retracé les devoirs et les encouragements de la fidélité pastorale au milieu des difficultés du ministère chrétien. Sa prédication pleine de vie et d'une simplicité toute évangélique a produit sur l'auditoire une impression parfaitement appropriée à la solennité de l'acte qu'elle accompagnait.

Le 21 novembre, la nouvelle constitution a été adoptée par 5,730 voix, contre 3,385. Les principaux changements apportés par elle à sa devancière sont les suivants: L'art. 4, en stipulant simplement la division du canton

en *districts*, laisse à la législature le champ libre pour remanier à son gré l'administration du pays et ses institutions judiciaires.—L'art. 7 garantit la liberté individuelle, et fait tomber par cela même la fameuse *loi d'amour* de 1852. — L'art. 9 garantit la liberté de la presse et exclut toute loi spéciale sur cet objet. — L'art 14 n'admet aucune distinction entre les habitants du pays suivant le culte qu'ils professent; ainsi non seulement les Juifs, mais des mahométans ou des payens, s'il s'en présente, peuvent comme tout le monde, acquérir et posséder. — D'après l'art. 23, la représentation nationale n'est plus basée sur le chiffre de la population neuchâteloise seulement, ni sur celui de la population neuchâteloise et suisse, mais sur le chiffre de la population totale, les étrangers compris. — D'après l'art. 24, la durée du mandat législatif n'est plus que de trois années; tous les trois ans, le grand conseil doit être réélu. — Les ecclésiastiques étaient exclus du grand-conseil par l'ancienne constitution; l'art. 31 de la nouvelle étend cette exclusion aux conseillers d'état et aux préfets. — Art. 32. Toute autre fonction salariée par l'état, nécessite la démission du député qui l'accepte et le soumet à une réélection. — Par l'art. 33, les assistés et les faillis déclarés excusables sont électeurs. — D'après les articles 39 et 71, le droit de veto est reconnu au peuple pour tout emprunt ou engagement financier dépassant f. 500,000, comme pour tout changement aux bases fondamentales de l'organisation ecclésiastique. Ainsi plus de possibilité pour un grand-conseil d'endetter l'état de trois millions sans que le peuple ait son mot à dire. — Art. 43. La durée des fonctions du conseil d'état est la même que celle des fonctions du grand-conseil. La présidence change chaque année. — Art. 55. Les juges ne sont plus nommés par le conseil d'état, mais par le grand-conseil. — Art. 74. Toute l'instruction publique est placée sous la direction supérieure de l'état. — Art. 78. L'instruction primaire est gratuite. — Art. 80. Les heimathloses et citoyens sans commune seront incorporés dans les communes. — Ajoutons encore que par l'art. 16, les lods seront gra-

duellement abolis, et par l'art. 71, la porte est ouverte à la séparation de l'état et de l'église. — Tels sont les principaux changements introduits par la nouvelle constitution; si le *Messenger* en approuve plusieurs, il en blâme plusieurs autres; mais on était menacé de pire; il comprend donc que, faute de mieux possible, on ait accepté cette constitution.

Le 28 novembre, la paroisse des Planchettes a élu pour son pasteur M. Paul Bonhôte, précédemment diacre du Locle, en remplacement de M. G. Bersot.

1859.

Le 9 janvier, ont eu lieu les élections au nouveau grand-conseil, qui a ouvert sa première session le 7 février, après un service religieux célébré dans l'église collégiale, par M. Franel, pasteur, à Bevaix. Un de ses premiers actes fut la nomination du nouveau conseil d'état, et le résultat de la votation, fut d'appeler à ce poste, MM. Alexis-Marie Piaget, Denzler colonel, Marcelin Jeanrenaud, Charles-Jules Matthey, Clerc-Leuba, Frédéric-Aug. Monnier et Georges Guillaume. Ces noms ayant réuni de 51 à 45 suffrages, et ceux des candidats de l'opposition, de 34 à 23, cette votation servit à constater les forces respectives du parti radical et du parti national dans le grand-conseil.

Le 6 février, une assemblée nombreuse d'agriculteurs des diverses localités du Val-de-Ruz, réunie à Fontaines, a voté la formation d'une société d'agriculteurs dans ce district. — Cette société s'est définitivement constituée le 20 février; elle se propose pour but l'étude et le développement de l'agriculture et de la sylviculture ou culture des forêts. N'y aurait-il pas de l'utilité, demande le *Messenger*, à former une société pareille pour tout notre pays.

Dans la nuit du 13 au 14 février, un incendie a détruit aux Eplatures une ferme appartenant à l'état. Quatorze pièces de gros bétail y ont péri.

Dans sa session du mois de mai, le synode a nommé une commission chargée de réviser la Liturgie. Il a profité pour cela du mo-

ment où, l'édition étant épuisée, il devenait nécessaire d'en faire une nouvelle. Du reste il ne s'agit pas de changements considérables à apporter aux formulaires existants, mais essentiellement d'enrichir la Liturgie d'une plus grande variété de formulaires en rapport avec les circonstances diverses où l'église peut se rencontrer. — Le synode a adopté aussi la proposition de donner à la cérémonie de l'installation des anciens un caractère plus solennel et plus ecclésiastique; dans ce but il a introduit dans la liturgie une courte prière pour les cas d'installation, et décidé qu'avant la bénédiction qui clôt le service, le pasteur adresserait une allocution aux nouveaux anciens. — Invité de nouveau par le conseil ecclésiastique de Zurich à envoyer des représentants de l'église neuchâteloise à la conférence des églises réformées de la Suisse, convoquée pour le mois de juin, il y a délégué deux des membres de son bureau, qui y avaient déjà été envoyés l'année dernière. — Enfin, c'est pendant cette session, le mercredi 4 mai, qu'il a été procédé dans l'église collégiale, à la consécration publique au saint ministère de quatre candidats, MM. Albert de Pury, Léopold Jacottet, Alfred Cruchaud et Ferdinand Virchaux. M. le prof. DuBois, chargé par l'autorité synodale de procéder à l'imposition des mains, a prêché sur II Cor. 4. 5 et retracé aux candidats, dans un discours plein de force et d'onction, les devoirs du ministère de vérité et de charité. Le public nombreux et recueilli qui assistait à cette solennité religieuse et qui n'appartenait pas uniquement à la paroisse de Neuchâtel, prouve l'intérêt croissant qu'elle excite dans nos églises.

Nos lecteurs connaissent, les uns pour l'avoir vu, tous pour en avoir entendu parler, le plateau du Rütli, cette verte prairie, berceau de l'indépendance suisse, qui s'élève au-dessus des ondes du lac des Quatre-Cantons, au milieu des rochers et des bois. Ce sol, sacré s'il en est un dans la patrie pour tout cœur suisse, était menacé d'être profané par de vulgaires spéculations. La société suisse d'utilité publique, et à sa tête M. Pictet de Sergy, s'en est émue, elle a pris l'initiative de ra-

cheter le Rütli, assurée que tous les amis des glorieux souvenirs de l'histoire suisse viendraient à son aide. Son attente n'a pas été trompée; dans tous les cantons des souscriptions ont été organisées; les enfants des écoles y ont pris une large part. Le produit total pour toute la Suisse, y compris les dons des Suisses établis à l'étranger, a été d'environ 95,000 francs; dans notre canton, la souscription a pu être fermée déjà le 20 mai et a produit la somme de fr. 7,826»31 cent.

Le 5 juin a eu lieu l'inauguration du nouveau temple que la commune des Brenets a fait édifier avec de grands frais, dans un style d'architecture noble et élégant. MM. les directeurs des cultes et de l'instruction publique, les présidents du synode et du colloque, le préfet du district et les autorités locales assistaient à cette solennité. Le service du matin a été célébré par le pasteur de la paroisse, M. Othenin-Girard; le service de l'après-midi par M. le pasteur DuPasquier, président du synode. Un banquet, offert par la commune, a eu lieu le soir. — Le *Messenger* a appris avec un grand plaisir que la commune des Brenets avait décidé que son temple serait dorénavant exclusivement consacré à des assemblées religieuses, et que toutes autres assemblées, comme assemblées électorales, assemblées de commune, etc., auraient lieu au local de l'ancien temple, arrangé dans ce but. Honneur à la commune des Brenets, qui marche ici en tête de toutes les communes du pays et leur est en exemple.

A ce propos le *Messenger* doit exprimer le plaisir avec lequel il voit le soin qu'on commence à avoir dans maintes paroisses pour les édifices du culte. Cette année encore les paroisses de Corcelles et de Môtiers-Travers n'ont pas craint de faire d'assez grands frais pour restaurer d'une manière convenable leurs temples séculaires, suivant l'exemple que venait de leur donner la Sagne. La paroisse des Verrières se distingue par la restauration complète de son antique église de Saint-Nicolas de Mijoux, à laquelle on conserve soigneusement dans les réparations son ancien style.

Dans la session du grand-conseil de la fin de juin, a été présentée une pétition des boutiquiers de la Chaux-de-Fonds, demandant l'abrogation de la loi sur la sanctification du dimanche. Cette pétition fut renvoyée à la commission des pétitions. Mais cette démarche des boutiquiers de la Chaux-de-Fonds inquiéta la population. Des contre-pétitions ne tardèrent pas être rédigées et à se couvrir de signatures, d'abord à Neuchâtel, puis au Val-de-Travers et bientôt dans tout le pays, pour demander au contraire au grand-conseil de maintenir et de protéger la sanctification publique du dimanche. Le comité de la société radicale l'*Helvétia* s' alarma à son tour et invita ses adhérents à appuyer la demande des boutiquiers de la Chaux-de-Fonds. Au moment où se termine notre chronique, nous ne connaissons pas encore le résultat de ces deux pétitionnements en sens inverse, ni les chiffres obtenus; d'après ce que nous entendons dire, le sens moral et religieux des neuchâtois s'est réveillé et répond par une masse imposante de signatures à ceux qui voudraient fouler publiquement et officiellement aux pieds le 4^{me} des commandements de la loi de Dieu.

Dans la séance du 2 juillet, l'incorporation forcée et sans indemnité de tous les illégitimes et descendants d'illégitimes, dans les communes, a été votée par la majorité radicale du grand-conseil, soit par 42 voix contre 36.

Pendant la première semaine de juillet, au Locle, le thermomètre a plusieurs jours atteint et même dépassé 30 degrés Réaumur. Dans cette vallée, les personnes les plus âgées ne se souviennent pas d'avoir vu une récolte de foin plus riche et serrée dans de meilleures conditions.

Le 30 juillet, a été posée la dernière pierre du viaduc de Boudry. Cet achèvement du plus grand ouvrage d'art de toute la ligne du chemin de fer franco-suisse, a été célébré par une fête donnée aux ouvriers, à laquelle ont pris part le conseil d'état, les administrateurs de la compagnie et quelques invités. A cette occasion, toute la ligne du littoral comprise entre Boudry et le Landeron a été parcourue en wagons par la société.

Après de longues et minutieuses études, la commune du Locle, propriétaire du temple paroissial, a décidé l'établissement d'un calorifère pour le chauffage de cet édifice, d'après le système Ledru. La municipalité de son côté s'étant assurée que ces frais de chauffage ne seront pas plus considérables d'après ce système que d'après tout autre, ainsi que des données très-précises le constatent, a décidé, à l'unanimité des voix du conseil général, de prendre ces frais à la charge de son budget. Nous félicitons les habitants du Locle de la perspective d'avoir leur principal temple chauffé dès l'hiver prochain. Mais nous remarquons de plus avec le *Neuchâtelois*, dans cette affaire, un partage de prestations très-rationnel : la commune, propriétaire du temple, pourvoit à la construction du calorifère ; la municipalité, chargée des services publics, pourvoit au chauffage. Il y a là des exemples dont nous désirons que l'on fasse son profit au chef-lieu.

Le 27 août, a eu lieu à Fleurier la fête de la Société cantonale des officiers neuchâtelois.

Cette année, la gêne s'est encore fait sentir dans la fabrique d'horlogerie. Quoique ce soit surtout la mauvaise horlogerie, dite de *pacotille*, qui ait souffert, néanmoins le malaise a été assez général dans les Montagnes. A la Chaux-de-Fonds, on ne voit pas s'élever de nouvelles maisons ; au Locle le mouvement de bâtisse s'est beaucoup ralenti. Le Val-de-Travers a moins souffert ; l'accroissement constant de ses beaux villages, — dans presque tous il y a des maisons en construction, — en est la preuve. — C'est à Neuchâtel que maintenant on bâtit le plus. Trois sociétés de construction y sont en pleine activité, la *Société de construction*, la *société Maret et Ritter* et la *société immobilière*. La première élève actuellement deux quartiers de maisons, l'un entre la place Pury et le lac, l'autre dans les vignes du Tertre, achetées de la famille de Rougemont, dont cette rue gardera le nom. La seconde société continue à repeupler le quartier de Vieux-Châtel. La troisième, qui s'est constituée dans le but de construire des habitations saines et à bon marché pour la classe ouvrière, bâtit un quartier de maisons

simples, bien distribuées et bien exposées, entre l'Ecluse et les Parcs. A côté de ces trois sociétés, une quatrième édifie près du gymnase un vaste hôtel pour les voyageurs, l'hôtel Bellevue ; des particuliers bâtissent pour leur propre compte ; la gare se construit, l'usine à gaz s'élève, l'observatoire est à-peu-près achevé ; tous ces travaux ont donné pendant cette année beaucoup de mouvement et d'animation à notre ville.

La société de construction, qui avait acheté l'année passée de la famille de Rougemont, l'hôtel du Peyrou avec toutes ses dépendances, n'a gardé que les dépendances, pour les utiliser conformément au but de sa constitution, et a vendu ce bel édifice, avec le jardin qui est devant, à la Bourgeoisie de Neuchâtel ; celle-ci le consacra à des objets d'utilité publique, comme expositions de tableaux, collections, etc., et en le faisant approprier à cet usage, lui conservera avec soin son style et son caractère monumental. — L'hôtel du Peyrou a été construit en 1764, par Pierre-Alexandre du Peyron, célèbre par ses relations d'amitié avec J.-J. Rousseau, dont il fut l'exécuteur testamentaire. Vendu par ses héritiers à la famille de Pourtalès, en 1799, il fut acheté par l'état en 1813, dans l'intention d'en faire la résidence du Prince. Cette idée ayant été abandonnée, l'état le vendit en 1826 à la famille de Rougemont de Lœvenberg, qui l'a conservé jusqu'en 1858.

Les longs tiraillements entre la commune et la municipalité de Neuchâtel ont pris fin provisoirement par un compromis, en attendant qu'une sentence judiciaire tranche les questions sur lesquelles les deux corporations n'ont pas pu s'entendre, essentiellement la question de propriété de la succession de David de Pury. Dans l'origine, la municipalité voulait tout avoir ; peu-à-peu elle a retranché de ses exigences et consenti à laisser à la bourgeoisie, ou actuellement à la commune, une portion de son ancienne fortune, moyennant une contribution de 65,000 fr. par an ; mais les deux parties n'ont pu s'entendre sur la propriété de la fortune Pury, non plus, croyons-nous, que sur celle des temples. Cela se comprend, au

moins de la part de la commune. Et il faut avouer que les bourgeois ne se seraient jamais attendu à des prétentions aussi exorbitantes.

Depuis longtemps nous ne nous souvenons pas d'avoir eu aussi peu d'incendies que cette année. Nous avons mentionné le plus grave aux Eplatures. Ensuite les principaux ont été : celui d'une maison à Malmont sur Couvet, d'une à la Presta sur Couvet, d'une au Crêt-de-l'Agneau sur Travers, d'une à l'Arvoux sur les Brenets, d'une à la Sombaille sur la Chaux-de-Fonds.

La guerre avec tous ses désastres a cette année effleuré les frontières de la Suisse. Grâce à la Providence divine, nous avons été épargnés. C'est certainement pour nous un des plus grands sujets de reconnaissance envers elle que d'avoir échappé à ce terrible fléau. Pendant que le sang coulait à flots dans les plaines du Piémont et de la Lombardie, que les campagnes étaient ravagées et des milliers de familles en deuil, la Suisse pouvait se borner à faire la garde à ses frontières, nos familles vivaient tranquilles, d'abondantes récoltes, faites sous un ciel sans nuage, venaient remplir les fenils et les granges. L'apparence des vignes fait augurer une vendange distinguée pour la quantité et surtout pour la qualité.

Qu'avons-nous fait de bien pour avoir été épargnés? Sachons profiter de cette grande prédication des derniers événements contemporains.

« Et quelques personnes qui se trouvaient là, racontèrent à Jésus ce qui était arrivé à des Galiléens dont Pilate avait mêlé le sang avec celui de leurs sacrifices.

» Et Jésus répondant, leur dit: Pensez-vous que ces Galiléens fussent plus grands pécheurs que tous les autres habitants de la Galilée, parce qu'ils ont souffert ces choses? — Non, vous dis-je, mais si vous ne vous amendez, vous périrez tout aussi bien qu'eux.

» Ou pensez-vous que ces dix-huit personnes sur qui la tour de Siloé est tombée et qu'elle a tués, fussent plus coupables que tous les habitants de Jérusalem. — Non, vous dis-je, mais si vous ne vous amendez, vous périrez tout aussi bien qu'eux. » **LUC XIII.**

Le *Messenger*, qui aime à prendre note du succès de ses concitoyens, se plaît à reproduire l'article suivant du *Neuchâtelois*, dans son numéro du 2 juillet 1859.

CHRIST ET SES TÉMOINS, lettres sur la révélation et l'inspiration, par Frédéric de Rougemont.

« Le *Neuchâtelois* a toujours éprouvé une grande satisfaction à faire connaître à ses lecteurs les traductions qui se faisaient en langues étrangères d'ouvrages publiés dans notre Suisse romande, surtout lorsqu'il s'agissait de livres dont les auteurs étaient Neuchâtelois. Le même hommage vient d'être rendu en Allemagne à notre savant compatriote, M. de Rougemont, à l'occasion de son excellent ouvrage *Christ et ses témoins*. Du reste ce n'est pas la première fois que pareil honneur lui est fait. Ses *Manuels de géographie* ont tous été traduits en allemand et admis, si nous ne nous trompons, dans plusieurs collèges de l'Allemagne. Sa *Géographie de l'homme*, traduite d'abord en allemand, l'a été plus tard (1846) en suédois et a été adoptée par l'université d'Upsal pour les écoles supérieures de la Suède. Maintenant, M. Fabarius, pasteur à Saarlouis, qui avait déjà traduit en 1856 l'*Histoire de la terre*, vient de publier la première livraison de *Christus und seine Zeugen, oder Briefe über die Offenbarung und die Inspiration*. Cette livraison, que nous avons sous les yeux, comprend les sept premières lettres; les autres suivront prochainement. Mais *Christ et ses témoins* n'a pas eu besoin d'attendre une traduction pour attirer l'attention des théologiens et du public religieux de l'Allemagne. La *Chronique ecclésiastique générale* de 1858, p. 56, cite cet ouvrage parmi les principaux écrits théologiques de l'année précédente, et, l'associant aux *Discours du Seigneur Jésus* de Stier, s'exprime en ces termes: « Nous croyons pouvoir recommander tout spécialement, non-seulement aux théologiens, mais à tous les amis de la Parole de Dieu, ces deux ouvrages récents, qui sont d'une haute importance; » et le *Kirchenblatt für die reformirte Schweiz* (Gazette ecclésiastique pour la Suisse réformée) 1857, n° 24, de M. le professeur Hagenbach,

lui consacre un long article, comme étant une apparition significative dans l'histoire de la théologie; il y admire l'élévation des idées et la beauté du style et apprécie hautement le point de vue à la fois religieux et indépendant auquel s'est placé l'auteur. — Ainsi que nous le disions en commençant, nous éprouvons un vif plaisir à enregistrer ici ces hommages rendus aux travaux du compatriote éminent auquel nous avons consacré ces quelques lignes. »

Nous avons eu la grande joie de revoir, la première fois depuis douze ans, notre célèbre professeur Agassiz. A l'occasion de son séjour en Suisse, il y a eu à Genève une réunion nombreuse improvisée, de naturalistes Suisses. Nous nous étendrions davantage cette année sur ses succès et sa position en Amérique, si nous ne comptions donner l'année prochaine quelques détails sur les services que rendent aux Américains, ceux des professeurs de notre ancienne quoique si jeune académie, qui sont allés exercer leurs talents distingués dans le nouveau monde.

Un autre compatriote, licencié de notre ancienne académie, M. Jules-Henri Kramer, qui professe avec succès la littérature française à Stockholm, a fondé dans cette ville un journal littéraire et scientifique en français, la *Revue Suédoise*. Ce journal, dans le genre de la *Revue Britannique*, de la *Revue Germanique*, a pour but de faire connaître la vie morale, intellectuelle, artistique, politique, de la Suède et du nord scandinave.

Nous réservons à l'année prochaine, si Dieu nous prête vie, de parler des succès de nos peintres, d'autant plus que nous avons la perspective de pouvoir d'ici là apprécier leurs œuvres à notre prochaine Exposition de peinture.

Quelques détails de statistique.

La population était en 1856, de 80,709 âmes; en 1857, de 81,986, dont 45,221 neuchâtelois, 28,675 suisses d'autres cantons, 8090 étrangers. La population avait augmenté dans cinq districts de 1628 âmes, mais avait diminué dans celui de la Chaux-de-Fonds de 351. En

cette année là, 2682 naissances, et 1894 décès; 663 mariages et 3 divorces. En cette même année, 142 naissances illégitimes, cinq de plus qu'en 1856; 49 de ces enfants étaient nés de mères neuchâteloises, et 93 de mères non-neuchâteloises; 7 dans le district de Boudry, 10 dans celui du Val-de-Ruz, 19 dans celui de Neuchâtel, 21 dans celui du Locle, 28 dans celui du Val-de-Travers, 57 dans celui de la Chaux-de-Fonds. — Il y a eu 22 suicides, (19 hommes et 3 femmes).

Le nombre des débits publics de vins et de liqueurs était de 710.

Il a été prononcé en tribunal criminel, sur 99 crimes, dont 49 vols, 20 actes de violence et désordres graves, 7 attentats à la pudeur, 7 abus de confiance et escroqueries, 6 actes de faux en écritures, 2 assassinats, 2 crimes d'incendie, 1 infanticide, etc.; en tribunal correctionnel, sur 150 délits, dont 63 vols, 48 actes de violences et désordres, 12 abus de confiance, etc. Ces 249 crimes et délits étaient à la charge de 332 individus, dont 132 neuchâtelois et 200 étrangers au canton, et parmi ces derniers, 94 bernois et 41 français.

L'établissement de Préfargier continue à être béni: sur un mouvement de malades de 199 personnes, (100 hommes et 99 femmes), il y a eu 36 guérisons (20 hommes et 16 femmes).

Les derniers comptes rendus du Conseil d'Etat qui aient été publiés au moment où se termine cette chronique, sont ceux qui concernent l'année 1857.

Nécrologies.

Le 16 mars, un événement se passait à Couvet, l'inhumation d'un vieillard doué d'une haute capacité et dont toute la vie fut consacrée au bien public. Le vénérable pasteur de la paroisse, M. C.-Henri Courvoisier, à l'âge de 87 ans, (*) était conduit à sa dernière demeure

(*) Né en 1772, consacré au saint ministère en 1793, il fut plus d'un demi siècle pasteur à Couvet (53 ans), comme son père l'avait été à Fleurier près d'un demi siècle.

par un très-nombreux cortège dont faisaient partie tous les paroissiens en habits de deuil. Le recueillement était profond et le silence, solennel. Chacun avait le sentiment de la valeur de l'existence qui venait d'être moissonnée par la mort. Toute l'assistance a sympathisé de cœur aux paroles émouvantes prononcées au bord de la fosse par M. le pasteur Delachaux. — Une lumière s'est éteinte, mais le souvenir ne s'en éteindra pas.

Des antécédents favorables préparent les carrières distinguées. M. Courvoisier avait été très-heureusement doué par la nature : il réunissait une belle imagination et un grand sens, l'élément poétique et l'élément scientifique.

La discipline sévère dans laquelle il avait été élevé, fortifia en lui l'énergie de volonté dont l'avait doué la nature et qui contribua si fort à tout son développement.

Un fils de pasteur, qui se destine à l'état de son père, a plus de chance de succès que d'autres : ce fut le cas de M. Courvoisier.

Assez généralement, les familles nombreuses réussissent. Ainsi en fut-il de celle à laquelle il appartenait : il avait neuf frères et sœurs.

Sa prédication avait un cachet bien particulier. Malheureusement, il ne reste plus que deux de ses sermons, qui lui ont échappé : il a détruit tous les autres, ainsi que tous ses catéchismes, son journal d'un demi siècle, qui composait bien des volumes in-4°, et son Voyage en Italie. Nous copions, dans l'un de ses sermons conservés, les lignes suivantes (sur l'amour des ennemis) : « Vous haïssez cet » homme ; mais prenez garde : il fera peut- » être un jour la joie et la consolation de vo- » tre famille. Qui sait si votre enfant n'ira » pas choisir un jour dans sa maison la com- » pagnie de sa vie pour vous rendre à vous- » même votre vieillesse douce et heureuse ? » Qui sait si la Providence ne le destine pas » à vous délivrer de quelque danger ? Qui sait » si sa famille ne sera pas un jour l'appui et » le soutien de la vôtre ? — Mais mon ennemi » est un homme sans foi, sans conscience, » sans religion, aussi digne de la colère de » Dieu que de la haine des hommes. — Eh

» bien, mon cher frère, il est précisément » dans le cas où vous étiez vous-même, lors- » que Dieu vous a aimé. Et quand Dieu vous » a aimé d'un amour si tendre, quand il a » pu concevoir ce mystère, qui ravit les cieux » et que les anges adorent, vous, cœur sans » compassion, enfant sans charité, vous refu- » seriez d'aimer un ennemi ! »

M. Courvoisier se faisait une haute idée du soin que le prédicateur doit donner à la prédication. La sienne, entr'autres mérites, était nourrie de la Parole de Dieu, dont il avait fait une étude approfondie, et savait tirer des leçons non seulement très-justes et très-édifiantes, mais très-frappantes, qui eussent échappé à d'autres. Massillon était celui des prédicateurs avec lequel il avait, nous croyons, le plus de rapport, sans que nous voulions cependant presser trop la comparaison. Comme lui, peut-être, soigna-t-il seulement trop son style. On pouvait faire plusieurs reproches à sa récitation, et pourtant elle lui allait : on n'eût guère voulu la changer. Sa prédication, dans son ensemble, était distinguée, et elle contribua beaucoup à l'accréditer dans l'exercice de ses fonctions pastorales.

On a pu faire cette question à l'égard de plusieurs pasteurs : « Étaient-ils plutôt pasteurs que prédicateurs ? » ou l'inverse. On hésiterait à répondre à son égard. Il a été également distingué sous les deux rapports, et sous les deux rapports aussi, il alliait remarquablement la douceur dans la forme avec la force dans le fond. Comme il savait se multiplier dans l'intérêt de ses paroissiens ! Non seulement il agissait lui-même, toujours prêt à payer de sa personne ; mais encore il faisait agir les autres. Les Anciens de son Consistoire étaient ses très-utiles collaborateurs. Voici un exemple de la manière dont il savait procéder au besoin. L'ivrognerie et le désordre avaient envahi un quartier de sa paroisse. Après des efforts inutiles pour ramener les égarés, il forme le projet de faire une démarche solennelle. Un jour, à l'improviste, il se transporte dans le quartier avec tout le Consistoire. Il réunit les habitants en assemblée

solennelle. Puis il prie avec eux et pour eux, et leur adresse de sérieuses exhortations, avec onction, tact et fermeté tout ensemble. Le moyen peignait le pasteur: il réussit.

Il y eut des époques de sa vie où il montra une grande force d'âme, un grand courage.

Un des traits les plus caractéristiques de son ministère était sa répugnance à se créer des devoirs en dehors de ceux qui découlaient de son état de pasteur, de ceux que la Providence lui montrait le plus rapprochés. Par cette raison sans doute il refusa plus d'une fois la place de Doyen. D'un autre côté, il étendait sa houlette pastorale non-seulement sur ses paroissiens actuellement dans la paroisse, mais encore sur les absents, en particulier sur ceux qu'il avait suivis dans leurs études et placés à l'étranger. Ne laissons pas ici dans l'ombre ce qu'il fut comme instituteur et pour les écoles.

L'école est née de l'Eglise, et le pasteur qui comprend sa mission, s'occupe avec un soin tout particulier de l'éducation publique. Toujours M. Courvoisier prit un grand intérêt et attacha une grande importance à l'accomplissement d'un devoir que lui facilitaient ses connaissances variées et la pratique de l'enseignement, (il fut bien des années chef de pension dans sa cure). Il rédigea lui-même des cours d'étude, surtout d'histoire. Combien de bons élèves l'école de Couvet n'a-t-elle pas préparés au collège de Neuchâtel? A l'époque des vacances, qu'ils passaient dans leurs familles, le pasteur les mandait à la cure, pour leur faire subir un examen, direct ou indirect, qui témoignait de sa sollicitude pastorale. Si la *Société d'Emulation* a pu être fondée récemment à Couvet, est-il douteux que ce fût en grande partie, grâce à lui, au niveau intellectuel où il avait élevé la paroisse?

Et que n'aurions-nous pas à dire de ce qu'il a été sous le rapport du maniement des deniers des pauvres et de l'organisation de la charité publique? N'a-t-il pas été pour beaucoup en particulier dans la création et le bon état de deux établissements de bienfaisance?.. Mais nous tenons à dire encore quelques mots de l'empire qu'il avait sur lui-même. Il y avait de l'antique dans ce caractère. Il ne porta ja-

mais de manteau! il officiait aux enterrements par les plus grands froids et les plus grands vents la tête nue! jusqu'à ses dernières années il étudiait la soirée ses auteurs anciens, (latins surtout), avec l'assiduité et l'effort d'un écolier, tellement qu'il devait essuyer souvent la sueur qui ruisselait de son front. Nous ne croyons pas qu'il ait jamais lu un de ses sermons; et malgré son extrême facilité à parler, il n'a improvisé en chaire qu'une seule fois. Pour suffire à ses travaux, il profitait avec soin de tout son temps, en particulier des heures matinales. Il devançait ses paroissiens à l'ouvrage, quelquefois même les faucheurs dans les champs, où il allait assez souvent faire sa prière. Sa vie tout entière fut comme une protestation contre la mollesse de l'époque actuelle.

Persévérant, actif, infatigable, il pouvait dire avec vérité, comme l'apôtre saint Paul: *Non, je ne suis pas encore parvenu au but, mais je fais des efforts pour y parvenir.*

Au nombre des personnes qui suivirent le vénérable pasteur de Couvet à sa dernière demeure, était un jeune homme dans la fleur de l'âge (31 $\frac{1}{2}$ ans) et de la santé, qui pouvait donner les plus grandes espérances de vie comme de succès dans ses travaux, M. A. Houriet-Dubied; et quelques semaines plus tard (le 1^{er} mai) il était couché à côté du pasteur presque nonagénaire!

Il était au nombre de ces jeunes gens dont on pourrait dire *ils réussiront*, s'il n'y avait pas toujours à compter avec la mort.

Il réunissait l'agrément et la solidité, la facilité et l'énergie. Après être sorti des écoles du Locle, il suivit avec application et succès le collège et les auditoires de Neuchâtel. Il étudia ensuite toutes les branches de l'horlogerie sous les meilleurs maîtres du Locle, et à Copenhague sous la direction de l'horloger de la cour, M. Jurgensen, auteur de plusieurs ouvrages sur l'horlogerie fort estimés. Ses connaissances en mathématiques, physique et chimie, lui servirent dans ses travaux de haute

horlogerie. Il égalait ses meilleurs ouvriers, les surpassait même dans l'exécution. Il en occupait environ 200, dont il ne diminua pas le nombre, quand la crise diminua considérablement les gains. Il en était le père et le soutien. Il ne produisait guère que de l'horlogerie fine, dans laquelle il avait apporté des perfectionnements. Il laisse inachevée une pendule astronomique qui devait être un chef-d'œuvre de précision et figurer au concours pour l'observatoire de Neuchâtel. Il cultivait l'art pour l'art, et non pas seulement pour le gain. Malgré son âge, si peu avancé, il était fréquemment consulté. Son influence a été pour beaucoup dans la fondation de la *Société d'émulation* du Val-de-Travers. Nommé président, il prononça le discours d'inauguration (imprimé dans le *Courrier du Val-de-Travers*), qui, à lui seul, suffirait pour faire juger de ses sentiments et de son mérite, exciter les profonds regrets de ses compatriotes et motiver la place honorable que nous venons de lui consacrer ici.

Nous nous associons de cœur à ce vœu de M. le pasteur de Couvet: «Que le bon Dieu suscite parmi nous beaucoup de jeunes gens semblables à Alexandre Houriet!»

Le 17 novembre 1858, le village de la longévité. (je crois pouvoir caractériser ainsi Fleurier) rendait les derniers devoirs à une femme vénérable, presque centenaire (98 ans et demi); sa mort fut suivie de bien près de celle de son fils, M. le colonel Jequier, qu'une très-nombreuse assistance conduisait, le 23 avril suivant, à sa dernière demeure (à Neuchâtel).

Une députation du conseil administratif de Fleurier fut chargée par les communiens et les habitants de ce village, d'exprimer à sa famille leurs regrets et leur reconnaissance pour la mémoire du digne et respectable chef qu'elle venait de perdre. C'est à Fleurier que M. Jequier a passé la plus grande partie de sa vie, et qu'il a fait par conséquent le plus de bien. Partout où il y avait place pour une bonne œuvre, on le retrouvait avec sa bienfaisance; la commune et la chambre de charité de Fleurier pourraient en particulier témoigner de

ce que nous disons ici. Dans deux articles publiés par le *Courrier du Val-de-Travers* a été exprimé également le regret que l'inhumation n'eût pas eu lieu à Fleurier, et que les cendres d'un homme aussi regretté n'eussent pas été recueillies dans le village qui avait été son berceau. Il n'y avait là assurément aucun reproche adressé à sa famille, qui avait trouvé bon de lui rendre les derniers devoirs dans la ville où il est mort, où il avait son habitation principale, et la plupart de ses parents; mais on conçoit qu'une localité se dispute d'avoir la faveur de posséder la dépouille mortelle d'un homme tel que M. Jequier, comme on se serait disputé celle de le posséder lui-même pendant sa vie.

Simple et modeste au milieu de son opulence, autant que bienfaisant et généreux, on eût dit qu'il avait toujours sous les yeux ce passage de la sainte Ecriture: «*Recommande aux riches de ce monde de n'être point orgueilleux, de ne point mettre leur confiance dans l'instabilité des richesses, mais de la mettre dans le Dieu vivant, qui donne toutes choses abondamment pour en jouir, de faire du bien, d'être riches en bonnes œuvres, prompts à donner et à faire part de leurs biens.*» Il était riche en Dieu, selon l'expression de la Bible. Il bâtit, il y a peu d'années, une maison destinée à loger les plus pauvres familles du village; et sa main droite ne savait pas le bien que faisait la gauche. Profondément pieux, il fut à-peu-près dix ans ancien de son église et comme un bras droit du pasteur. Homme de bon conseil, il était utilement consulté par un grand nombre. Officier dès 1815, il s'occupa longtemps du militaire du vallon, dont il fut plusieurs années le chef aimé et respecté. Dès l'origine du Corps Législatif, il en devint membre, et ne cessa de l'être jusqu'en 1848. Il l'était aussi de la direction de la Caisse d'Epargne et de la Commission d'éducation de l'Etat. Autant de preuves, qu'il n'était point paresseux à s'employer pour autrui, et que tous ceux qui le connaissaient savaient apprécier son mérite. De très-bonnes études faites à Neuchâtel, sous les soins de M. le professeur Meuron, l'avaient bien préparé à la belle et utile carrière qu'il a fournie.

On aimerait que des hommes comme M. Jequier eussent une vie plus longue que ne l'a été la sienne; il est mort à l'âge de 70 ans.

Terminons par un passage de chacun des deux articles du *Courrier du Val-du-Travers*, relatifs à M. Jequier: «Le village de Fleurier a perdu un des hommes qui l'ont le plus honoré. Pendant de longues années, il s'occupa avec zèle des affaires publiques. Il mit ses lumières, son expérience et son activité au service de la commune dans laquelle il accepta une charge importante. De combien d'améliorations ne sommes-nous pas redevables à son initiative et à ses conseils? combien d'entreprises utiles n'a-t-il pas favorisées?—Je ne rappellerai aucun titre de M. Jequier que celui d'homme de bien. Il était intègre, surtout parce qu'il était pieux, s'appuyant sur la religion dans toutes les circonstances de sa vie, il les a toutes ennoblies. L'inspiration du bien a marqué chacune de ses actions, comme chacune de ses paroles.»

Notre pays a perdu cette année deux des hommes qui ont eu le plus d'influence sur nos deux principales Bourgeoisies, MM. François Delachaux, ancien conseiller d'Etat; et L^r Favre, ancien président de la commission des travaux publics de la ville de Neuchâtel.

M. Delachaux, né en 1793, à Valangin, y fit ses premières études, et montra de bonne heure beaucoup d'intelligence: à peine âgé de 12 à 13 ans, il tint une école de quartier aux Montagnes! A l'âge de 14 à 15 ans, il entra au greffe de Valangin et y travailla pendant plusieurs années; ensuite devint notaire et procureur, puis avocat, état qu'il remplit avec beaucoup de succès jusqu'en 1831, où il entra dans le conseil d'Etat. A deux reprises il occupa dans la Bourgeoisie de Valangin les places cumulées de secrétaire et de boursier (de 1819 à 1822 et de 1825 à 1828). Il fut nommé à la présidence du conseil représentatif lors de la nouvelle organisation de la Bourgeoisie. Il fut membre du Corps législatif, et membre influent, pendant tout le temps de sa durée, et quelques années membre du Grand-Conseil.

En dehors de ses emplois, il rendait bien des services au public. Il était consulté par un grand nombre de personnes; ses conseils étaient toujours sages, prudents et désintéressés, et il ne les refusa jamais; après 1848 il reprit son état de notaire et d'avocat.

Depuis deux ans sa santé déclinait sensiblement. Le 23 mai, s'étant promené une partie de la journée, il rentra chez lui, à Valangin, à 4 1/2 heures, s'assit sur son fauteuil, prit un livre, et à 5 heures on le trouva dormant du dernier sommeil, son livre à côté de lui.

« Nous savons, a dit sur sa tombe M. le pasteur de Valangin, ce qu'il était pour ce lieu, où il a passé la plus grande partie de sa vie, où il a fait du bien à tant de personnes, et où il va laisser un si grand vide. Habitants de Valangin, nous n'oublierons pas cet homme respectable, qui fut pour tant de nos pauvres un généreux protecteur, pour tant de nos familles un sage conseiller. Nous savons ce qu'il était pour notre Val-de-Ruz, pour sa Bourgeoisie et notre pays tout entier, qui le compta pendant dix-sept années au nombre de ses principaux magistrats.»

M. Louis Favre, né en 1784, mort à peu de distance de M. Delachaux, a eu avec lui plusieurs rapports de ressemblance; en tout premier lieu celui-ci, d'avoir fait essentiellement son éducation par lui-même, d'avoir étudié presque sans maîtres. Il réunissait le goût des arts et celui des sciences. Il avait assez bien étudié l'architecture (toujours par lui-même) pour que M. Frœlicher, architecte de Paris, qui avait fait les plans du Gymnase de Neuchâtel, s'en remit à lui pour l'exécution. Nous lui devons de plus l'établissement de deux promenades, la suppression des arcades, la transformation d'une rue étroite et peu agréable en une belle et large rue, l'idée et l'exécution d'abreuver la ville d'une provision d'eau suffisante, surtout l'idée et l'exécution du tunnel (*), au moyen duquel le Seyon a été

(*) Les plans, faits en grande partie par la commission des travaux publics, furent approuvés par MM. Négrelli et Lacordaire.

détourné de son lit et les inondations de ce torrent rendues à l'avenir à-peu-près impossibles.

Nommé président de la commission des bâtiments en 1824, il le fut 18 ans.

Entré dans le grand-conseil de la ville en 1815, et dans le petit-conseil en 1818, il s'y faisait principalement remarquer par la clarté de ses idées et sa facilité à les exprimer. Mais ce qui nous paraît l'avoir surtout distingué, e'était un grand courage, un grand sang-froid dans les circonstances difficiles, et une grande force de volonté, que peut-être même il porta quelquefois un peu trop loin.

Nous ne savons pas si nous nous trompons; mais il nous semble que des caractères fermes et énergiques de la trempe de celui de M. Louis Favre, deviennent de plus en plus rares; motif de plus de les apprécier, et, à leur mort, de payer un juste tribut de regret à leur mémoire.

Fleurier devait faire encore une grande perte cette année; celle de M. Magnin, régent de la 1^{re} classe des garçons depuis 1834. Son enterrement (qui eut lieu le 20 septembre) a eu un caractère saisissant, au rapport de ceux qui y assistèrent. Le convoi était suivi par près de cinq cents personnes, auxquelles se seraient jointes peut-être la totalité de celles qui accompagnaient deux autres cercueils. C'était un homme doué d'une belle intelligence, d'une activité à toute épreuve et d'un désir ardent de faire marcher en avant la jeunesse qui lui était confiée. Pour cet effet, il travaillait toujours à s'instruire lui-même, et il ne cessait point d'élargir le cercle de l'instruction publique, à mesure que s'élargissait le cercle de ses propres connaissances. Il avait composé une petite grammaire élémentaire, adoptée maintenant dans plusieurs écoles. Des regrets unanimes ont accompagnés cet homme de bien à sa dernière demeure, et sa famille a été l'objet de démarches publiques, auxquelles nous nous faisons un devoir de nous associer, ainsi qu'à l'article bien senti que lui a consacré le *Courrier du Val-de-Travers*.

Aucune année nos nécrologies ne nous ont autant montré jusqu'à quel point nos compatriotes sont répandus par tout le monde: MM. Gaullieur, Philippe Sandoz, pasteur, Henri Sandoz, Lacroix, étaient établis et sont morts hors de leur pays.

La *Gazette de Lausanne* a publié sur M. Gaullieur une notice nécrologique, à laquelle nous empruntons essentiellement celle-ci.

M. E.-H. Gaullieur, originaire du canton de Neuchâtel, naquit à Auvernier, le 21 janvier 1808. Il fit au collège de Neuchâtel ses premières études classiques, qu'il acheva plus tard au collège royal de Bordeaux. Doué d'une facilité rare pour le travail, d'une mémoire heureuse et d'une grande intelligence, le jeune Gaullieur se fit toujours distinguer au milieu de ses condisciples. De 1825 à 1828 il étudia le droit à Paris. De 1828 à 1830 il étudia à l'école des Chartes. Préparé ainsi par de sérieuses études, il fit un voyage en Allemagne et en Italie, visitant les bibliothèques, les archives, les monuments des arts, formant des relations avec les savants et les artistes; puis il revint se fixer à Neuchâtel vers le milieu de l'année 1830. Fortement imbu dans sa jeunesse des idées radicales, il publia dans le *Journal de Neuchâtel* divers articles politiques. A la suite d'un procès de presse, il dut quitter Neuchâtel, et après 1831, il fonda à Porrentruy le journal l'*Helvétie* ayant les mêmes tendances. En 1836, il fut appelé à la rédaction du *Nouvelliste vaudois*. En 1845, il se brouilla avec le conseiller d'Etat Druey. Il ne professa jamais le socialisme, et beaucoup de ses idées se modifièrent avec l'âge et l'expérience. Il s'en fallait bien que la vie de journaliste absorbât toute son activité. Il composa plusieurs ouvrages de mérite. En 1842, il fut chargé de l'enseignement du droit romain. En 1848, il devint professeur d'histoire à l'académie de Genève, au moment de la création de l'Institut genevois, membre de la société d'archéologie, d'histoire et des sciences morales et politiques, un peu plus tard, secrétaire-général de l'Institut. Dans ses laborieuses recherches historiques et littéraires il

fut non seulement habile, mais singulièrement heureux.

En récompense de ses recherches et de ses travaux, le roi de Sardaigne le nomma, en 1858, chevalier de l'ordre de St-Maurice et Lazare; et pendant la maladie qui a causé sa mort, il a reçu le diplôme de membre de l'académie royale des sciences de Lisbonne.

Dans les relations ordinaires de la vie, disent ses amis, peu d'hommes ont eu plus que lui un caractère facile et bienveillant.

Bien que rédacteur du journal radical vau-
dois, il aimait à passer bien des moments dans la société des conservateurs instruits, auprès desquels il avait acquis droit de cité par son caractère aimable et conciliant.

Le 30 avril, au milieu d'un concours immense des membres de son troupeau et de personnes appartenant aux différents cultes de la ville de Besançon, parmi lesquels on distinguait M. le maire et plusieurs conseillers municipaux, M. Philippe Sandoz, pasteur de l'église protestante de cette ville pendant trente-huit années, reçut, et dans le temple et au cimetière, les derniers adieux et les derniers témoignages d'affection de quatre de ses collègues. Des gémissements des pauvres, des malheureux que M. Sandoz avait soulagés pendant sa vie, des amis auxquels il avait donné ses soins ou ses conseils, se firent souvent entendre, soit dans la marche, soit pendant le service funèbre, qu'ils faillirent quelquefois interrompre. Un même sentiment de regret et de douleur était dans le cœur de tous, et l'attitude de cette foule prouvait bien que celui qu'elle pleurait, avait été un homme de bien.

L'église réformée de Besançon se compose d'un noyau de colons neuchâtelois, auxquels se sont joints depuis le commencement du siècle une foule de nouveaux arrivants. L'impénétrable charité de M. Sandoz a été pour eux un lien. Il n'était dans cette agglomération d'hommes, souvent très-étrangers les uns aux autres, presque pas un individu qui ne le connût et n'eût reçu de lui quelque service. Il a été le tuteur d'un grand nombre d'orphe-

lins; il en a élevé plusieurs. Les pauvres et les malheureux partagèrent avec son Sauveur ses dernières pensées. Une longue et douloureuse maladie donnant un nouvel aliment à sa piété, il fit luire toujours mieux sa lumière au milieu de ses paroissiens. Sa foi et son espérance croissaient avec ses douleurs; il s'est endormi en paix. Le journal *l'Espérance* lui a consacré deux articles nécrologiques, auxquels nous avons emprunté en partie celui-ci.

Le 12 juillet est mort en Alsace (à Cernay) un autre Neuchâtelois de ce nom, qui mérite aussi d'être rappelé au souvenir de ses compatriotes, M. Henri de Sandoz. Sa famille est originaire des Brenets. Il naquit à Mulhouse en 1777. Son père était capitaine propriétaire d'une compagnie dans le régiment de Castella (au service de France). Après avoir reçu une fort bonne éducation, le jeune Sandoz entra dans la compagnie de son père, et prit part à l'attaque de Nancy, le 30 avril 1790. Il montra dans cette affaire, où il resta presque seul vivant de toute sa compagnie, un tel courage, un tel sang-froid, malgré son extrême jeunesse (il n'avait pas 14 ans), qu'il fut créé, sur le champ de bataille, lieutenant et chevalier du Mérite militaire, de la main du brave général de Bouillé; mais le capitaine Sandoz refusa pour son fils cette seconde distinction, disant qu'il la mériterait mieux plus tard. Le jeune militaire faillit être tué par la chute du capitaine Varnod, aussi Neuchâtelois, qui tomba à la renverse sur lui, atteint mortellement d'une balle dans cette affaire.

La révolution, en enlevant à la famille Sandoz toute sa fortune, força notre jeune lieutenant à quitter la carrière des armes où il eût pu se promettre de beaux succès, après de semblables commencements, pour celle du commerce, où il en eut de brillants. Il trouva un excellent guide en la personne d'un généreux vieillard de Cernay, M. J.-J. Zürcher, qui se l'associa en 1803. Il acquit, par sa grande intelligence des affaires, par une activité infatigable jointe à beaucoup d'ordre et d'économie, une des plus grandes fortunes de l'Alsace, dont il fit constamment le plus

généreux usage. Il dota Cernay d'un hôpital, d'une salle d'asile, d'une caisse de retraite pour les vieillards. Continuant à sa mort les bonnes œuvres de sa vie, il laissa par testament 100,000 francs à l'hôpital de Cernay, 36,000 francs à la caisse de retraite pour les vieillards, et fit un grand nombre d'autres legs pieux. L'année dernière, il avait encore toutes les facultés, l'activité, la vie de l'âge de la force : mais la mort ne laissait pas d'être bien près. Il termina le 12 juillet passé à Cernay sa longue et très-honorable carrière, à l'âge de 82 ans, mourant comme il avait vécu, dans des sentiments de piété, et remettant en paix son âme à Dieu.

Un Neuchâtelois d'un grand mérite et dont le nom était devenu célèbre chez tous ceux qui suivent avec intérêt les progrès de l'Évangile dans le monde, est entré cette année dans la vie éternelle.

Alphonse-François Lacroix (*) est né à Lignières, le 10 mai 1799. Adopté dès l'âge de trois mois par son oncle, M. Chanel, homme d'une grande piété, Lacroix eut le bonheur d'être élevé dès son jeune âge dans la crainte du Seigneur. La Bible, qu'il devait porter plus tard haut élevée au milieu des peuples *qui marchent dans la vallée de l'ombre de la mort*, mêla ses sublimes et touchantes leçons aux joies naïves de sa première enfance. Après lui avoir fait passer deux ans à Zurich pour y apprendre la langue allemande, son oncle le plaça à Neuchâtel chez M. le professeur de Meuron, et il fit ses humanités dans le collège de la ville. Son oncle avait un pensionnat ; désirant le seconder et se vouer comme lui à l'éducation de la jeunesse, Lacroix pour se préparer à cette tâche difficile, partit pour Amsterdam en qualité de précepteur. C'était en 1818, époque où le zèle missionnaire se ranimait en Hollande. Lacroix assistait à une des réunions mensuelles où l'on s'occupait

(*) Nous empruntons une bonne partie de cette notice à la brochure : *Voyage du missionnaire Lacroix au temple de Jagonnath*, publiée en 1850 par M. W. Pétavel, brochure pleine d'intérêt, et à laquelle pour plus de détails, nous renvoyons nos lecteurs.

des intérêts et de l'avancement du règne de Christ sur la terre, fut saisi pour la première fois du désir de s'y consacrer comme missionnaire. Mais ayant appris, par des expériences qu'il avait faites, à se tenir en garde contre les résolutions précipitées, il s'imposa la loi de réfléchir pendant six mois au parti qu'il devait prendre. Pendant ce laps de temps sa résolution ne fit que s'affermir, sa mère lui donna son consentement, et M. Chanel sacrifia joyeusement les espérances qu'il avait fondées sur son neveu : « Que rien ne te retienne, lui dit-il, mon fils, va combattre pour ton Sauveur. »

C'est à Berkel, près de Rotterdam, que le jeune Lacroix fit son noviciat, et à la Haye qu'il subit en 1820 son grand examen. Il partit bientôt après pour l'Inde, au service de la société des missions des Pays-Bas, et Chinsura, ville du Bengale, fut le théâtre de ses premiers travaux. — Chinsura ayant été cédé aux Anglais, Lacroix passa en 1827 au service de la société des missions de Londres, et fut appelé à Calcutta, où il a exercé son ministère jusqu'à sa mort.

Il lui fut donné en 1842 de revoir sa patrie (*). Après vingt-un ans de travaux, il put revoir les lieux de son enfance, visiter les tombeaux de ceux qu'il avait aimés, saluer les amis qui lui restaient encore, et sa puissante prédication a ranimé le zèle de nos églises, gagné de nouvelles âmes à la sainte cause qu'il avait embrassée. — Missionnaire chez les peuples idolâtres, Lacroix le fut alors au milieu des siens, au milieu de ses amis et de ses concitoyens. La patrie, après tant d'années, reconnut en lui son enfant, et la multitude de ceux qui accouraient pour l'entendre, ne le quittait que pour revenir à lui avec un nouveau bonheur. — Son passage à Genève y a laissé des souvenirs qui ne sont point encore effacés. Il y avait puissamment ranimé le zèle pour les missions, et, croyons-nous, opéré un notable rapprochement sur ce ter-

(*) Qu'il n'a jamais oubliée : une des preuves qu'il en a donnée, est dans la collection considérable et précieuse d'objets ayant rapport à la religion des Indous, dont il a fait don à notre Musée ethnographique.

rain entre les différentes églises de cette ville.

En 1843, le missionnaire retourna à son poste, et il ne l'a plus quitté que pour aller recevoir la couronne de gloire. — Marié au Bengale avec un Anglaise, il a laissé plusieurs enfants. — Quelques détails extraits d'un article d'un journal anglais, le *Missionary Magazine*, du 1^{er} septembre dernier, intitulé: *Mort du révérend Lacroix*, compléteront cette courte notice nécrologique.

« Rarement avons-nous eu à remplir un devoir plus pénible que celui qui nous incombe aujourd'hui, en ayant à annoncer la mort de ce missionnaire aussi honoré que dévoué, dont la perte excitera en Angleterre les mêmes profonds regrets qu'elle a provoqués parmi ses collègues et dans toute l'Eglise chrétienne de Calcutta.

» C'est le 19 mai dernier, qu'au milieu de sa santé habituelle, Lacroix fut subitement saisi d'une douleur aiguë au foie provenant d'un abcès qui s'était formé sourdement et qui, vu son âge et la longueur de son séjour dans l'Inde, laissa dès l'abord peu d'espérance de guérison aux médecins qui le soignaient. Ses collègues missionnaires se succédèrent dès ce moment auprès du malade et lui prodiguèrent à tour les soins d'une vive amitié. En même temps des prières ferventes montaient au ciel pour son rétablissement dans toutes les églises de Calcutta. Il y eut un moment de répit et l'on put le croire sauvé. Des avis furent expédiés en Europe pour qu'on se préparât à l'y recevoir, mais une lettre du Rév. Hill, apportée par la dernière malle nous apprit la vanité de la passagère espérance qu'on avait conçue: Lacroix s'était endormi au Seigneur le 8 juillet, à trois heures de l'après-midi.

» Jamais, dit M. Hill, autant qu'auprès du lit de mort de notre ami je n'avais eu la pleine impression que la mort est un sommeil, si doux et si graduel était le sien. Il a gardé toute sa connaissance jusqu'à la fin et même dans l'assoupissement de ses dernières heures, le sourire qui éclairait son visage témoignait de ses aspirations chrétiennes intérieures. S'il s'apercevait de notre anxiété, il tournait ses regards en haut, et montrant du doigt le ciel

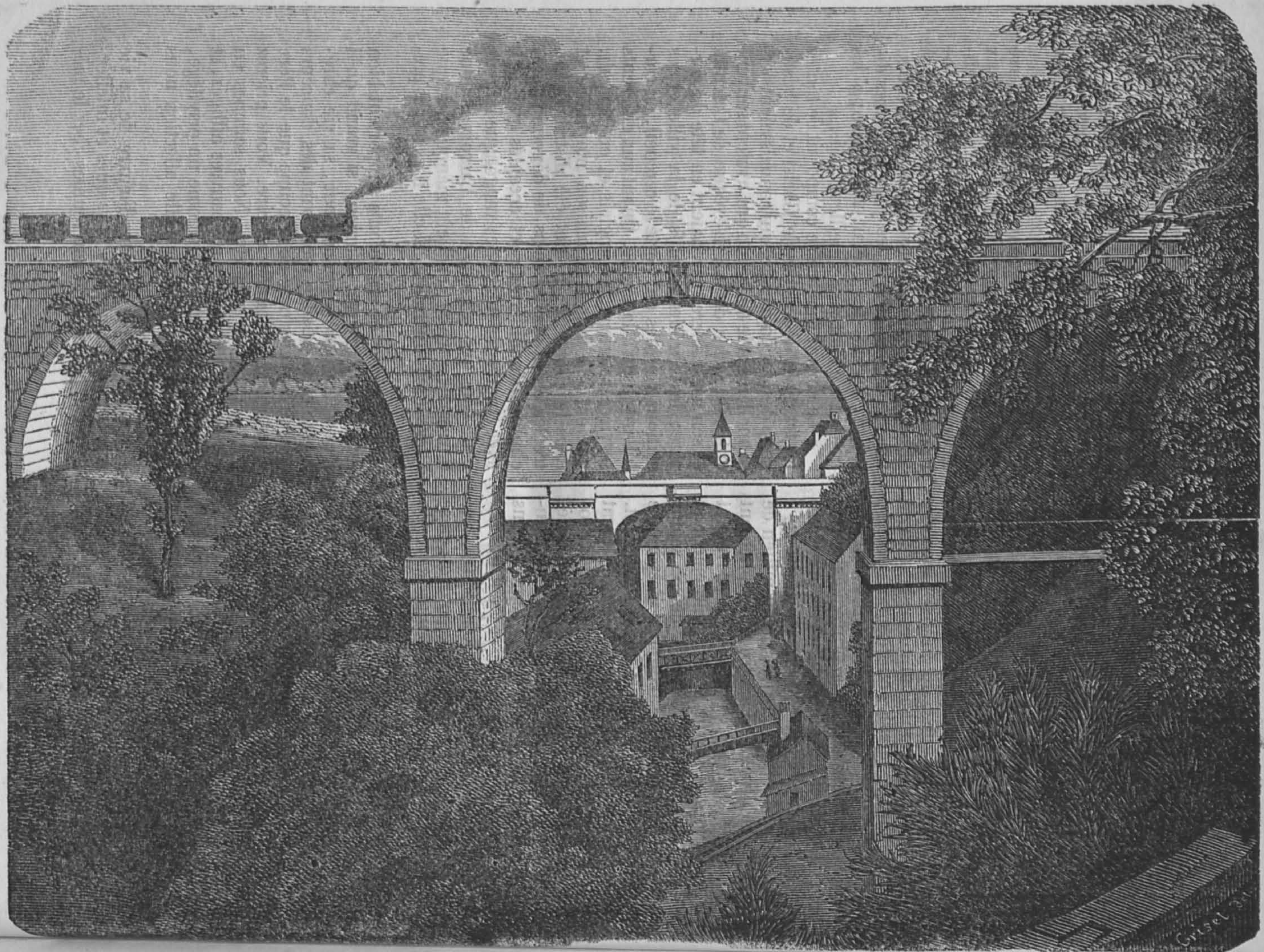
il commentait ainsi éloquemment cette parole de l'apôtre que « la mort est un gain. » Oh! puisse sa force passer à ceux de ses compagnons qu'il a laissés à l'œuvre dans la vigne! puisse l'esprit qui l'animait pousser d'autres ministres à quitter comme lui leur patrie pour marcher sur ses traces!

» Quand toute espérance pour cette terre nous fut ravie, on permit aux amis de Lacroix de le voir, et ses courts entretiens avec les missionnaires de toutes les dénominations me rappelaient les touchants adieux de Paul à Milet. Jeunes recrues et vétérans de la Croix, tous la tête baissée et les yeux en larmes disaient, les uns: « il était notre père; » les autres: « c'était notre meilleur ami... »

» Le convoi funèbre se composait de toutes les fractions de l'Eglise de Christ et de beaucoup de gens du monde, qui connaissaient personnellement le défunt ou qui avaient souvent entendu parler de lui. L'évêque de Calcutta et son archidiacre marchaient en tête du cortège; les chrétiens natifs de la ville et des stations voisines ont porté le cercueil, du corbillard jusqu'à la tombe. Quant aux différents services religieux, en anglais et en bengali, qui ont été faits à la maison mortuaire et dans le cimetière, ils ont été distribués entre les chefs des missions de dénominations chrétiennes différentes et acceptés par eux avec empressement: cette évangélique largeur était dans les principes de Lacroix comme dans son caractère, et il eût manqué quelque chose à ses funérailles, si elle n'y eût pas présidé.

» Sa veuve et ses enfants supportent bien leur rude épreuve. L'amour si grand qu'il leur a témoigné jusqu'au bout, sa vie chrétienne et sa paisible mort sont des douceurs mêlées à l'amertume de la coupe que le Père céleste leur a donnée à boire. Vous prierez pour eux, j'en suis sûr. Nous sommes en pleine sympathie avec ces pauvres affligés, et nous ferons pour eux, comme un privilège, tout ce que notre fraternelle affection nous inspirera.

» Lacroix apporta dans l'œuvre de sa vie une somme de qualités physiques et intellectuelles qui sont rarement réunies chez le mê-



mé individu. Devenu maître de la langue bengalaise plus, peut-être, qu'aucun autre Européen, il se trouva éminemment qualifié pour l'office de prédicateur parmi les Hindous, il y mit toute son énergie, il y déploya toute sa persévérance, et les succès qu'il obtint dans l'exercice de cette charge sont populaires au Bengale, parmi les chrétiens et parmi les païens. Sa piété était si vraie, son jugement si sûr, son zèle si désintéressé et son attachement si solide, qu'il suffisait de connaître Lacroix pour l'estimer et pour l'aimer, et son départ laisse dans la sphère qu'il a si longtemps éclairée un vide qui sera difficile à remplir. »

SERRIÈRES.

(Voyez la planche ci-contre.)

Nous avons choisi Serrières pour sujet de notre notice topographique de cette année, principalement par ces deux raisons : la construction du viaduc et la découverte de tombeaux anciens.

En 1837 on découvrit ⁽¹⁾ près de Serrières, dans le quartier appelé *Batthieux*, à gauche du chemin tendant de Serrières à Peseux, près de 120 tombeaux, d'où probablement le nom de *Tombets* ⁽²⁾ donné à un quartier situé un peu au nord : nouvelle raison de supposer que cette localité était bien plus peuplée dans des temps plus ou moins reculés, qu'on ne le croit com-

(1) La description de cette découverte fera partie du cahier que vont publier des amis de M. Matile, au moyen de matériaux qu'il leur a laissés, pour compléter le 3^{me} volume du *Musée historique*. Nos lecteurs apprendront sans doute avec intérêt cette publication.

(2) Le nom de cette localité se rencontre déjà au XIII^{me} siècle. Il se retrouve dans d'autres endroits de notre pays.

munément ⁽¹⁾; les indices à l'appui de cette supposition deviendront sans doute plus nombreux encore. Il est étonnant qu'avant le *Messenger* personne n'ait encore rien écrit sur la découverte faite l'année dernière, à l'occasion des travaux du chemin de fer, d'une trentaine de squelettes, rangés les uns à côté des autres et quelquefois les uns au-dessus des autres, sur une partie de la colline des Tombets rapprochée des Batthieux, qu'on appelle la Perrière. C'est en ouvrant une carrière pour fournir des matériaux aux constructeurs du viaduc, que l'on a découvert ces squelettes. Il est à remarquer qu'ils avaient tous la tête tournée du côté de l'orient, que c'étaient de jeunes hommes ayant encore la plupart leurs dents; très-grands, ce qui peut faire supposer qu'ils étaient des soldats et avaient péri dans un combat. Un des crânes paraissait avoir été fendu, et à l'endroit de la blessure il s'était formé une excroissance osseuse en forme de corne. Il n'y avait aucun débris quelconque dans la terre où ils avaient été mis. Leurs tombes étaient très-différentes de celles des Batthieux, surtout en ce qu'elles n'étaient composées que de dalles informes. Il est à présumer d'après ces découvertes, qu'il s'en fera d'autres, qui fourniront quelques données sur la race d'hommes auxquels

(1) En construisant l'ancien pont, on trouva une pièce d'or du temps d'Auguste. Encore à présent, dans une vigne au-dessous de Beauregard, on découvre assez fréquemment, en labourant la terre, des monnaies romaines et d'autres objets d'antiquités, et, dans un certain endroit, les vigneron, en labourant la terre, s'aperçoivent bien qu'ils frappent sur une voûte.

appartenaient ces squelettes. Étaient-ils Celtes, Romains ou Bourgondes? A mesure que les squelettes étaient déterrés, ils tombaient en grande partie en poussière; il n'y avait guères que les os de la tête qui demeuraient intacts.

L'on suppose que du temps des Romains il y avait à Serrières un édifice religieux consacré à quelque divinité païenne, et qu'il était à l'endroit où est le temple actuel. Dans les temps où Avenches était encore une ville très-considerable, elle paraît avoir eu besoin de Serrières à cause du cours d'eau de ce village. La communication se faisait sans doute essentiellement par Port-Alban.

Voici ce que l'histoire nous apprend de l'édifice religieux *chrétien* le plus ancien dont il soit fait mention comme ayant existé à Serrières. — Henri, fils de Berthold, comte de Neuchâtel, nommé à l'évêché de Bâle en 1263, peu de temps après son élection; fit bâtir une chapelle à Serrières, puis un logement pour le prêtre desservant. Peu avant sa mort, arrivée en 1271, il remit le patronage de cette église au chapitre de St-Imier, qui depuis en nomma le curé. — L'an 1329, le prévôt et les chanoines de St-Imier firent, sous l'approbation de Jean de Roussillon, évêque de Lausanne, dont ils étaient diocésains, une combourgeoisie avec Bienne, et le magistrat de cette ville fut dès-lors reconnu inspecteur, régent et gardien de l'église collégiale de St-Imier. Le chapitre de cette église s'engagea à ne point nommer à la cure

de Serrières, sans la participation du magistrat de Bienne.

Le principal monument de l'époque de la catholicité est la maison du chapitre qui était attenante à l'ancienne église. On y voit encore quelques sculptures et une très-vaste salle, qui témoignent que la maison du chapitre avait une certaine importance. La maison d'école était à droite en entrant dans la cour du temple; cette maison subsiste encore.

L'an 1526, le Val-St-Imier et la ville de Bienne ayant embrassé la Réforme, cette ville eut à elle seule le droit de nommer le pasteur de Serrières. En 1617, la ville de Neuchâtel acheta ce droit et le patronage de l'église, au prix de 530 écus de 25 batz. En 1625, le magistrat et le conseil de la ville de Neuchâtel firent bâtir le temple actuel sur l'emplacement de l'ancien. La commune de Peseux fournit la plus grande partie du bois de construction.

Farel avait appris à connaître au Val-de-St-Imier Emer Beynon, curé de Serrières. Il vint de Morat pour le visiter et aborda à Serrières, le 14 décembre 1529. Cette date mérite d'être citée, car c'est de Serrières que Farel fut conduit à Neuchâtel. Comme il avait été défendu de le laisser prêcher dans les églises, il monta, pour annoncer l'Evangile à la multitude rassemblée autour de lui, sur une pierre qui se trouvait dans le cimetière attenant à l'église. Cette pierre, dont on prétend pouvoir constater l'identité, se voit encore au pied du monument élevé au réformateur dans la cour du temple, à l'occa-

sion du jubilé de la Réformation, en 1830, par les soins de M. le pasteur de Perrot, qui y a fait graver ces vers de M. de Bellefontaine :

C'est dans ce lieu sacré, sous la voûte des cieux,
Que, de notre pays, Réformateur heureux,
Farel a commencé d'annoncer l'Évangile.
D'auditeurs attentifs il peuplait cet asile.
Puisse son zèle ardent, tout-puissant sur les
Revivre dans ses successeurs ! [cœurs.

La Bible française de Robert Olivetan, dite *de Serrières*, fut imprimée dans ce village en 1535, par Pierre de Wingle. Elle est bien connue, et a fait connaître Serrières.

Dès une très-haute antiquité, les eaux de la rivière, appelée la Serrière, ont été employées à faire mouvoir des scies; de là le nom de la rivière, et du village (le mot latin *serra* signifie *scie*). Comme la Noiraigue vient des marais des Ponts, l'Areuse de ceux de la Brévine et du lac d'Etallières, la Serrière doit son origine à ceux de la Sagne; cela paraît mis hors de doute par des coïncidences d'orages sur la vallée de la Sagne et de crue des eaux de la Serrière. Il y a sans doute peu de cours d'eau plus employés, proportionnellement à leur longueur, que celui-là, qui n'a pas dix minutes. Serrières possède une grande papeterie, trois grands moulins, quatre scieries, dont l'une à placage, une fabrique de chocolat renommé, une fonderie, une forge, une fabrique de meubles, une foule de drap et une teinturerie.

Cette diversité d'industrie y a attiré une grande diversité d'étrangers (Berinois, Fribourgeois, Argoviens, Soleurois, Thurgoviens, Zurichois, Appen-

zellois, Vaudois, Genevois, Français et Allemands de diverses contrées de l'Allemagne).

La population totale de Serrières, y compris le Suchiez, est actuellement de 520 âmes, dont 141 Neuchâtelois, 307 Suisses et 72 étrangers. Les habitants en général sont pauvres, mais non misérables, grâce surtout à la bienfaisance des familles qui ont la direction des principaux établissements. On lit cette double inscription, en très-grandes lettres, sur la façade d'un des grands bâtiments de la fabrique :

Si l'Éternel n'y met la main,
On ne peut que bâtir en vain.

Et :

Wer Gott dem Allerhöchsten traut,
Der hat auf keinen Sand gebaut.

Les ouvriers de la papeterie, s'ils tombent malades, n'ont ni médecins, ni remèdes à payer. Le nombre des ouvriers du principal établissement de Serrières, y compris les femmes et les enfants, varie de 80 à 100. Il n'était que de 50 à 60 en 1828. Cet établissement a constamment progressé depuis 1816, où il n'avait que deux cuves, qui, réunies, pouvaient produire 200 à 250 livres de papier par jour. En 1816, on construisit un nouveau moulin à papier et une cuve, qui augmentèrent la production d'un bon tiers. En 1828 on construisit de nouveau deux cuves, et la production s'éleva de 5 à 600 livres de papier par jour. De 1839 à 1840, on construisit un troisième moulin à papier et la première machine à faire le papier sans fin. De 1854 à 1855, on a supprimé le travail à la cuve

comme moins avantageux, mais on a construit un quatrième moulin et une seconde machine, et la production peut s'élever maintenant jusqu'à 4000 livres par jour.

Le viaduc va amener, au moins pour la vue, un nouveau mouvement à Serrières, qui possède maintenant deux ponts⁽¹⁾. Le viaduc a trois arches de 66 pieds d'ouverture et de 120 de hauteur à peu près. Il ajoute à la belle vue dont on jouit du château de Beauregard. Ce château, qu'on appelait autrefois Belregard, est pour beaucoup dans le pittoresque de la localité⁽²⁾.

La bibliothèque la ville possède un beau bas-relief de Serrières, ouvrage de M. Ibbetson⁽³⁾.

HENRI-DAVID DE CHAILLET.⁽⁴⁾

Nous avons donné, en 1848, un article biographique du grand Ostervald; nous en donnons un, cette année, du plus grand théo-

(1) Remarquables tous deux par leur architecture. Le nouveau pont ne doit pas faire dédaigner celui qui a été bâti en 1807 et dont on a dû les plans à l'habile constructeur de la route du Simplon, M. Céard, qui désigna pour les exécuter le capitaine Dussauget.

(2) Ce château fut bâti par le chevalier Guyot, qui demeurait à Buttes. Il donna par testament un muid de vin au curé de ce village et à ses successeurs. Il est assez remarquable que cette redevance se soit perpétuée jusque dans ce siècle: le propriétaire actuel de Beauregard a payé longtemps le muid de vin au pasteur de Buttes, et ne s'en est racheté qu'à une époque assez récente.

(3) C'est aussi à M. le capitaine Ibbetson, gendre du propriétaire du château, M. de Sandoz-Rollin, devenu depuis longtemps Neuchâtelois, par son affection pour notre pays autant que par la naturalisation, que notre bibliothèque publique est redevable du grand bas-relief représentant le canton de Neuchâtel.

(4) Nos lecteurs apprendront avec plaisir, que c'est à notre compatriote, M. Karl Girardet, que nous devons cette gravure.

logien et prédicateur qu'ait eu notre pays, après lui, de Henri-David de Chaillet, pasteur de Neuchâtel, né en 1751, mort en 1823.⁽¹⁾

Nous pouvons commencer notre article par une comparaison avec l'auteur des *Arguments et Réflexions sur la Bible*. Ostervald est infiniment plus connu dans le monde protestant que Chaillet: il a laissé bien plus d'ouvrages; M. Chaillet n'a guère laissé que des sermons et des articles de critique littéraire. C'est la raison, la haute raison qui dominait dans la prédication de l'un; c'est la sensibilité et l'imagination qui dominaient dans celle de l'autre. Leur capacité était peut-être égale, leur talent s'élevait aussi haut. S'ils ne pouvaient être appelés *hommes de génie*, ils ont été souvent près de cette élévation; et l'ont atteinte quelquefois. Ostervald a été *toujours* homme supérieur, Chaillet, très-souvent homme supérieur, *toujours* homme d'esprit, ce que n'était pas Ostervald. L'un avait composé un nombre infini de sermons, l'autre un très-petit nombre, mais travaillés avec le plus grand soin. Ni l'un ni l'autre n'ont jamais prêché de méditation. Ils n'ont eu ni l'un ni l'autre le titre de professeur, mais ils en ont eu l'un et l'autre, à un haut degré, la capacité; plus que cela, ils ont été pour leur ville comme une académie. On a dû à l'un le réveil d'une foi active et morale, de la *piété*, dans un temps d'orthodoxie scholastique et morte, l'autre fit des efforts incessants pour sauver la foi, au temps de l'incrédulité voltairienne. Ostervald était distingué peut-être encore plus comme pasteur que comme prédicateur. Chaillet, si distingué comme prédicateur, ne l'était pas comme pasteur. Il était médiocre dans l'exercice des fonctions pastorales, peut-être, ce qu'on aura peine à croire, par suite de sa timidité. La vie de l'un n'a pas été aussi absolument à l'abri de tout reproche que celle de l'autre. Ostervald fut un homme plus complet. On peut faire un reproche à l'un de n'avoir pas rendu assez justice à son prédécesseur.

On pourrait comparer aussi M. Chaillet à l'ami le plus intime qu'il ait eu, le professeur

(1) Reçu au saint ministère en 1772. Fils de Samuel Chaillet, pasteur de Serrières et Peseux, puis de St-Aubin. — Pasteur de Neuchâtel de 1789 à 1801.



(Henri-David de Chaillet.)

Meuron, dont nous avons donné la biographie en 1853. L'un était plus instruit peut-être, M. Meuron, l'autre plus savant; l'un avait plus d'acquit, l'autre, plus de naturel. M. Meuron n'aurait jamais eu l'idée de se comparer à M. Chaillet, contre lequel il n'aurait jamais soutenu sa propre manière de voir. Un des malheurs de M. Chaillet a été de n'avoir jamais eu autour de lui des hommes qui pussent lutter avec lui, et de ne jamais avoir été appelé à essuyer des contradictions. Trop supérieur à ce qui avait des rapports avec lui, il s'était fait un peu trop une habitude de voir tout plier devant lui. L'éducation d'un homme n'est pas complétée, s'il n'a pas des contra-

dicteurs. *Du choc des opinions jaillit la vérité.* M. Chaillet avait l'esprit remarquablement juste, d'une grande justesse et d'une grande finesse tout ensemble; et cependant il soutenait assez souvent des paradoxes insoutenable; ce qui ne lui serait sans doute pas arrivé, s'il n'avait pas été habitué à ce que ses nombreux admirateurs adoptassent ses opinions, simplement, parce qu'elles étaient les siennes, par préjugé d'autorité. C'était surtout pour ses disciples que ses décisions étaient infaillibles et sans appel. Le prestige qu'il exerçait sur eux, était justifié par la haute supériorité de ses enseignements. Il a eu bien des genres de supériorité; mais

nous croyons pouvoir soutenir que la plus grande a été celle de l'enseignement. Son fauteuil semblait l'inspirer. Nous avons entendu bien des professeurs, quelques-uns égaux à lui peut-être, mais supérieurs à lui.... pas un seul. Ses idées et ses expressions coulaient de source; nous n'avons jamais vu rien de semblable chez aucun professeur: il n'hésitait jamais! et ne reprenait jamais ses expressions! Il parlait le latin avec une facilité et une pureté également remarquables.

L'on admirera surtout sa facilité, quand on réfléchira à la variété de ses enseignements. Il enseignait les langues anciennes, la rhétorique, la philosophie, la théologie dans la plupart de ses branches. Bien des années il vint à la ville, d'Auvernier où il demeurait, faire au collège les examens du grec, du latin, de la grammaire française, de la littérature.

On ne pourrait dire le nombre d'idées nobles, justes, frappantes, ingénieuses, de pensées pieuses, délicates, fines, profondes et élevées mises en circulation dans notre pays, parmi les ecclésiastiques surtout, par M. Chaillet, qui a été comme un semeur dans le champ des études et de la piété. Il a déposé ses principales idées littéraires dans le *Journal de Neuchâtel* ou *Annales littéraires et politiques*, imprimées les années 1781, 1782 et 1784. Le traducteur d'Homère, Bitaubé, lui a rendu une éclatante justice, et l'a placé bien haut dans l'échelle des critiques, quand il a dit dans sa préface de l'*Odyssée*: « J'ai vu dans les deux extraits de ma traduction de l'*Illiade*,... que M. Chaillet a pris la peine de confronter cette traduction entière avec l'original, travail qui marque son goût pour Homère, et qui m'est honorable. Je n'ai pas l'avantage de connaître personnellement M. Chaillet; mais il est du petit nombre de ces hommes, dont l'âme se peint dans leurs écrits, et avec lesquels on croit vivre, lorsqu'on les lit. Je travaillais à la traduction de l'*Odyssée*, lorsque je vis ces extraits; ils sont très-flatteurs pour moi; mais, loin de me porter au relâchement, plusieurs observations excellentes qu'ils contiennent, l'estime si sentie de M. Chaillet pour Homère, n'ont fait qu'ajouter aux difficultés que j'avais à vaincre. Je lui disais quelquefois en moi-

même: Vous, que ce poète enflamme, car vous l'avez peint, comme un homme qu'il inspire, tenez, prenez ma place, et vous asseyant sur le trépied, soyez l'organe de ce Dieu. »

M. Chaillet savait son Homère par cœur. Ses livres d'affection, il les lisait et relisait sans cesse. Il se plaignait de ne plus rien trouver de nouveau à lire; il ne lisait que ce qui était marqué au bon coin. La lecture des journaux, qui occupe tant de place actuellement dans la vie, n'en occupait aucune dans la sienne. Il tenait à savoir à fond. Il ne se bornait pas à lire et à relire les livres de sa bibliothèque; il y faisait des annotations, qui, recueillies, auraient une certaine utilité, et, en tous cas, un grand intérêt. Ses compositions sont riches d'idées, ses sermons en particulier. Il y a plus d'idées dans un de ses sermons que dans tel volume estimé. « C'est une mine! » disait un théologien en parlant de son petit cours de religion. Il composait son sermon dans sa tête, avant de l'écrire de son écriture microscopique, et l'écrivait ensuite sans rature! quelle force de tête!

Il a laissé cinq volumes de sermons, un sermon sur la *subordination*, à l'occasion de la mort de Frédéric-le-Grand; un sur les *devoirs domestiques*, etc. (Quelques-uns de ses sermons ont été traduits en allemand, et imprimés à Leipzig); un discours, qui a obtenu l'accessit au jugement de l'académie de Besançon, sur la question proposée pour le prix d'éloquence, en 1788: *Le génie est-il au-dessus de toutes les règles?* Une brochure sur la *simplicité de la foi chrétienne*, etc.

M. Courvoisier, dont nous venons d'écrire la nécrologie, est le dernier ecclésiastique qui n'a pas été sous l'influence de M. Chaillet; cette influence qui s'est étendue jusqu'aux pasteurs nés en 1797 et 1798, a été très-salutaire. C'était une saine théologie que la sienne; il ne laissait pas les exagérations prendre la place de la vérité. Dans sa brochure sur la *simplicité* il a pris pour épigraphe un vers latin qui signifie: « On pêche entre les murs de Troie et hors des murs. » S'il a toujours signé *Serviteur de Jésus-Christ*, c'était avec une intention formelle et positive. Il voulait

faire par là une très-haute profession de foi, à une époque où elle signifiait: Il faut bien se garder de s'en tenir à la religion naturelle, et quelque chose de semblable à cette parole adressée plus d'une fois à des personnes qui lui rendaient visite: Il faut toujours en revenir à l'amour de Jésus-Christ. Les livres de sa bibliothèque portent tous, en même temps qu'un de ses jugements, *Christi servus*, quelquefois avec une variante, telle que celle-ci: *ex indole ut ex officio* (Serviteur de Jésus-Christ, par caractère comme par devoir). J'étais au milieu de sa bibliothèque, en vérité, comme dans un sanctuaire. Il a toujours tenu haut élevé le drapeau de la foi, et est une des causes qui n'ont pas permis au rationalisme d'avoir des partisans dans notre clergé. Il avait fait une partie de ses études à Genève où il avait été en relation avec le philosophe Bonnet, et où il avait appris de lui à envisager le christianisme comme la plus sublime philosophie. Plusieurs d'entre les ecclésiastiques de notre pays doivent faire hommage à sa mémoire de ce qu'ils sont; et il est bon d'écrire cette biographie, pendant qu'il y a encore en ce monde de ses disciples. Celui qui l'écrit aime à s'envisager comme chargé par les autres d'élever ce monument en l'honneur de leur maître tant et si justement admiré par eux; il voudrait seulement que ce travail fût plus digne de lui, plus en rapport avec ce que nous ressentons pour sa mémoire.

Immédiatement après sa mort, il parut dans cet almanach un éloge de lui, auquel nous empruntons les paroles suivantes: « Doué à un degré rare, d'une âme forte et ardente, d'un caractère énergique, et d'un esprit d'une vaste étendue, il cultiva dès ses jeunes ans ces qualités naturelles par une application infatigable et le travail le plus opiniâtre; et ne cessa de les développer et de les mûrir ensuite par l'étude et la méditation. Il n'avait pas tardé à s'élever au rang des premiers prédicateurs, par un genre d'éloquence qui lui était propre, où se peignait la trempe vigoureuse de son génie original et austère, et dont il faisait ressortir les traits par une action pleine de chaleur, de mouvement et d'autorité. »

Cette épitaphe, composée par M. de Bellefontaine, a été gravée sur son tombeau:

Cœur simple, esprit sublime, éclairé, plein de zèle,
Du Maître qu'il servit, il fit aimer les lois;
De sa volonté sainte, interprète fidèle,
Dieu semblait l'inspirer et parler par sa voix.

La mort de cet homme extraordinaire a été extraordinaire comme lui: il avait pris imprudemment, à la chute du jour, un sentier qui se dirige de Peseux à Auvernier, et avait fait une chute dans une fosse pleine d'eau; ses cris ne furent entendus qu'au bout d'un certain temps. Il était trop tard! le coup était porté! Il conserva toutes ses idées, pendant les quelques heures qu'il vécut encore, et un aussi grand esprit aurait passé en un instant de la plénitude de la vie au néant? Comme le disait un ancien sage: « Il y a des parties du corps qui sont, pour ainsi dire, immortelles; et l'âme, ne serait pas plus tôt séparée de son corps, qu'elle se dissiperait! »

Autant qu'aucun mortel, il avait soulevé
Le voile sous lequel la vérité se cache.
Immortel maintenant, au ciel il a trouvé
Ce qu'ici-bas il cherchait sans relâche.

Chemins de fer neuchâtelois.

Au moment où les lecteurs du *Messenger* liront ces lignes, le chemin de fer du Jura-industriel sera en activité de Neuchâtel aux Hauts-Geneveys, et probablement aussi de la Chaux-de-Fonds aux Convers; celui du Littoral le sera d'Yverdon à la limite du canton de Berne près de la Neuveville.

En finissant son article de l'année dernière, le *Messenger* annonçait la décision prise par l'administration du Jura-industriel de se réunir au Franco-Suisse pour arriver ensemble à la gare du Sablon, à Neuchâtel. Le point de raccordement a été déterminé dans le vignoble des Parcs, à l'origine de la courbe que décrit le Franco-Suisse pour traverser le Seyon et entrer dans le souterrain

de Trois-Portes. Pour arriver à ce point le tracé du Jura-industriel a été modifié; au lieu de côtoyer le revers sud de la colline sur laquelle était ci-devant le gibet de Neuchâtel, il la traverse par le milieu au moyen d'un souterrain qui débouche près du Vauseyon, traverse le Seyon au moyen d'un pont sous remblais et arrive au raccordement en traversant le vignoble des Parcs-dessous. Ces travaux commencés vers la fin de l'année 1858, ont été poussés avec tellement d'activité que les rails définitifs étaient déjà placés sur cette partie du chemin de fer au milieu du mois de septembre dernier.

Les travaux des souterrains des Loges et du Mont-Sagne ont considérablement avancé, à tel point qu'à la fin du mois d'août, il ne restait plus que 180 mètres à percer pour terminer celui des Loges: celui du Mont-Sagne était complètement achevé au printemps dernier, y compris les revêtements en maçonnerie.

Le chemin de fer du Littoral a été terminé complètement dans le courant du mois de septembre, à l'exception pourtant d'un ouvrage accessoire important, le port du Landeron. Le peu d'activité mis par nos voisins de Berne à la construction de la ligne ferrée destinée à relier, à Bienne, le réseau du Franco-Suisse, avec le chemin de fer Central, a engagé l'administration du Franco-Suisse, à s'entendre avec la société des bateaux à vapeur, pour le transport, par le lac de Bienne, des voyageurs arrivant par le chemin de fer. Faute d'avoir pu s'entendre avec


Berne, pour organiser le débarcadère au port de la Neuveville, la compagnie du Franco-Suisse a fait creuser un port sur la rive neuchâteloise du lac de Bienne, au delà du Landeron, à quelques centaines de pas de la frontière. Ce port aura dans les eaux les plus basses, six pieds d'eau au moins; il occupe une surface d'environ deux arpents (80,000 pieds carrés.)

Déjà au mois de janvier deux locomotives sont arrivées sur le chemin de fer du Littoral, l'une à Neuchâtel, l'autre près de Bevaix; elles ont servi à conduire, à peu de frais et à des distances souvent considérables, le gravier employé à faire le *balast* ou empierrement de la voie. On a mis à profit de belles carrières de gravier, découvertes près de Cressier, de Colombier et de Boudry.

Le viaduc de Serrières était presque terminé fin de décembre 1858, en sorte que ce bel ouvrage a été construit en six mois; anciennement on y eût mis plusieurs années.

Le viaduc de Boudry a été terminé en juillet; beaucoup plus considérable que celui de Serrières, il est remarquable par sa légèreté et sa hardiesse, en même temps que par sa solidité. Les belles proportions de toutes ses parties en font l'un des beaux ouvrages de ce genre qu'il y ait en Suisse; c'est pourquoi nous en avons fait le sujet d'une de nos planches.

Ce viaduc a onze arches, celle du milieu, sous laquelle coule l'Areuse, a 20 mètres (66 pieds) d'ouverture. Les dix autres 15 mètres (49 pieds et demi). Sa plus grande hauteur est d'environ



VIADUC DE BOUDRY.

130 pieds. (Voyez l'Almanach de l'année dernière).

Tous les matériaux employés à sa construction, ont été tirés de carrières ouvertes dans les forêts des environs, les piles sont construites en moellons de roc, il n'y a en pierre de taille que les voussoirs⁽¹⁾ de tête et le couronnement.

La locomotive de Neuchâtel a conduit au viaduc de Boudry les administrateurs du chemin de fer accompagnés de plusieurs invités, le jour de la pose de la dernière pierre, et quelques semaines après (le 20 septembre), le conseil d'administration allant reconnaître la ligne du Littoral, dont les travaux étaient déjà terminés sur toute sa longueur.

Sur la ligne des Verrières à Neuchâtel, le pont de l'Huguenaz au-dessus de Saint-Sulpice est terminé; c'était le seul ouvrage d'art important (au Val-de-Travers), qui n'eût pu l'être l'année dernière, (à raison des difficultés de fondation.)

Dans les gorges de l'Areuse, les travaux ont marché avec une activité telle, que l'on pourra poser la voie pendant l'hiver, et la livrer à la circulation au mois de mai prochain, si, comme il est à espérer, le tronçon des Verrières à Pontarlier est terminé pour cette époque.

Les huit souterrains qui se trouvent sur cette partie de la voie sont percés depuis le printemps. Celui qu'on rencontre le premier, en descendant, a 450 mètres (1,500 pieds) de longueur,

(1) Voussoir, courbure d'une voûte.

les autres sont beaucoup plus courts; plusieurs ont leur revêtement en maçonnerie complètement terminé; la maçonnerie des autres sera achevée cet automne. Outre ces souterrains et les deux ponts dont le *Messenger* a parlé dans son article de l'année dernière, on trouve, dans différents endroits des gorges de l'Areuse, de grands murs de soutènement et des *perrés* ou talus maçonnés, dont la construction était rendue nécessaire par l'escarpement du terrain.

Cette partie du réseau des chemins de fer Neuchâtelois sera la plus pittoresque à parcourir; à chaque pas, le point de vue change, et ce passage donnera aux étrangers qui arriveront par là dans notre pays, une magnifique idée des beautés de la nature qu'ils rencontreront en Suisse.

COURSE DE SENTIER DES HAUTS-GENEVEYS A PERTUIS EN PASSANT PAR TÊTE-DE-RAN faite le 10 et le 11 Août 1859.

L'année dernière, le *Messenger* donnait à ses lecteurs la description de Fontaines. Cette année-ci, c'est tout près de ce village qu'il prend le point de départ de sa course de sentier.

La vue sur le Val-de-Ruz est de partout très-belle, mais le mérite particulier de celle des Hauts-Geneveys^(*) (qu'on appelle quelque-

(*) On ne peut guère écrire quelque chose sur le Val-de-Ruz, sans citer l'Histoire de la Seigneurie de Valangin, par M. Matile. Nous y trouvons ce qui suit sur le nom de Geneveys. « Nos chroniqueurs nous rapportent qu'en l'année 1291, acceptant les offres favorables que leur avaient faites les Seigneurs de Valangin, quarante-cinq familles genevoises qui fuyaient

fois aussi Geneveys-sur-Fontaines) est d'être très-étendue, bien qu'on n'ait à la chercher, ni à distance de la grande route, ni à une grande hauteur: elle embrasse les 22 beaux villages du Val-de-Ruz, de ce vallon dont la forme presque régulièrement ovale a quelque chose de si remarquable et de si fort remarqué par bien des voyageurs.

Les bouleversements du chemin de fer du Jura-industriel, en particulier de la gare-monstre des Hauts-Geneveys, font une impression vraiment pénible: c'est, pour le moment, l'image du chaos, à côté de la nature la plus favorisée et la mieux cultivée. Le plus grand des villages voisins, Dombresson, pourrait, par aperçu, tenir dans le terrain mis sens dessus dessous, tant seulement pour la gare! Il est difficile de ne pas se prendre à regretter tant de terrain, du meilleur de la paroisse, enlevé à la culture. On nous répondra par ces vers:

Et pour être approuvés,
De semblables projets doivent être achevés.

à la bonne heure.....

Non loin de son point de départ, le *Messenger* voit un immense trou au flanc de la montagne: c'est la sortie du tunnel! S'il n'était renseigné par ses guides, il ne pourrait s'imaginer ce qu'il voit là, même sachant les travaux qui s'exécutent dans cette localité.

Le *Messenger* a eu d'excellents guides dans toutes ses courses: il en est de même de ceux qu'il a le bonheur d'avoir aujourd'hui: MM. le D. de G. et l'ancien J. A. des Hauts-Geneveys, à qui il adresse ici ses remerciements.

Tête-de-Ran^(*) est un cône presque régulier, un pain de sucre, boisé dans sa partie inférieure d'essences de sapins blancs et rouges; point de hêtres; dans sa partie inférieure, il y avait récemment encore un beau pin; mais il a été abattu.

Les grands pins sont en butte aux coups de la tempête et encore plus à ceux de la hache.

Tête-de-Ran est d'une grande valeur pour la commune et les communiens des Hauts-Geneveys à qui il appartient. Chaque communiens y obtient annuellement une portion de bois, et y peut faire paître quatre pièces de bétail, ou céder ce droit à prix d'argent à quelque autre, s'il n'en fait pas usage pour lui-même.

Les premières fermes que nous trouvons en montant, sont dans la Combette-(petite combe) Vallier; nom qui nous rappelle celui de cette ancienne famille neuchâteloise, et qui en vient sans doute.

Depuis plus d'un mois on n'avait point eu de pluie; nous ne nous plaignîmes donc pas d'en être inondés; nous la humâmes avec volupté. A l'abri d'une très-bonne auberge construite, il y a une vingtaine d'années, presque au sommet de Tête-de-Ran, nous attendîmes la cessation de la pluie.

Le plus difficile du chemin nous restait à faire. Nous avons marché près de deux heures, nous devions marcher une vingtaine de minutes encore, en suivant, jusqu'au sommet, un sentier des plus raides; mais dans une telle course on est bien dédommagé de sa peine, et bientôt défatigué par la magnifique vue dont on jouit du haut du pic. Celle du côté du Val-de-Ruz n'avait plus rien d'imprévu pour nous. D'échappées de vues en échappées, nous étions enfin parvenus à embrasser dans son ensemble le panorama que nous venions de voir par parties détachées. Sur le premier plan, nous voyons presque tout notre pays, dans une de ses directions, d'une extrémité à l'autre, de Chasseral à Chasseron, de Dombresson à Bevaix; sur le second plan, les lacs de Neuchâtel et de Morat et les Basses-Alpes,

(*) Ainsi écrit M. Matile, en ajoutant que ce nom est ainsi écrit dans les anciens actes, et que *Ran* signifie un bétail, en roman. Et il est certain qu'on pourrait citer beaucoup d'exemples de noms d'ani-

maux donnés à des montagnes, peu éloignées, par exemple, le *Gros Taureau* près des Verrières.—Le nom est Tête-de-Rang dans la carte d'Ostervald.

sur le dernier plan, les quarante lieues de la majestueuse chaîne des Alpes, depuis le Pilate jusqu'au Mont-Blanc. On ne peut guère dans notre pays s'élever plus haut que ce sommet. Le Creux-du-Vent est à 3,169 pieds au-dessus du môle de Neuchâtel, Tête-de-Rang à 3,041 pieds; Chaumont à 772 pieds au-dessous de Tête-de-Ran, d'où l'on plonge donc sur tous les Chaumonts, et la vue s'étend fort au loin du côté de l'orient et du midi. Du côté nord-ouest elle est et bien moins belle et bien moins étendue, mais frappe davantage le voyageur qui gravit la montagne par le côté des Hauts-Geneveys, se présentant à lui tout d'un coup, au moment même où il achève l'ascension : c'est comme un rideau qui se tire subitement, pour lui laisser voir une succession infinie de montagnes, de gradins en gradins jusqu'aux Vosges. Des deux principaux côtés le panorama de Tête-de-Ran a donc un très-vaste cadre, les Vosges et les Alpes. Il mérite d'être cité comme un des plus remarquables de notre pays, sinon même comme le plus remarquable.

Les endroits les plus rapprochés que nous ayons sous nos yeux et à nos pieds du côté du nord, sont inconnus à la plupart de nos lecteurs, même de nom; ce sont *Montdar* (*) (avec deux maisons); à gauche, l'entrée de la combe des Quignets (du côté de la Sagne); à droite, le Trou du Beurre (que les allemands, nombreux dans cette localité, ont traduit dans leur langue *Butterloch*), ainsi que le sentier qui y conduit, et la *Roche-au-Cro* (au corbeau). Plus loin on voit une partie des nombreuses habitations des Loges; surtout on est frappé de la vue de la Chaux-de-Fonds, contrastant tellement avec la nature sauvage qui l'entoure. On n'en entend pas le bruit, mais on se le figure aisément, le bruit à côté du silence, le mouvement à côté du repos. Un étranger aurait peine à se figurer d'aussi nombreuses habitations au milieu d'une semblable nature. Ce que peut l'industrie! De quelles difficultés ne triomphe-t-elle pas?

Le soleil venait de se coucher, et laissait

(*) Le Montdar est déjà cité dans des ordonnances du Seigneur de Valangin en 1373. (Matile, Histoire de Valangin, p. 62).

à sa place un rouge de feu colorant, sur une vaste étendue, les nuages immobiles: c'était un de ces magnifiques couchants, tels que les avait plus d'une fois admirés le *Messenger* aux Planchettes.

Il ne veut pas quitter cette superbe vue du Val-de-Ruz à laquelle il vient de tourner un moment le dos, sans y jeter un dernier coup-d'œil,.... *dernier* sous plus d'un rapport sans doute.

Les récoltes du vallon fertile que nous avons maintenant sous les yeux, ont été généralement bénies cette année. Que de moyens de subsistance a fournis aux habitants, *Celui qui envoie du ciel les pluies et les saisons fertiles, qui fait produire à la terre le foin pour la nourriture du bétail, les plantes qui servent à celle de l'homme, le pain qui soutient ses forces!* Que des actions de grâces, proportionnées aux bienfaits de Dieu, montent à Lui des temples et des maisons que nous voyons de toutes parts au milieu de ces campagnes fertiles.

Mais qu'est-ce que cette fumée qui s'élève sur trois points de la montagne que nous avons à nos pieds? C'est une fumée sortant.... des puits du chemin de fer! La pensée, saisie par la scène de la nature que nous venons d'avoir sous les yeux, l'est aussi par les merveilles que l'industrie humaine vient d'opérer par les mains d'un millier d'ouvriers, au sein de la montagne, traversée maintenant par un tunnel. En vérité le gigantesque canal du mont Athos que fit percer le roi Xerxès étonnant le monde par la hardiesse de l'entreprise, était-il d'une exécution aussi difficile que le percement du mont Sagne? — La poudre, il est vrai, n'existait pas chez les anciens.

Une question assez naturelle se présente à notre esprit, en voyant le sommet de Tête-de-Ran, si complètement déboisé: Y a-t-il eu un temps où il a été boisé? La réponse me paraît devoir être affirmative. Le reboiser serait plus avantageux que facile assurément.

Défaire est bien aisé, cent fois plus que refaire.

Nous ne trouvons pas un seul arbre jusqu'au pied du mont, en le descendant du côté de la Chaux-de-Fonds, ce qui contribue à

en rendre la descente passablement difficile.

Les plantes de Tête-de-Ran sont assez nombreuses pour qu'on pût en faire une flore, comme J.-J. Rousseau en avait fait une de l'île de Saint-Pierre. Il y a quelques années un herboriste a passé quinze jours à l'auberge pour cueillir des simples. La commune des Hauts-Geneveys afferme assez fréquemment à des distillateurs la gentiane qui croît en abondance sur la montagne de Tête-de-Ran (*). Une année elle en a retiré jusqu'à 12 louis; mais en l'affermant elle prend des précautions telles qu'on en devrait toujours prendre, en cas semblables, pour empêcher les vandalismes. Il ne paraît pas qu'on en ait pris pour la conservation de la mousse d'Islande qui était autrefois assez commune sur cette montagne: nous n'y en avons plus trouvé que comme un échantillon.

Nous n'avons plus vu une seule gentiane jaune fleurie. A distance, nous aurions pu prendre pour cette belle fleur une plante que nous avons trouvée presque à chaque pas et dans sa parfaite floraison: c'est le *gaillet jaune*, que les botanistes appellent *galium verum*; charmante fleur, dont la tige a quelquefois plus de deux pieds de hauteur, et qui l'emporte en un point sur la gentiane: la gentiane est inodore, tandis que le gaillet a une très-agréable odeur. Ainsi se succèdent les parures de la nature pour charmer diversément nos yeux. Elle est toujours la même et toujours différente.

Le petit chemin ou sentier qui conduit, en moins d'une heure, à la Vue-des-Alpes est extrêmement vert et frais, si délicieux, qu'il vaudrait presque la peine de faire la course de Tête-de-Ran, quand ce ne serait qu'en vue de cette promenade. A côté du sentier est un pré ou champ, où un botaniste trouverait des plantes intéressantes, l'une (*la scabieuse à longues feuilles*) qui porte depuis quelques temps le nom du premier de nos botanistes, l'auteur de la Flore du Jura.

La nuit est close, quand nous arrivons à

(*) Bien des gens envisagent comme une boisson très-salutaire l'eau-de-vie de gentiane; mais le *Messenger* est très-porté à croire qu'elle fait généralement plus de mal que de bien à la santé (par l'abus).

l'hôtel; nous nous bornons pour ce soir à aviser les lanternes qui marquent la place des puits n° 1, 2, 3. Nous apprenons de divers côtés que l'administration du Jura-Industriel éprouve de grands embarras de finances, à telles enseignes, que, depuis plus d'un mois, les ouvriers ne sont plus payés; terrible revers de médaille au grandiose de l'entreprise, à l'égard de laquelle on ne paraît guère avoir suivi les conseils de prudence donnés par la Bible en ces termes, si souvent applicables dans la fièvre de l'époque actuelle: « Quel est celui d'entre vous qui, ayant dessein de bâtir une tour, ne se mette auparavant à supputer la dépense qu'il faudra faire, pour voir s'il aura de quoi l'achever? »

Le matin, en ouvrant ses fenêtres, le *Messenger* a peine à se croire à la Vue-de-Alpes. L'agitation, le mouvement, le bruit, une population nombreuse signalent maintenant cette localité, autrefois remarquablement silencieuse et solitaire. Ici des entassements de pierres tirées des profondeurs de la montagne et couvrant une surface très-étendue, là des constructions temporaires destinées aux travailleurs, partout un bouleversement, un pêle-mêle semblable à celui de la gare des Hauts-Geneveys. Nous visitons la partie extérieure du puits n° 3. Là une machine à vapeur fonctionne continuellement pour amener à la surface des pierres, et quelquefois de l'eau embarrassante pour les travailleurs. Le puits a 235 mètres de profondeur. Les ouvriers, qui prennent tous leurs repas hors du puits et des galeries, se relaient toutes les huit heures, suspendus (soit pour monter, soit pour descendre) un temps plus ou moins long sur un abîme. Comme un malheur pourrait aisément arriver! Il n'en est pourtant pas arrivé jusqu'ici dans ce puits-là. N'y a-t-il pas quelque chose de saisissant à la pensée de ces hommes qui s'exposent chaque jour à devenir la proie de l'abîme dont ils vont troubler le silence et sonder les profondeurs?

La Vue-des-Alpes est la dernière des maisons des Loges du côté de la Chaux-de-Fonds. Les Loges ont une étendue assez considérable et comprennent un grand nombre de maisons. Nous en avons vu plusieurs du haut de Tête-de-

Ran; nous allons les voir toutes successivement, en nous dirigeant du côté d'une des plus belles carrières de notre pays, celle de la montagne de Cernier, pour l'exploitation de laquelle on a fait une belle route aboutissant à la Vue-des-Alpes. Cette route prouve l'importance de la carrière ouverte depuis une vingtaine d'année. De là essentiellement a été tirée la pierre qui a servi à la construction des nouveaux quartiers de la Chaux-de-Fonds; très-beau roc, très-pur, d'un grain très-fin et pouvant se polir comme du marbre. L'excellente nature du roc permet d'en extraire de la carrière des blocs très-considérables. Nous en avons admiré un qui mesurait $18\frac{1}{2}$ pieds de longueur, 6 pieds, 3 pouces de largeur, 4 pied, 4 pouces de hauteur (valeur de ce bloc non taillé 80 fr.) Le maître carrier nous a dit que récemment on en avait conduit 5 blocs à Neuchâtel pour l'observatoire. Et nous avons tant d'autres bonnes et belles carrières dans notre pays, qui est une vraie Californie de pierres: par le besoin que nous en avons maintenant, ne valent-elles pas de l'or?

Nous traversons un assez grand nombre de fermes, sur la montagne de Cernier, puis sur celle de Chézard. A côté de leurs ressources ordinaires, quelques fermiers s'en créent d'accessoires. L'un, par exemple, brûle de la gentiane, selon l'expression locale; un autre recueille des plantes pour les pharmaciens, de l'argentine, de la sanicle, de la véronique, de la belle-étoile, de la bétouine, de la belladonna. Nous sommes frappés de la quantité de plantes vénéneuses de cette espèce que nous trouvons dans notre course. Les feuilles, les fleurs, les baies en sont très-belles à voir; de là le danger de ce poison; on ne saurait y rendre le public trop attentif.

Au milieu d'une épaisse et sombre forêt de la montagne de Chézard se trouve un *creux* tristement célèbre, auprès duquel nous passons et dont nous ne pouvons guère ne pas dire un mot, *le creux de la pouète manche*. D'où vient ce nom? Nous l'ignorons. Nous ne pouvons nous empêcher de frissonner en pensant aux scènes dont fut témoin cette forêt et à l'usage qui fut fait de *ce creux*, vers le commencement du siècle. (L'exécution des coupables eut lieu en avril 1802). C'est là, à une lieue et demie de leur habitation, que les F. (qui furent exécutés à Valangin) jetaient leurs victimes, après les avoir assassinées et dépouillées. Ils croyaient avoir trouvé un moyen assuré de faire disparaître toute trace de leurs crimes, mais ils avaient oublié l'œil de la providence!...

Ce *creux* n'en est presque plus un, et peut-être ne tardera-t-on pas à n'en plus voir même la place. Dernièrement une des pièces de bétail qui paissaient à l'entour, s'y étant précipitée et perdue, le propriétaire de la forêt voisine y a fait jeter des masses considérables de pierres, ayant même recours à la mine pour s'en procurer suffisamment. — Bien!... Nous voudrions pouvoir même faire disparaître le souvenir des crimes que rappelle le *creux de la pouète manche*.

En descendant de la montagne de Chézard du côté du Pertui, nous admirons le beau vallon du Couti, que nous parcourons des yeux dans toute sa longueur, regrettant que notre itinéraire ne nous y fasse pas passer. Il est à nos yeux par sa forme comme un diminutif du Val-de-Ruz.

Les fermes du Putrey sont les dernières que l'on trouve en descendant. Devant l'une de ces fermes nous voyons sur le tronc d'un plane ou platane la marque de la foudre qui l'a déchiré. Un des compagnons du *Messenger* leur avait dit le jour auparavant que bien des gens prétendent que la foudre respecte toujours les hêtres. En effet nous nous rappelons avoir vu souvent des sapins frappés de la foudre, un hêtre jamais; en effet encore toute une rangée de hêtres que nous avons en ce moment même sous nos yeux, bordant la forêt, au-dessus de ce plane foudroyé, a été épargnée!

Ce serait un fait bien important à constater que celui du privilège accordé à cet égard au hêtre. Il est des lecteurs de notre almanach qui, par leurs renseignements et par son intermédiaire, pourraient rendre un grand service au public; car si jamais un hêtre n'a été frappé de la foudre dans notre pays, ne serait-on pas autorisé à en conclure, du moins avec grande probabilité, que cet arbre a cette propriété merveilleuse? et n'en pourrait-on

pas tirer le parti le plus avantageux? En cas d'orage, par exemple, les voyageurs ou les ouvriers travaillant aux champs chercheraient sous un hêtre un abri sûr, qu'ils ne trouveraient pas, tout au contraire, sous un platane ou une chêne, surtout sous un sapin.

En quittant la pente de la montagne, nous arrivons à une délicieuse promenade, partout ombragée par de beaux arbres: on y respire un air frais, même par les chaleurs de la canicule: c'est une route, celle de Pertui (*) qu'a fait construire pour l'exploitation de ses forêts la commune de Chézard. C'est ainsi que dans notre pays les communes ont fait souvent exécuter des travaux qui, dans leur intérêt, l'étaient en même temps dans celui du public; et voilà comment les choses doivent aller pour le mieux. La route de Pertui n'est pas postale; mais elle pourrait l'être, et elle ne laisse pas d'être aussi bien entretenue que si elle l'était. Elle est très-fréquentée, aboutissant à des localités qui ont divers genres d'importance, à la Joux-du-Plane, à Derrière-Pertui, à la Bertière, au Bec-à-l'oiseau, à la Grand'Combe; la plus grande circulation pour les piétons, est dans la direction de Renan.

Voilà le programme de notre *course* rempli; mais le *Messenger*, sachant qu'il n'a qu'une heure de marche à faire pour trouver la meilleure hospitalité possible, avant de reprendre le chemin du logis, va la demander aux Planches, où il la trouve de manière à se reposer complètement de sa fatigue et à se sentir encouragé à reprendre l'année prochaine le bâton de pèlerin.

DESCRIPTION DE LA GROTTTE

découverte dans les gorges de l'Areuse.

Nos lecteurs seront peut-être bien aises d'apprendre d'abord comment se fit cette découverte.

(*) Pertui ou le Pertui est ainsi nommé, parce que la montagne au pied duquel il est situé, est déchirée de manière à faire l'effet d'être percée; *pertui* en patois signifie *trou*. Il ne faut pas confondre Pertui avec Derrière-Pertui et avec Pierre Pertuis (Val-de-Saint-Imier).

Un ouvrier travaillant dans le voisinage d'un rocher en saillie, sur le terrain occupé maintenant par le chemin de fer, imagina de faire de ce toit naturel son abri pendant l'été. En piochant un peu pour en niveler le sol, il agrandit son gîte qu'il ferma avec de mauvaises planches, y adapta une porte, y improvisa une cheminée, et eut bientôt à peu de frais, dortoir, salle à manger et cuisine, le tout dans la même pièce. Mais bientôt, soit ennui de la solitude, soit désir de faire quelques petits bénéfices en sus de son travail, il logea un camarade, puis d'autres, et se pourvut de provisions de vin et de liqueurs qu'il servait aux ouvriers du chantier. Petit à petit, son étroite demeure devint le quartier, le magasin de tabac, le cabaret, la poudrière même des ouvriers.

Dans ce lieu sauvage et désert, c'était pour eux une bonne fortune; aussi notre industriel eut-il bientôt lieu de se féliciter de son heureuse idée. Cependant les liquides s'altéraient dans son *hôtel* exposé aux rayons ardents d'un soleil tropical; il lui manquait une cave. En parcourant son domaine provisoire, il aperçut dans le rocher qui en formait la muraille du fond une crevasse remplie de terre, de gravier et de débris de végétaux; il y mit la pioche, pensant qu'au bout de peu de temps il aurait une cave fraîche et assez spacieuse; tout-à-coup, sa pioche frappe dans le vide, il approche sa lampe et s'aperçoit qu'il a devant lui, non pas un petit caveau, seul objet de ses désirs, mais une superbe et vaste excavation; il y pénètre,

et se trouve dans une immense grotte, qui aurait été probablement toujours ignorée sans les travaux du chemin de fer Franco-Suisse.

Le *Messenger* l'a visitée peu de temps après sa découverte, et a été tellement frappé de ce caprice de la nature souterraine, du grandiose des proportions de la grotte, qu'il se permet d'en donner la description à ses lecteurs,

Qu'on se figure une salle immense, dont l'œil ne peut apprécier tout d'abord aucune des dimensions, malgré la lueur des flambeaux que chaque visiteur tient à la main, la voix seule qui se perd dans le lointain, indiquant que l'on se trouve dans une vaste enceinte, qui n'a d'issue, de communication avec l'air extérieur que le passage étroit et bas dans lequel il faut s'engager après avoir traversé la pièce qui sert de logement à quelques ouvriers.

Peu à peu l'on distingue les parois latérales formées de stalactites réunis par groupes bizarres et sur lesquels scintillent d'innombrables gouttes d'eau qui les font paraître comme incrustés de pierreries chatoyantes. Le sol mamelonné résonne sous les pas, comme si l'on marchait sur un double fond. On aperçoit à droite de l'entrée et dans un léger bas-fond une flaque d'eau dormante, d'une eau parfaitement limpide et pure. En avançant de quelques pas on se trouve en présence de mamelons entassés les uns sur les autres, étagés comme les diverses chutes du lit d'un torrent. Nous ne pouvons mieux donner une idée de cette disposition des

mamelons qu'en les comparant à l'amoncellement de bulles de savon que forment des enfants en soufflant avec une pipe de terre dans un vase contenant de l'eau de savon.

Tous ces mamelons, parfaitement arrondis, sans arêtes saillantes, entassés les uns sur les autres, ont été entaillés pour faciliter l'ascension des visiteurs. Après avoir escaladé une hauteur d'environ vingt pieds, on arrive à un palier sur lequel nous nous arrêtons pour examiner les groupes de stalactites que nous avons sur la paroi de droite. Ce ne sont pas des aiguilles, telles que l'on en voit ordinairement dans les grottes du Jura, ce sont des surfaces arrondies, noueuses, enchevêtrées les unes dans les autres, (comme si l'eau avait été projetée de bas en haut, de telle sorte qu'une goutte déposant son carbonate de chaux, une autre goutte arrivant à côté, une troisième sur les deux autres, leur réunion eût formé, à la longue, ces singulières pétrifications).

De ce point plus élevé l'on aperçoit le plafond de la grotte, auquel sont suspendues quelques aiguilles qui indiquent par leur peu de longueur qu'il se fait peu de suintement d'eau dans cette partie de la voûte.

Pour atteindre l'extrémité de la grotte, il faut faire une nouvelle ascension, différant de la précédente en ce que la montée est plus raide; les entailles pratiquées dans les mamelons sont plus éloignées les unes des autres, par conséquent plus difficiles à trouver et à gravir; l'on arrive enfin au sommet, où la voûte n'est plus élevée au-dessus du

sol que de 7 à 8 pieds ; là des stalactites nombreux , extrêmement brillants , et semblables à ceux que nous avons déjà rencontrés , rendent particulièrement remarquable cette partie reculée de la grotte.

La fumée des torches et des lampes a revêtu les parois d'une couche noire et sale ; toutes les petites gouttelettes que l'on voyait étinceler précédemment , sont teintes maintenant d'une couleur brune qui détruit complètement l'effet fantastique produit aux premiers jours de la découverte.

La longueur de la grotte est d'environ 300 pieds , ce qui ne la place pas au rang des plus grandes que nous ayons dans notre pays ; la grotte de Môtiers , celle dite *aux Fées* , celle de *Vert* , surtout celle de *vers-chez-le-Brand* , sont beaucoup plus profondes ; mais sa hauteur , qui est d'au moins 120 pieds , lui donne un aspect imposant que les autres n'ont pas au même degré. L'effet principal qu'elle produit est celui d'une vaste cathédrale abandonnée , en même temps qu'elle réveille le souvenir du beau tableau des protestants , de Karl Girardet. Malheureusement , quand le chemin de fer sera terminé , cette belle grotte deviendra peut-être d'un accès très-difficile , ou même impossible.

VARIÉTÉS.

Eloge funèbre d'un domestique.

Depuis trente ans , un vénérable pasteur des Etat-Unis , nommé Rowland-Hill , avait à son service un homme très-estimé dans le voisinage. Cet hom-

me étant mort , le révérend Rowland-Hill le conduisit à sa dernière demeure , et prononça sur sa tombe une oraison funèbre dont voici la fin :

« La plupart des personnes qui sont ici connaissaient depuis longtemps mon pauvre serviteur ; elles savent qu'il était laborieux , sobre , honnête , fidèle. — Eh bien , le moment est venu de le dire , il y a trente ans , c'était un voleur de grand chemin. Un soir il m'avait arrêté et m'avait demandé ma bourse. J'étais jeune , comme lui , vigoureux et armé ; je le tins à distance , et je lui adressai des reproches , après m'être nommé. Mes paroles , peut-être aussi mon caractère de pasteur , firent quelque impression sur lui. Il me répondit qu'il avait été autrefois cocher , et que renvoyé par suite d'une jalousie de domestiques , sans place , entraîné par la misère et les mauvaises compagnies , il était enfin arrivé à vivre de mendicité et de vol. Sans ajouter d'abord une foi entière à ce qu'il me racontait , je l'exhortai à rentrer dans la voie du bien , et je lui promis que , s'il venait me voir , je lui trouverais une place.

» Quelque temps après , à ma grande surprise , il se présenta chez moi. Je cherchai alors comment je pourrais lui être utile , et je m'aperçus que j'avais pris un engagement difficile. Où le placer ? dans un atelier ? dans une maison riche ? Mais mon devoir était de faire connaître au fabricant ou au chef de famille les antécédents de mon protégé. Et si l'on eût consenti à le recevoir , aurait-on eu la prudence et la délicatesse de ne jamais lui laisser entrevoir

ce que l'on savait de sa vie passée? Ne serait-on point laissé aller trop promptement à la défiance et au soupçon?

» Au milieu de ces perplexités, j'offris à cet homme de le garder à mon service: il accepta. Depuis ce moment jusqu'à son dernier soupir, il ne s'est pas rendu coupable de la moindre faute, de la moindre infidélité. Je l'ai vu, au contraire, de jour en jour devenir meilleur, plus dévoué à tous ses devoirs: une tristesse, qui s'était d'abord saisie de lui, s'est insensiblement dissipée sous l'influence des sentiments religieux. Il avait sa confiance en moi. Il savait que je ne trahirais point son secret: lui vivant, je ne l'ai révélé à personne, pas même à mon meilleur ami. Si je romps le silence aujourd'hui, c'est que, dans ma conviction, la révélation que vous venez d'entendre, est le plus grand éloge que je puisse faire du défunt, et qu'il n'est point sans utilité de proclamer un tel exemple.»

— *Avant tout, payons nos dettes.*

Cette maxime, je l'avoue, n'est pas du goût de tout le monde; je connais même bien des gens qui adopteraient volontiers la maxime contraire; qui ne songent qu'*après tout* à se débarrasser de leurs dettes, et pour qui une dette quelconque n'est que trop réellement *le cadet de leurs soucis* (pour employer l'expression vulgaire).

Ces gens-là ont-ils à leur disposition quelque somme qui leur soit tombée en partage, par héritage ou présent, ou de quelque autre manière inopinée, ils en profiteront pour se procurer telle

jouissance, ils la destineront à l'acquisition de tel objet de luxe, ils la hasarderont dans une spéculation quelconque; mais soyez certain qu'ils la *préteraient*, plutôt que de l'employer à éteindre une *dette*.

Quel bouleversement dans les idées! Heureusement une telle manière de voir n'est pas générale. Elle nous rappelle, par le contraste, l'anecdote suivante, qui se lit dans l'histoire du grand Frédéric.

Après une des sanglantes batailles de la guerre de sept ans, le général Seidlitz lui recommanda, comme méritant une récompense extraordinaire, un capitaine qui s'était particulièrement distingué. Frédéric fait venir le capitaine, et lui montrant sur une table, d'un côté l'ordre du Mérite, de l'autre, un rouleau d'or: « Vous vous êtes fort bien conduit, lui dit-il amicalement, choisissez votre récompense; ici, est un rouleau de 100 frédéric d'or; là, est l'ordre du Mérite; lequel voulez-vous?... »

Sans longue hésitation, l'officier s'empare du rouleau. « Vous tenez donc bien peu à l'honneur, » dit le roi d'un ton mécontent.... « Que votre Majesté veuille bien m'excuser; mais j'ai des dettes, que je tiens à payer avant tout. Quant à l'ordre du Mérite, j'espère que, d'ici à peu de jours, je me rendrai digne de venir vous le demander. *Bravo, mon enfant*, répondit Frédéric, en lui touchant amicalement l'épaule, *mais vous en êtes digne dès à-présent; emportez-le aussi.* »

